

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

AUBERGE GRAND-MÈRE

De nouvelles infractions
relevées - page 5Yvon
Dubaime

TENTATIVES D'ENLÈVEMENT

Un autre cas suspect à
Trois-Rivières - page 3Manon Bourbeau
de Parents-Secours

84e ANNÉE, No 82

TROIS-RIVIÈRES, LE VENDREDI 6 FÉVRIER 2004

70¢ PLUS TAXES

La FTQ paie pour le saccage

Francine Gaudet
reçoit un chèque
de 928 \$ de la
centrale syndicaleLOUISE PLANTE
Louiseville

La députée de Maskinongé, Francine Gaudet, vient d'avoir l'agréable surprise de recevoir un chèque 928,11 \$ signé de la main même du président de la FTQ, Henri Massé, en dédommagement des dégâts causés à ses bureaux de la rue Saint-Laurent à Louiseville, le 5 décembre dernier.

De l'avis de M. Louis Fournier, directeur des communications à la FTQ, il s'agit d'une première dans le cas d'un député.

«Nous avons reçu une lettre très polie de Mme Gaudet avec une évaluation des dommages. C'était une lettre adressée directement à M. Massé. On a regardé cela et décidé d'arriver à une entente à l'amiable, exceptionnellement. Et nous avons bien spécifié que ceci n'était pas une reconnaissance de la part de la FTQ d'une quelconque responsabilité ni admission.»

M. Fournier a ajouté que le règlement était exceptionnel tout simplement parce que c'était la première fois que la FTQ recevait ce genre de réclamation de la part d'un député de l'Assemblée nationale. Le chèque de 928,11 \$ a d'ailleurs été fait au nom de l'Assemblée nationale.

On se souviendra que des manifestants avaient envahi les bureaux de la députée pour protester contre les projets de réforme du gouvernement Charest. Des autocollants avaient été collés sur les murs et de l'eau répandue sur le plancher après que les robinets d'un évier aient été laissés ouverts. Une toilette avait aussi été bouchée.

Voir FTQ en page 2

«VOTONS MARC-ANDRÉ!»

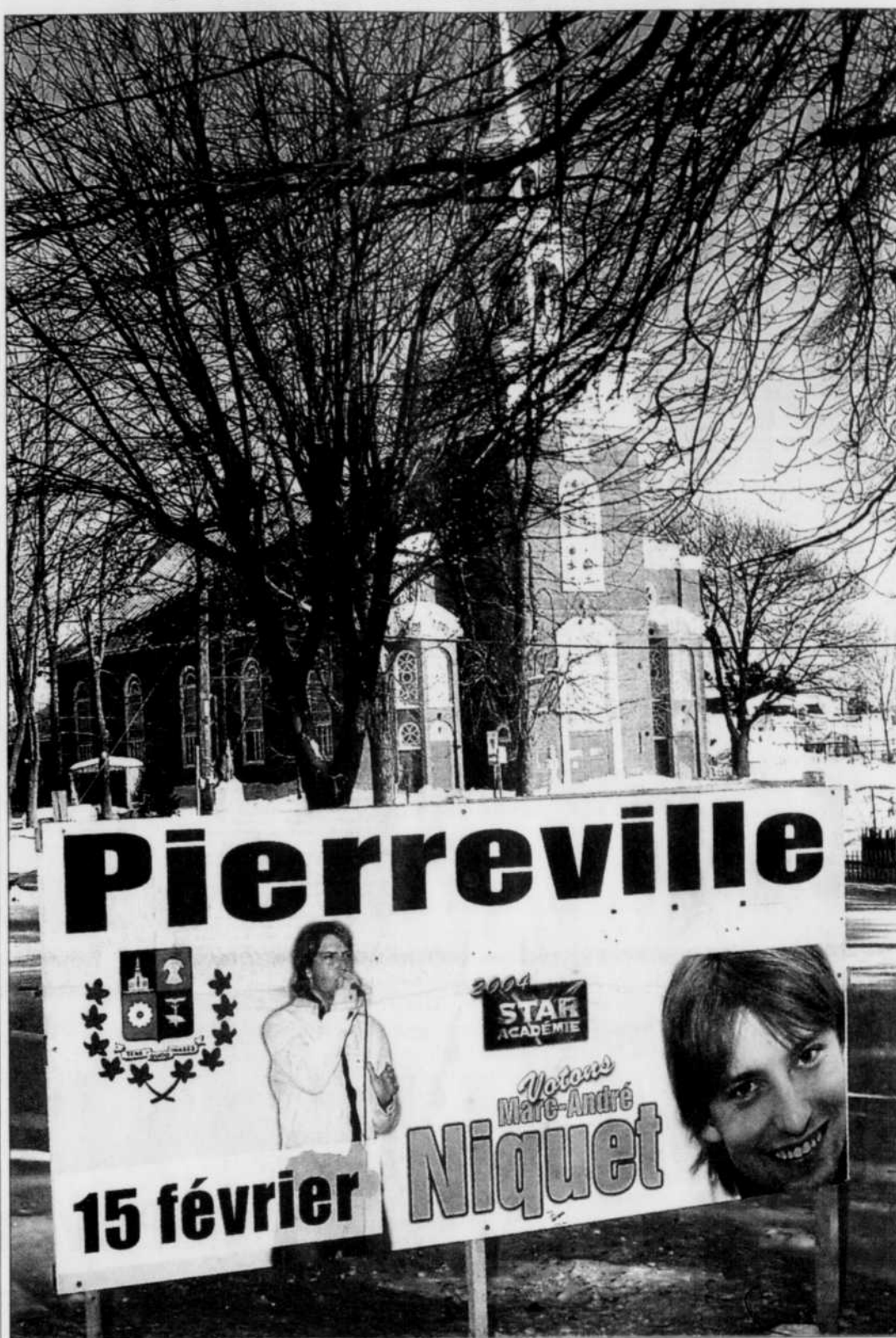


PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Qui fera partie de la nouvelle cuvée de Star Académie? Tout porte à croire que Marc-André Niquet de Pierreville sera sur les rangs. Bien que les finalistes gardent le mutisme le plus complet, *Le Nouvelliste* a appris qu'une équipe de tournage de Star Académie est allée filmer toute une journée au domicile du jeune chanteur. Des affiches invitant les gens à voter pour Marc-André commencent déjà à apparaître à Pierreville. Le jeune homme ferait partie d'un groupe d'environ 18 finalistes. Ce n'est que le 15 février qu'il saura s'il fait partie des 12 jeunes qui passent directement à l'académie ou s'il doit subir la pénible étape du «repêchage» pour y accéder. — À lire en page 17

TROIS-RIVIÈRES

Une brigade d'incendie coûterait 5 millions \$

NANCY MASSICOTTE
Trois-Rivières

La création d'une brigade d'incendie à Trois-Rivières coûterait environ 5 millions \$ par année à la Ville. Pour les citoyens, cette nouvelle facture équivaldrait à une hausse de taxation de 0,12 \$ à 0,15 \$ du 100 \$ d'évaluation.

C'est du moins ce qui ressort de l'étude réalisée par le directeur de la Sécurité publique, Francis Gobeil, à la demande du maire Yves Lévesque. L'évaluation porte sur une brigade d'incendie qui comporterait 72 pompiers permanents, 54 pompiers à temps partiel et quatre employés civils.

On se rappelle qu'au terme de l'enquête publique sur les causes et les circonstances des décès des deux enfants Pall dans un incendie, le coroner Cyrille Delage avait recommandé à la Ville de séparer son corps de policiers-pompiers et de créer une brigade distincte.

La Ville avait réagi en disant prendre bonne note de ces recommandations, mais elle continuait à prôner le maintien de son service actuel. On ne voulait prendre aucune décision sur ce sujet tant que les négociations avec les policiers-pompiers ne seraient pas terminées et que le schéma de couverture de risques ne serait pas complété. Le maire Yves Lévesque avait cependant demandé une étude supplémentaire au directeur Gobeil.

Les résultats de cette étude viendraient confirmer que les coûts d'une brigade d'incendie sont très élevés mais réalistes. «Cela nécessite une bonne réflexion. Nous avons actuellement un très bon service dont nous pouvons être fiers. Nous sommes conscients que la formation doit être améliorée et c'est ce que nous tentons de faciliter dans nos négociations avec les policiers-pompiers. La population sera par ailleurs consultée lors du schéma de couverture de risques. Chaque chose en son temps», a déclaré le maire Lévesque.

Ce dernier est convaincu que la création d'une brigade d'incendie n'améliorera pas nécessairement le service de lutte contre les incendies. «On peut s'acheter une Mercedes, mais elle peut aussi faire défaut», a-t-il donné en exemple. «On doit se demander si ça vaut la peine de payer une telle

Voir INCENDIE en page 2

ACCUSÉ DE TENTATIVE DE MEURTRE SUR SON ÉPOUSE

Loranger avait des idées suicidaires

CLAUDE SAVARY
Trois-Rivières

«Je vais m'accrocher, mais je ne partirai pas tout seul.» Jean-Raymond Loranger avait songé depuis un certain temps à mettre fin à ses jours lorsqu'en début de semaine, il aurait frappé violemment sa femme avec un bâton de baseball. Selon l'enquêteur Jean Ferron de la Sécurité publique de Trois-Rivières, il aurait fait part de ses intentions à quelques reprises à ses enfants. Il disait qu'il en avait assez.

Le 24 décembre dernier, lors d'une rencontre familiale, il aurait fait descendre un de ses fils au sous-sol et il lui aurait mentionné qu'il en avait plus qu'assez de sa mère et qu'il songeait sérieusement à se suicider et à l'amener



Jacqueline Chalifour a été battue tellement violemment avec un bâton de baseball que son visage était complètement déformé lorsqu'on l'a conduite à l'hôpital.

avec lui dans la mort.

L'arrivée rapide des policiers au domicile du couple a probablement permis que l'accusé ne mène à terme son funeste projet. En effet, l'épouse de l'accusé, bien que grièvement blessée à la tête, est venue ouvrir aux policiers après avoir composé le 9-1-1. Immédiatement, elle leur a dit d'aller au sous-sol, car elle craignait que son mari commette l'irréparable. Lors d'un interrogatoire mené une douzaine d'heures après le drame, le septuagénaire a confié à l'agent Ferron qu'il voulait effectivement en finir cette nuit-là.

L'enquêteur Ferron a précisé que l'accusé avait un gros problème de consommation d'alcool. Mais également des problèmes d'angoisse. «Il avait peur de tout», a relaté le policier, hier, lors de l'enquête sur cautionnement qui se tenait au palais de justice de Trois-Ri-

vières. Devant le comportement de leur père, les enfants avaient conseillé à leur mère de le quitter. Mais, a expliqué le policier, le couple était marié depuis plus de 40 ans et l'épouse vivait une sorte de dépendance affective et financière. Certes, cette femme de 69 ans avait déjà rencontré un avocat pour parler d'un éventuel divorce, et elle avait même une valise qui était toujours prête au cas où, mais elle tardait toujours à prendre la décision finale.

En début de semaine, alors qu'il était en état d'ébriété, Jean-Raymond Loranger aurait saisi un bâton de baseball et se serait rendu dans la chambre de son épouse pour la tabasser violemment alors que celle-ci dormait paisiblement. Il s'en est résulté des fractures au visage et aux doigts d'une main en

Voir LORANGER en page 2

LOCATION ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS
National
VENTE D'OCCASION
7300, Notre-Dame, Trois-Rivières-Duval 371-2828

MÉTÉO
neige
Maximum: -8 Minimum: -8
détails p. 24
SOMMAIRE

Arts et Culture: 17-18	Loterie: 5
Bandes dessinées: 11	Mauricie
Détente: 11	Centre-du-Québec: 7
Économie: 9-10	Mots croisés: 11
Gens d'ici: 24	Nécrologie: 22-23
Horoscope: 24	Opinions: 4
Les Sports: 13 à 16	Petites annonces: 20-21

Semaine
8 13536 00001 3

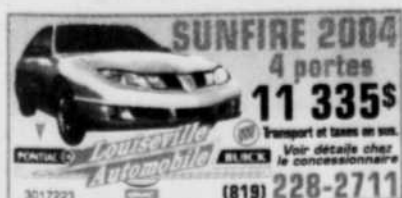
POÈME

quel souffle, quel vent
quel besoin réel saisons-nous tant ?
Yolande Villemaire, D'ombre et d'ombre,
Écrits des Forges (Trois-Rivières) 2003

2^e CHANCE
AU CRÉDIT
300 véhicules
disponibles en tout temps
538-AUTO
www.gervaisauto.com

SOURIRE

Droit devant soi, on ne peut
pas aller bien loin.
(A. de Saint-Exupéry)



Desjardins a le courtier qu'il vous faut

...et des solutions REER faites sur mesure!

5%*

Obligations à coupons détachés
gouvernementales

- Montant minimum d'investissement: 10 000 \$
- Placements admissibles au REER

*Taux sujets à changement sans préavis. Veuillez noter
que le capital et le rendement sont garantis à l'échéance.

Pour en savoir plus, contactez dès maintenant
un de nos conseillers en placement au
1 888 316-3750 ou (819) 693-3750

Desjardins
Valeurs mobilières
Membre FCPE
www.vmdconseil.ca

Succursale de Trois-Rivières
1350, rue Royale, bureau 1100



(Avant): Aline Charest,
Jean Pellerin, directeur et
Luc Bastien.
(Arrière): Jean-Marie Giguère,
Michel Lacoursière, France
Marchand, Philip Goyette,
Jean-Guy Giguère et
Lucien Chevrete.

SAMEDI

Fabiola Toupin

La chanteuse Fabiola Toupin prend l'avenue internationale. Elle campera Manon, le premier rôle de l'oeuvre musicale de Lynda Lemay. Un texte de Linda Corbo.

À LIRE DANS LE MAGAZINE ICI



Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

138 000 lecteurs
chaque jour

INCENDIE

Suite de la page 1

facture. Je ne crois pas qu'une brigade de pompiers à temps plein fera en sorte qu'il y aura moins d'incendies et moins de dommages matériels. Des pertes totales, il y en aura toujours. La population doit elle aussi faire sa part et se prendre en main en possédant des détecteurs de fumée fonctionnels», a-t-il précisé.

Par ailleurs, la création d'une brigade d'incendie aurait un impact sur le

service de police, car le nombre de policiers passerait de 174 à 152 selon M. Gobeil. Le nombre d'employés civils serait maintenu à 38.

La séparation des deux services entraînerait également des dépenses en immobilisations évaluées à deux millions de dollars, notamment en ce qui concerne les équipements comme le système de communication, car ils ne pourraient plus être partagés. ■

LORANGER

Suite de la page 1

plus de nombreuses ecchymoses partout sur le corps. Opérée d'urgence pour ses fractures, la dame est d'ailleurs encore hospitalisée. Selon l'agent Ferron, l'accusé a manifesté peu de remords lors de son interrogatoire. Il aurait mentionné qu'il ne se souvenait plus de rien sinon un flash où il tenait le bâton de baseball dans ses mains et que sa femme avait le visage rempli de sang.

Pas d'évaluation psychiatrique

La procureure de la Couronne au dossier, Me Nathalie Jomphe, et le juge Gilles Bergeron, ont demandé hier au procureur de l'accusé, Me Richard Dion, s'il ne serait pas préférable de soumettre le septuagénaire à une évaluation psychiatrique. Me Dion a dit que ce ne serait pas utile puisque, selon lui, son client était en pleine possession de ses moyens. En fait, Me Dion voulait obtenir la libération de son client pour le faire admettre dans une maison d'hébergement.

De fait, il a fait entendre le proprié-

taire de la Résidence Ursula à Sainte-Ursule, M. Robert Girard. Ce dernier a précisé au tribunal qu'il lui restait une place pour recevoir M. Loranger et qu'il était en mesure de l'héberger aussi longtemps qu'il le fallait. La procureure de la Couronne était contre cette idée puisque, selon elle, bien que respectable, cette maison d'hébergement n'offrait pas un encadrement suffisant pour surveiller l'accusé. Mais le juge Bergeron a choisi de libérer l'accusé et de le confier à M. Girard. Il a expliqué sa décision par le fait que Jean-Raymond Loranger n'avait pas d'antécédents judiciaires et que le témoignage de M. Girard le rassurait.

Jean-Raymond Loranger devra donc demeurer à la résidence 24 heures sur 24 et devra s'abstenir de consommer de l'alcool. Il ne pourra pas entrer en contact avec son épouse et ne pourra pas importuner ses enfants. Enfin, il ne pourra retourner à sa résidence à moins d'une ordonnance du tribunal. L'accusé devra revenir devant le tribunal le 26 mars. ■

claudesavary@lenouvelliste.qc.ca

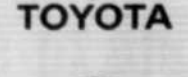
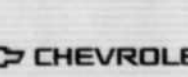
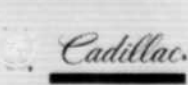
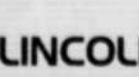
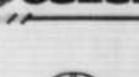
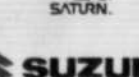
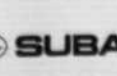
Vous cherchez une voiture d'occasion !

Surveillez demain dans la section des petites annonces, 3 pages remplies de voitures de tous les modèles.

En collaboration avec les concessionnaires membres de la

CCAM Corporation des concessionnaires d'automobiles de la Mauricie

La voie de l'évolution depuis 50 ans



Le paiement à l'acte des médecins tirerait à sa fin

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN

Le Soleil

Révolution appréhendée dans l'univers médical québécois. Le paiement à l'acte des médecins tirerait à sa fin.

Québec se lance donc dans la révision de leur rémunération. Il faut que ce soit rentable pour le médecin de rencontrer des personnes âgées qui ont besoin d'avoir plus qu'une visite de 15 minutes pour une grippe. L'illustration nous est offerte par Cathy Rouleau, l'attachée de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard.

Rentable? À l'heure actuelle, un docteur reçoit un montant pour chacun des malades rencontrés. Ainsi, s'il doit consacrer une heure à un individu, il recevra bien moins que s'il en voit quatre durant la même période. Certains médecins de famille préfèrent donc se limiter à la clinique sans rendez-vous, plus payante. Les autres se sentiraient pénalisés.

Si le gouvernement Charest réussit

sa réforme, le médecin recevra, vraisemblablement, un salaire de base. Celui-ci sera déterminé en fonction du nombre de patients inscrits dans sa clinique. Tous les clients n'auraient pas la même valeur. Un aîné, un cancéreux ou une personne vivant avec un handicap vaudrait plus qu'une femme de 35 ans en pleine forme.

En plus, à chaque visite d'un patient, un montant serait versé.

Déjà, les praticiens des groupes de médecine familiale (GMF), par exemple, reçoivent un peu plus que le tarif de base par patient. En échange, ils garantissent le suivi, la prise en charge de celui-ci.

Mais il ne serait pas question de promettre une manne infinie, tient à préciser Mme Rouleau. Ça ne veut pas dire nécessairement une augmentation de la rémunération des médecins. Le but n'est pas de tripler la rémunération des médecins.

N'empêche, il n'est pas question pour les omnipraticiens de perdre au change, souligne le porte-parole de leur fédération professionnelle, le Dr Jean

Rodrigue, qui parle de révolution appréhendée. Les médecins devront obtenir des garanties de revenu.

En coulisse, les pourparlers ont commencé. Le modèle québécois serait inspiré des us de l'Angleterre et de l'Espagne. On y pratique la rémunération par capitation, note M. Rodrigue. Un forfait mensuel ou annuel est versé au professionnel en fonction du nombre de patients et du type de patients.

Il y a un effet de fidélisation des patients. Le médecin de famille est au coeur des soins.

Déjà, des exemples existent au Québec. En soins palliatifs, les médecins sont payés en vertu d'un taux horaire. Dans les urgences, ils empochent un forfait ainsi qu'un pourcentage en fonction du nombre d'actes.

À l'Université de Sherbrooke, d'où arrive le ministre de la Santé, certains ont également un revenu mixte, explique Cathy Rouleau. Un paiement à l'acte et un paiement pour d'autres tâches administratives, d'enseignement...

Les négociations officielles devraient débuter avec l'arrivée de l'été. ■

Cherry divise Radio-Canada

La Presse

La haute direction de la télévision française de la Société Radio-Canada (SRC) cherche activement à museler le controversé commentateur Don Cherry, un empressement que ne partagent pas les patrons de la télévision anglaise (CBC) de la société d'État, qui redoutent une réaction négative du public canadien anglais.

«Il y a là un problème sérieux qui divise la direction de manière profonde», a écrit Daniel Gourd, vice-président principal de la télévision française de Radio-Canada, dans un document envoyé hier aux cadres de la SRC et dont *La Presse* a obtenu copie.

Le cas de Cherry a été l'objet de discussions mardi lors d'une réunion du comité supérieur de direction (CSD) de Radio-Canada. «Nous avons abordé une autre fois le cas de Don Cherry et le CSD est majoritairement en faveur de mesures visant à mettre fin aux commentaires méprisants de ce monsieur à l'endroit des francophones du Canada et des Européens lors de ses chroniques à *Hockey Night in Canada*», a raconté M. Gourd. La réaction de nos collègues des réseaux anglais est plutôt tiède et rien de décisif n'est ressorti des conversations.

Selon M. Gourd, les dirigeants de la CBC appréhendent une réaction négative du public de Cherry si ce dernier est réprimandé. «Non pas qu'ils défendent le Don en question, mais ils craignent une réaction très négative du Canada anglais advenant que l'on décoiffe le monsieur. Il est certain qu'ils ne comprennent pas notre exaspération.»

M. Gourd n'a pas répondu aux appels de *La Presse*, hier. Dans une autre communication qui circulait à l'interne, il a demandé à ses cadres de ne pas répondre aux questions des journalistes sur le sujet. «Permettez-moi de vous demander de ne pas le faire et de poursuivre le travail à l'interne pour convaincre nos collègues de Toronto de prendre les mesures nécessaires et rapidement», écrit-il, ajoutant que l'immence des élections fédérales pourrait faire croître la pression.

La commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, a confirmé hier qu'elle se penchait sur la question. Elle passera les prochains mois à déterminer si les commentaires prétendument antifrancophones de Cherry reflètent un échec systémique de la CBC de respecter la Loi sur les langues officielles, précisant qu'elle ne ciblerait pas spécifiquement le commentateur.

Lors de la visite des Maple Leafs de Toronto au Centre Bell, le 24 janvier, Cherry a affirmé, dans sa populaire chronique *Coach's Corner*, que la plupart des infractions pour bâton élevé dans la Ligue nationale étaient commises par des joueurs portant la visière, «en majorité des Européens et des francophones». En décembre, il avait soutenu que le problème d'abus de drogue dans le hockey junior était limité au Québec. ■



Le prix des aliments

L'UPA s'interroge sur la différence entre le prix reçu et le prix payé par le consommateur.

	Prix payé à l'agriculteur	Prix payé par le consommateur
1 litre de cornichons	0,25 \$	2,99 \$
1 douzaine d'œufs	1,53 \$	2,29 \$
1 kilo de boeuf	2,89 \$	entre 6 et 22 \$*
1 sac de pommes de terre blanches (10 lbs)	0,40 \$	3,19 \$
1 kilo de carottes	0,26 \$	0,74 \$
1 kilo de pommes	0,57 \$	2,99 \$

* selon la coupe.

Source: UPA

- PC

L'UPA veut revoir la répartition des profits dans la chaîne alimentaire

LIA LÉVESQUE
Montréal (PC)

Vous payez au supermarché un pot de cornichons 2,99 \$ et le producteur de ces cornichons ne touche que 25 cents. Pourtant, ce pot lui coûte 30 cents à produire. Cet exemple n'est qu'un parmi tant d'autres - le porc, l'agneau, le lait - que l'Union des producteurs agricoles a présentés à la presse, hier.

Dans plusieurs cas, le prix payé au producteur agricole n'arrive même pas à couvrir ses coûts de production, s'inquiète le président de l'UPA, Laurent Pellerin. Dans ces conditions, quelle entreprise pourrait demeurer en affaires? se demande-t-il. Les agriculteurs se sont endettés et ne tiendront plus longtemps, soutient-il.

Pourtant, à l'autre extrémité de la chaîne alimentaire, le consommateur ne paie pas moins cher ses oeufs, sa volaille, son chou, son boeuf.

L'UPA s'interroge sur les raisons de ces distorsions de marché et aimerait que tous les maillons de la chaîne alimentaire fassent preuve de «transparence» afin que le consommateur et le producteur sachent où va l'argent.

Pour certains produits, la différence de prix s'explique par le grand nombre d'intermédiaires, chacun prenant son profit. Pour d'autres produits, le problème en est plutôt un de monopole ou d'oligopole d'acheteurs qui dictent plus ou moins leur loi aux producteurs cap-

tifs. Si les producteurs agricoles ne leur vendent pas leurs produits, parce que le prix est trop bas, ils risquent d'être remplacés par les importations. Pour d'autres produits, la cause reste inexpliquée.

L'UPA aimerait revoir la répartition des profits au sein de la chaîne alimentaire, afin que les producteurs recouvrent au moins leurs coûts de production. M. Pellerin croit que le public le soutient pour convaincre ces transformateurs, ces abattoirs, ces distributeurs, ces supermarchés de donner un prix équitable aux producteurs agricoles. Et il n'est pas nécessaire, pour ce faire, que le consommateur soit accablé de hausses de prix en bout de ligne, croit M. Pellerin.

M. Pellerin ne lance toutefois pas aveuglément la pierre et concède qu'il se peut aussi que certains intermédiaires soient confrontés à une hausse de leurs propres coûts. C'est pourquoi, avant de lancer des accusations, il demande d'abord de la transparence, afin que toutes les parties puissent analyser ensemble les chiffres de chacun.

Il se défend d'être idéaliste, notant que pour certains produits, comme les pommes de terre destinées à devenir des croustilles, les producteurs ont réussi à obtenir un juste prix. Les multinationales de la croustille ne sont pourtant «pas des enfants d'école», a laissé tomber M. Pellerin. Il conclut donc que si cela a été possible pour certains produits, cela doit l'être pour d'autres. ■

FTQ

Suite de la page 1

Mme Gaudet s'est dit satisfaite de ce règlement à l'amiable avec la centrale syndicale, bien que M. Massé prenne soin de préciser que cela ne doit pas être interprété comme une reconnaissance d'une responsabilité.

«Je le prends comme un geste de réparation, a-t-elle commenté. Ce

n'était pas à la population de payer. J'apprécie ce geste-là».

Quant aux dégâts causés aux locaux de la ministre Julie Boulet, ils se limitaient surtout en autocollants et aucune réclamation n'a été présentée à la FTQ. ■



De Wal-Mart à la tablée

La madame, d'un âge respectable, m'a envoyé un beau sourire tout en poussant vers moi un large panier. Pas d'erreur, il s'agissait d'une «greeter». J'étais bien chez Wal-Mart. C'est comme ça qu'on appelle les gens, en général des personnes retraitées, qui nous accueillent à la porte d'entrée de tous les Wal-Mart de la terre.

Le Wal-Mart de Shawinigan était donc bel et bien comme tous les autres Wal-Mart que j'ai pu fréquenter. Ni mieux, ni pire. Il n'y a pas de Wal-Mart de basse, de moyenne ou de haute gammes. Ils sont à peu près tous pareils, immenses et offrant de tout.

Ce n'est que par acquis de conscience que je me suis convaincu d'aller voir à l'intérieur et de faire une petite promenade dans les allées. En réalité, je voulais simplement vérifier si le vent de folie qui avait accompagné son ouverture soufflait encore aussi fort, une semaine plus tard.

Le jeudi matin, en fin de matinée, ce n'est pas une heure de grand achalandage, mais quand même. La semaine dernière, il y a des gens qui avaient pris place devant les portes du magasin dès 6h le matin, comme on le fait pour avoir des billets à un show rock. Je ne sais pas si ces gens craignaient de ne pas pouvoir rentrer ou que les meilleures affaires partiraient en premier. Chez Wal-Mart, on est capable de regarnir les tablettes aussi vite qu'elles se vident.

L'ouverture d'un Wal-Mart a causé toute une commotion à Shawinigan. Cela peut faire sourire. Mais certains se rappelleront que le boulevard Des Forges, à Trois-Rivières, et toutes les rues avoisinantes avaient été complètement congestionnées à l'ouverture d'un premier McDonald. C'était la folie furieuse... pour des hamburgers. C'avait été l'inauguration la plus spectaculaire d'un McDo qu'on avait connue au Canada. On a dû se bidonner quelque part. On attendait le big mac comme une délivrance. Trois-Rivières était, enfin, «sur la map».

Je me suis dit: Shawinigan est-elle en train de répéter l'exploit de Trois-Rivières, mais pour un Wal-Mart?

C'est sûr que l'ouverture d'un tel magasin devrait contribuer à ralentir un peu les fuites commerciales de 120 millions \$ que subit chaque année Shawinigan. Mais on sait aussi que Wal-Mart cannibalise beaucoup les commerces existants. C'est son oxygène de départ. Pour s'en tirer, il faut offrir des produits dits complémentaires. Pas facile. Wal-Mart vend de tout.

Il y avait du monde hier matin, mais c'était bien raisonnable. J'ai décidé d'aller voir comment ça se passait à la Plaza. En voyant le parking, j'ai compris que ça ne devait pas aller trop mal. En voyant la tête des commerçants, il y en avait qui sifflaient, j'ai été convaincu que le cash sonnait encore. Ouais...

Au Marché public, il n'y a que des «locaux». C'était pire. Non seulement les marchands avaient de grands sourires, mais leurs clients aussi. On se serait cru à une kermesse. Le bonheur total.

O.K. d'abord! J'ai foncé sur downtown. J'ai tombé sur un bouchon. Je n'en revenais pas. Pare-choc-à-pare-choc sur la rue de la Station, comme dans une grande ville à l'heure de pointe. C'était en fait à cause du carrefour giratoire. N'empêche que j'ai traversé la 5e Rue sans trouver un stationnement. J'ai dû me reprendre. Je pensais surprendre les coopératifs de la Grocerie à jongler et à taper du pied. Ben non! La clientèle était bien là et contente.

Ne me restait plus que la tablée populaire du Centre Roland-Bertrand, sur Saint-Marc. On est loin des fêtes. Les gens sont moins généreux. On devrait y manquer de tout. Ben non! Des bines et du foie ou un ragoût de boeuf? Un maudit bon ragoût. Il y a toujours des gens âgés et d'autres qui mangent en silence, seuls, recroqués, déformés, effacés. Pour cause de fierté effritée, peut-être. Mais il y avait aussi des jeunes couples et des enfants.

Un jeune homme racontait à son voisin que les emplois étaient devenus rares à cause des Chinois. Ah! Ah! Justement. Wal-Mart prévoit doubler cette année ses achats chinois. La tablée populaire a donc de belles années devant elle... elle aussi. ●

TENTATIVES D'ENLÈVEMENT

Un autre événement suspect à Trois-Rivières

Trois-Rivières



MARIE-EVE LAFONTAINE

Un autre événement suspect impliquant des enfants s'est produit, hier matin, sur le boulevard Saint-Louis dans le quartier Saint-Sacrement, à Trois-Rivières. Deux fillettes, de 7 et 10 ans, auraient été abordées par un homme circulant à bord d'une voiture bleue.

Le suspect, âgé d'une quarantaine d'années, leur aurait fait signe de s'approcher à deux reprises. Il ne leur a pas adressé la parole. Voyant que les fillettes n'obtempéraient pas, il est parti. Il est encore trop tôt pour qualifier cet événement de tentative d'enlèvement. Il est considéré comme un événement suspect par la Sécurité publique de Trois-Rivières, qui prend la situation très au sérieux en multipliant les patrouilles près des écoles.

Trois autres tentatives

Rappelons que mardi après-midi, dans le quartier Sainte-Bernadette, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, un enfant de huit ans a été interpellé par un automobiliste en revenant de l'école. Le suspect lui aurait offert des bonbons et l'aurait invité à monter à bord de son véhicule. Le bambin a refusé.

PHOTO: STÉPHANE LESSARD
M. Dany Martin

Manon Bourbeau, directrice générale de Parents-Secours.

Le 14 janvier, dans le même secteur, un homme a tenté d'attirer un garçon de 10 ans dans sa voiture en lui disant que sa mère se trouvait à l'hôpital. Dans ces trois cas, les jeunes ont décrit l'individu comme un homme âgé d'une quarantaine d'années et conduisant une voiture bleue.

Finalement, le 23 janvier, un homme de race noire aurait également tenté de faire monter à bord de son véhicule un enfant de 7 ans dans le quartier

Sainte-Marguerite, mais sans succès.

Parents-Secours

Cette série d'événements suspects inquiète grandement les parents. La Sécurité publique de Trois-Rivières a d'ailleurs reçu beaucoup d'appels à ce sujet. Une résidente de Cap-de-la-Madeleine, Manon Bourbeau, a, pour sa part, rappelé les consignes de sécurité à son fils de 8 ans et l'a invité à se rendre à l'école en compagnie d'un ami. «Il part avec un petit voisin même si l'école est juste de l'autre côté de la rue», souligne-t-elle.

Il est certain que son fils a reçu des conseils très adéquats puisque Mme Bourbeau est directrice générale de Parents-Secours depuis près d'une quinzaine d'années. Cela ne l'empêche pas d'être inquiète. «Effectivement, c'est toujours inquiétant. Trois ou quatre matins, j'ai rappelé à mon fils les consignes de sécurité. Je me suis rendu compte que même si je suis un 'parent-secours' depuis des années, je n'avais peut-être pas fait la revue de toutes ces consignes-là avec lui. Tout simplement parce qu'on se dit: 'On est à Cap-de-la-Madeleine, ça n'arrivera pas'. Mais là, il faut faire quelque chose.»

Quels conseils peut-on donner à nos jeunes? «Le premier conseil à donner aux parents, c'est de communiquer avec leurs enfants. Communiquer le risque qu'il y a actuellement parce qu'il y en a un. Je crois que c'est réellement

important que les enfants soient prévenus. Ils peuvent éviter les situations dangereuses», souligne la directrice générale.

Mme Bourbeau invite les parents à donner un mot de passe à leurs bambins. Si quelqu'un affirme à l'enfant qu'il vient le chercher à la demande de ses parents et qu'il ne connaît pas le mot de passe, le petit saura immédiatement qu'il s'agit d'un mensonge. «Les inconnus ne sont pas toujours des étrangers. C'est pour cela que le mot de passe est important.»

De plus, il est recommandé que les jeunes ne circulent pas seuls dans la rue et qu'ils ne s'approchent pas trop près d'une voiture lorsque quelqu'un les aborde. Ils devraient laisser une distance d'au moins deux fois la longueur d'un bras entre eux et la voiture. «Comme ça, l'enfant ne peut pas être agrippé», explique Mme Bourbeau.

Parents-Secours, dont le siège social est situé à Trois-Rivières, reçoit d'ailleurs d'appels de parents désirant s'informer ou s'inscrire depuis cette vague d'événements suspects. «Les parents veulent être en mesure de faire quelque chose. En tout premier lieu, ils veulent donner des consignes de sécurité à leurs enfants, et en deuxième lieu, peut-être aider les autres enfants en se procurant une affiche-fenêtre.» Les gens peuvent joindre Parents-Secours au 1-800-588-8173 ou au 374-5541. Ils peuvent aussi écrire à info@parentssecours.ca. ●

ÉCOLE SAINTE-BERNADETTE

La vigilance est de mise

ISABELLE LÉGARÉ

Trois-Rivières

La direction et le personnel enseignant de l'école primaire Sainte-Bernadette ont un défi de taille à relever au lendemain de la deuxième tentative d'enlèvement d'un enfant, en moins d'un mois, à proximité de l'établissement de la rue Guilbert, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.

«Nous devons continuer à faire de la prévention sans créer un état de psychose à l'intérieur de l'école», a indiqué le directeur de l'institution, M. Dany Martin.

Ce dernier admet avoir reçu depuis 48 heures des appels de parents inquiets mais surtout curieux de connaître

les détails entourant l'incident survenu mardi après-midi. Rappelons qu'un garçon de 8 ans, en route pour la maison, a été interpellé par un automobiliste qui lui offrait des bonbons. Le jeune marcheur a refusé et a eu la bonne idée de se rendre dans une entrée privée voyant que l'homme, à bord d'une Honda Civic bleue, le suivait.

Hier matin, M. Martin a constaté que les parents étaient également plus nombreux que d'habitude à venir reconduire leurs enfants-piétons à l'école.

«C'est certain que les parents réagissent. Surtout qu'il s'agit d'une deuxième tentative d'enlèvement en peu de temps. C'est normal qu'il se vit ici un peu d'anxiété», a indiqué le directeur qui rappelle que le rôle de

l'école consiste plus que jamais à rappeler les consignes de sécurité aux élèves, avec, insiste-t-il, la collaboration des parents.

«Il faut faire de la prévention et essayer en même temps de dédramatiser la situation pour éviter que des enfants paniquent. Ce n'est pas évident de tracer la ligne», souligne M. Martin avant de mentionner que le personnel professionnel (psychologue et psychoéducatrice) pourrait intervenir au besoin.

Fier de la réaction du garçon qui a su mettre en pratique les mesures préventives répétées en classe et à la maison, M. Martin est également rassuré de voir qu'une surveillance policière accrue se poursuit aux environs de l'école. ●

Saint-Élie l'a échappé belle

Les travaux d'aqueduc coûtent 2,1 millions \$ au lieu de 1,5 million \$

MARTIN FRANCOEUR

Saint-Élie

Les autorités municipales de Saint-Élie ont eu chaud. Le coût des travaux concernant le réseau d'aqueduc est passé de 1 576 775 \$ à 2 105 077 \$. Les résidents seront sans doute soulagés d'apprendre que la subvention du gouvernement provincial est passée de 539 855 \$ à 908 106 \$.

La mairesse de Saint-Élie, Agathe Lampron, et la députée de Maskinongé, Francine Gaudet, étaient tout sourire hier, lorsqu'elles ont fait part de cette nouvelle en conférence de presse. Depuis quelques mois, les rumeurs les plus pessimistes circulaient dans la petite municipalité de 1500 habitants.

«Nous avons eu des dépassements de coûts considérables et on a entendu toutes sortes d'informations qui circulaient. Alors on a jugé bon de faire le point là-dessus», explique Mme Lampron. Les travaux coûteront approximativement 530 000 \$ de plus que ce qui avait été prévu, ce qui représente une augmentation d'environ 33 pour cent. «Pour une petite municipalité, c'est majeur», ajoute la mairesse.

Les dépassements de coûts sont principalement dus à des travaux de voirie, à des études hydrogéologiques, aux nouvelles normes du ministère de l'Environnement en ce qui a trait à la qualité de l'eau potable et, bien sûr, à quelques pépins inattendus. En creusant le puits principal, on est notamment tombé sur du manganèse, ce qui a entraîné la nécessité d'une deuxième chloration. Du même coup, la facture totale augmentait sensiblement.

L'intervention de la députée de Maskinongé, Francine Gaudet, a été



PHOTO: SYLVAIN MAYER

La mairesse de Saint-Élie, Agathe L.-Lampron, et la députée de Maskinongé, Francine Gaudet, ont voulu rassurer la population, hier. Malgré le dépassement de coûts du projet d'aqueduc, les citoyens n'auront pas à défrayer de montant supplémentaire. L'aide gouvernementale est passée de 540 000 \$ à 908 000 \$.

nécessaire pour éviter que la population concernée doive défrayer une facture additionnelle de 1500 \$ à 2000 \$ de plus par unité. Les démarches se sont multipliées et le ministère des Affaires municipales, du Loisir et du Sport a finalement débloqué un montant total de 908 106 \$, soit 368 251 \$ de plus que ce qui avait été prévu. En clair, la portion subventionnée des travaux est passée du tiers à près de la moitié, au grand soulagement des élus.

«Ce qui est important de souligner,

pour rassurer notre population, c'est que le montant de 335 \$ par année sur une période de vingt ans va être respecté. Les résidents n'auront pas à payer pour les dépassements de coûts», assure Mme Lampron.

Environ 225 résidents de Saint-Élie, concentrés dans le secteur du village, sont touchés par cette taxe d'eau. Ce sont eux qui seront desservis par le nouveau réseau d'aqueduc.

La municipalité avait adopté un ré-

glement d'emprunt de 1 036 000 \$, puis un autre de 539 855 \$. Ce dernier correspondait au montant total de la première subvention et sera remboursé automatiquement par les sommes versées par Québec. Mais peu de temps avant les fêtes, la municipalité a dû adopter un nouveau règlement d'emprunt d'environ 300 000 \$ pour couvrir les dépassements de coûts. La subvention bonifiée devrait couvrir ce règlement d'emprunt, ce qui fait dire à la mairesse que les Caxtoniens n'auront pas à déboursier un sou de plus.

La députée de Maskinongé explique que le gouvernement libéral a entièrement révisé le dossier d'aqueduc à Saint-Élie en tenant compte des dépassements de coûts. «Normalement, on ne revient pas en arrière. Mais l'ancien gouvernement avait jugé certaines dépenses non admissibles et on a été capable de revoir à la hausse les dépenses admissibles. Ça n'a pas été facile», reconnaît la députée. Dans le plaidoyer qu'ils ont adressé aux fonctionnaires du ministère des Affaires municipales, les élus municipaux de Saint-Élie et la députée de Maskinongé ont notamment insisté sur l'urgence de la situation. «La municipalité faisait face à un sérieux manque d'eau. C'était une situation de crise qui ne pouvait pas durer. Pas en 2004, il me semble», note Mme Gaudet.

Celle-ci a par ailleurs débloqué une subvention de 60 000 \$ pour des travaux de voirie, ce qui permettra d'absorber une partie du coût excédentaire des travaux.

Les travaux d'aménagement du réseau d'aqueduc et du poste de pompage principal devraient être complétés d'ici la fin du mois de mars. Ce n'est qu'à ce moment que les citoyens pourront s'y raccorder. ●

OPINIONS

Ce cher bunker



MARC ROCHETTE

Qui dira que les Hells Angels «sont à l'argent»? Ceux-ci viennent de refuser une offre d'achat supérieure à 150 000 dollars de la part de la Ville de Trois-Rivières pour leur bunker du boulevard Saint-Jean. Or, si le citoyen peut être déçu de cette fin de non-recevoir, le contribuable, lui, peut se réjouir d'une telle économie.

Avant la fusion, et sous l'égide du maire Yves Lévesque, le conseil municipal de Trois-Rivières-Ouest avait déjà manifesté l'intérêt de se porter acquéreur du tristement célèbre repaire. Et, à première vue, la perspective de voir les motards se départir de leurs quartiers généraux était susceptible de plaire à l'ensemble de la population.

Mais cette décision aurait-elle été la bonne?

D'abord, il y a toute la question éthique d'une telle démarche qui est à considérer. En d'autres mots, peut-on utiliser des fonds publics pour acheter des propriétés qui sont le fruit de la criminalité? La réponse va de soi.

Par ailleurs, l'administration municipale ne pouvait justifier en 2001 un tel geste pour répondre à des besoins de locaux qu'auraient pu exprimer différents organismes. Or, la fusion est même venue accentuer les espaces excédentaires sur le territoire municipal.

Et si on évoque le caractère menaçant de la présence du repaire, comment expliquer que la zone environnante ait fait l'objet de développements domiciliaires majeurs? Les lieux sont d'autant plus calmes depuis l'opération policière d'une ampleur inégalée qui avait frappé les motards criminels

membres des Hells Angels et de leurs groupes affiliés en mars 2001.

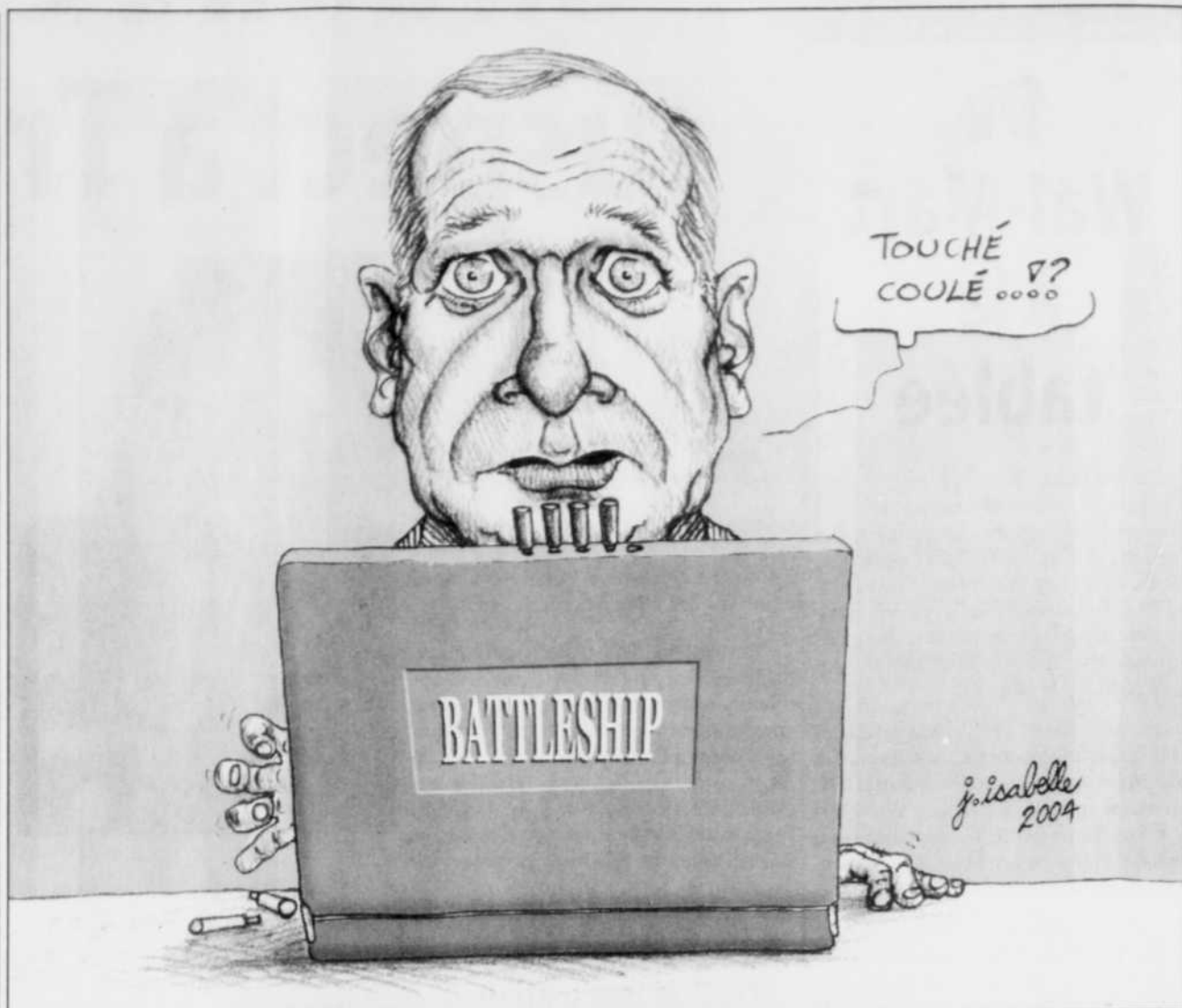
Dans un tel contexte, la municipalité aurait été mal avisée d'aller de l'avant dans ce projet sous prétexte d'acheter une paix déjà existante dans les faits. Même les célébrations de la Fête nationale, traditionnellement marquées par un rassemblement annuel de motards au repaire trifluvien, semblent faire moins de bruit.

De toute façon, l'état législatif s'était resserré autour du bunker alors que la Ville avait fait parvenir un avis de non-conformité aux Hells Angels. Le document enjoignait effectivement aux motards de faire disparaître tout élément de fortification de leur repaire, le rendant ainsi conforme au nouveau règlement municipal.

S'inspirant de la Ville de Blainville qui avait réussi à faire tomber la forteresse des Rockers, les élus avaient adopté une résolution amendant son règlement d'urbanisme relié à la construction. Les motards avaient alors été sommés de se défaire des structures blindées. Jusqu'à la modification du règlement concerné, les Hells Angels bénéficiaient de droits acquis consentis aux Missiles lors de la construction du bunker en 1989. Tels de «bons anges», ils se seront soumis aux exigences avant la date butoir du 30 janvier 2002.

Il est vrai que ce n'est pas demain la veille que la démolition du bunker de Saint-Nicolas, survenue en novembre dernier, sera imitée à Trois-Rivières, l'absence de preuves empêchant toujours la saisie de «notre» repaire. Et à moins qu'un acheteur privé n'ait l'envie de faire une proposition en or, la forteresse, dont la symbolique est plus intimidante que la réalité, continuera toujours à caractériser la ville, comme c'est le cas à Sherbrooke et Saint-Basile.

Mais, au moins, le payeur de taxes n'aura pas injecté un seul sou dans ce «cher» bunker. ■



OPINIONS DES LECTEURS

Que voulez-vous ?

L'auteur, Pierrette Doucet, est de la Coalition des citoyens de Mékinac.

Quatre-vingt ou 200 millions, ne prenez pas le modèle de votre ami M. Chrétien (que voulez-vous?). Aux dires de madame Boulet, 200 millions, «c'était beaucoup et j'avais même des réserves». Si pour vous, madame Boulet, il est trop difficile le poste de ministre déléguée aux Transports, vous auriez peut-être dû garder votre pharmacie?

C'est la confusion totale, les conseillers et surtout le premier magistrat de la municipalité de Trois-Rivières, monsieur Mongrain, n'est pas mis au courant de ce qui se trame dans sa municipalité. Lors de l'assemblée municipale du 2 février dernier, monsieur Mongrain et les conseillers n'étaient pas au courant de l'erreur de Mme Boulet (80 millions) pour le projet du lac Mékinac.

Cela représente bien le gouvernement Charest (son manque de transparence). Est-ce normal que ce soit la Coalition des citoyens qui informe M. Mongrain que ce n'est probablement pas 80 millions, mais bien 200 millions qui seront investis au Lac Mékinac? Aux dires de M. Mongrain, «la marche était haute avec un projet de 200 millions».

Comment vont-ils se dépêtrer de ce boudin? Comment notre ministre peut-elle faire pour aller chercher de nouvel argent pour les infrastructures (14 millions dans nos poches), quand on sait qu'elle a remis à plus tard les



Le promoteur David McGinnis au lac Mékinac.

travaux de prolongement de l'autoroute entre le neuvième rang et l'autoroute 20 à Sainte-Eulalie et ce, même si la sécurité des gens en dépend? Cela fait cinq ans que nous attendons les infrastructures pour corriger la route entre la 155 et Saint-Joseph de Mékinac où une personne y a laissé sa vie dernièrement.

Comment les gouvernements peuvent-ils donner 14 millions \$ de nos argent aux Américains alors que la municipalité Shannon au Nord de Québec a besoin de 12 millions \$ d'infrastructures pour cesser de s'empoisonner avec de l'eau contaminée? Il semble pour le gouvernement Charest que la vie et le bien-être des citoyens soient moins importants que l'argent.

Nous rappelons aux décideurs que, parfois, il faut savoir s'arrêter et réfléchir.

chir un peu avant de poser des gestes aux conséquences incertaines. À ce chapitre, la nature constitue l'une des préoccupations les plus importantes pour la Coalition des citoyens de Mékinac.

Mékinac est une région magnifique et encore souvent vierge. Tout y est à bâtir. Mais à travers ce développement, il faudra penser continuellement à préserver la beauté naturelle des lieux et arrêter d'agir comme si nous étions la dernière génération à passer sur terre.

Je me remémore une caricature qui m'a marquée: en plein désert, on y voit un chameau obligé de se nourrir avec la seule chose qui se trouve dans les environs: un tas de dollars américains...

Allons-nous vendre le Québec aux Américains? Réveillez-vous! ■

La porno à l'UQTR

Je recevais dernièrement une invitation d'une professeure aux Études québécoises de l'UQTR qui sollicitait notre participation à une collecte pour COMSEP. Cette historiienne se proposait de passer un couple de jours à la cafétéria de l'Université pour inviter les étudiants à verser leurs oboles.

Les deux bras m'en sont tombés. Ben voyons madame, vous êtes complètement gaga ou quoi? Je ne sais pas combien vous aura rapporté votre généreuse initiative, mais je subodore cependant ce qu'une levée de fonds mieux adaptée, plus moderne, aurait pu signifier...

Enfin! Observez bien autour de vous. Il aurait fallu vendre des calendriers. Mais oui! Il y a sûrement, parmi les futures historiennes de votre département, de jeunes et belles nymphes qui auraient accepté de se dénuder pour la cause. C'est tellement naturel et normal. Je sais bien que votre code moral, chère madame, serait ainsi mis à rude épreuve, mais les campagnes de financement comportent leurs règles... il faut



L'UQTR

ce qu'il faut!

D'ailleurs, il me semble qu'une telle utilisation de la porno, dans les cadres de l'Université, serait moins ambiguë, plus rationnelle et utile si elle servait la bonne cause... Allons madame, un peu de courage! C'est tellement normal!

Regardez le département de Communication sociale... ou mieux, celui des chiropraticiennes. Ces dernières ont fait l'objet d'un reportage à la télévision. Même que leur prof, l'air complètement émoustillé, se félicitait d'une si belle initiative. Peut-être aussi était-il ébahi devant ce qu'il considérait comme de l'art... On ne sait pas avec ces universitaires!

De toute manière, la sexualité fait partie de la vie, rien de plus naturel que

de lui laisser libre cours. Rien de plus normal, pour le personnel enseignant mâle, de s'extasier et de se pâmer devant les photos de leurs étudiantes posant sur un calendrier! Rien de plus normal non plus, pour de nouvelles chiropraticiennes, de passer le message à sa future clientèle qu'elles travailleront ainsi, à demi nues... Bienvenue aux mâles en rut!

Quant à la normalité de cet exhibitionnisme, je la dénonce. Je n'ai jamais cru que le milieu universitaire était différent des autres. Mais je ne crois pas non plus qu'une entreprise comme Hydro-Québec (ou une autre institution publique ou privée) par exemple, accepterait que ses employées se livrent à de pareilles inepties pour financer leurs activités de loisir: ni pour une quelconque autre raison d'ailleurs. Je ne suis pas particulièrement prude, mais je pense, par contre, que si les femmes veulent perdre leurs acquis, c'est le bon moyen.

Au-delà de cela, il y a quelque chose d'absurde et de surréaliste de devoir expliquer une opinion aussi élémentaire et évidente pour le commun des mortels.

Bertrand Rainville
(Étudiant en
Études québécoises à l'UQTR)
Trois-Rivières

Yves Rocheleau et le Bloc ont-ils été utiles à Trois-Rivières?

Faites-nous part
de vos commentaires
ou de vos suggestions.

LETTRES ET COURRIELS

On a été jeune

La Cour suprême donne son accord sur la fessée pour punir un enfant. Je n'aurais jamais pensé que le plus haut tribunal du Canada ait de si piètres représentants. Il y a tellement de choix pour punir un enfant sans le maltraiter physiquement.

Simplement le priver d'un dessert qu'il aime, d'une sortie avec son copain préféré, d'une émission télévisée qu'il adore, le coucher avant l'heure habituelle, etc.

Le psychiatre Mailloux a honte. Avec raison. On a encore la preuve que pour un groupe de parents, il faut toujours sévir...

L'autre groupe, les compréhensifs, raisonnables, modérés, eux, comprennent qu'ils ont été jeunes aussi. Alors, ils prennent le temps, ce temps si précieux, d'expliquer à leurs enfants ce qu'il ne faut pas faire.

Évidemment, ce procédé est beaucoup plus long, aussi plus efficace et surtout, ne laisse pas de séquelles rancunières haineuses, ni de marques sur les fesses. Y penser quelques minutes rapporte un calme vainqueur.

Thérèse Saint-Arnaud
Trudel Gervais
Saint-Narcisse

Ardent défenseur

Incontestablement, monsieur Rocheleau aura consacré toutes ses énergies à se faire le porte-parole de son comté et du Québec pendant son séjour à la Chambre des Communes.

Il a travaillé d'arrache-pied pour que le Centre intégré des pâtes et papiers voit le jour. Il a fait du Saint-Laurent un de ses dossiers prioritaires.

Quant au Bloc, il s'est fait un défenseur du Québec en toutes occasions. Et sa mission n'est pas encore terminée.

Michel Neveu
Maskinongé

Réagissez
à l'actualité!

Le Nouvelliste sélectionnera chaque semaine une lettre parmi le courrier reçu. Vous pourriez mériter un dictionnaire Larousse.



Écrivez-nous!



par courriel

opinions@lenouvelliste.qc.ca

par la poste

Le Nouvelliste
C.P. 668, Trois-Rivières
G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

Duhaime bien connu à la Régie du bâtiment

De nouvelles infractions ont été relevées à l'Auberge Grand-Mère aux lendemains de l'incendie

Shawinigan



NANCY MASSICOTTE

Aux lendemains de l'incendie qui a endommagé lourdement l'Auberge Grand-Mère, la Régie du bâtiment a relevé plusieurs manquements à la sécurité contre les incendies lors d'une inspection.

L'inspecteur de la Régie, qui a visité le bâtiment la journée suivant l'incendie, a en effet constaté qu'il manquait des avertisseurs de fumée, que le système d'alarme ne fonctionnait pas et qu'il n'y avait pas suffisamment d'issues de secours au deuxième et troisième étage.

Il a remis au propriétaire Yvon Duhaime un avis de correction, lui exigeant notamment de rendre son système d'alarme fonctionnel dans les plus brefs délais et d'installer des détecteurs de fumée. Tant que le système ne sera opérant ou s'il devait encore faire défaut, il devra y avoir un surveillant dans l'auberge. La «surveillance éveillée», pour employer une expression utilisée à la Régie, n'est pas obligatoire mais elle le devient en l'absence d'un système d'alarme permettant d'alerter les clients.

Un rapport sera ensuite produit par l'inspecteur et d'autres visites seront effectuées pour savoir si le propriétaire a rendu les lieux conformes. Des visites qui devraient d'ailleurs être de plus en

plus fréquentes car Yvon Duhaime est bien connu à la Régie du bâtiment.

Le propriétaire de l'Auberge Grand-Mère fait déjà face à 15 accusations pour des infractions relevées le 9 mai 2002. On lui reproche d'avoir contrevenu à la Loi sur la sécurité dans les édifices publics, au Règlement sur la sécurité dans les édifices publics et au Code national du bâtiment. Les infractions portent sur les avertisseurs de fumée, des issues de secours, des murs coupe-feu, l'absence de système d'alarme dans la salle de réception et les accès aux toilettes pour les personnes handicapées.

Selon Mme Hélène Chouinard, agente d'information à la Régie du bâ-

timent, il s'agit d'un dossier qui a demandé beaucoup de préparation, ce qui peut expliquer les longs délais. «À la suite des infractions relevées en 2002, des avis de correction avaient été envoyés au propriétaire afin qu'il prenne ses responsabilités. Or, les corrections exigées n'avaient pas été effectuées car des poursuites ont ensuite été intentées. En pareil cas, le dossier est transféré au ministère de la Justice qui prend les mesures appropriées pour les poursuites. Cette cause devait procéder en décembre 2003 mais à la demande du défendeur (M. Duhaime), la cause a été reportée au 5 avril 2004», a-t-elle expliqué.

Les démêlés de M. Duhaime avec la Régie du bâtiment ne s'arrêtent pas là

car en 1999, il avait été reconnu coupable à cinq accusations qui concernaient de nouveau la sécurité contre les incendies pour des infractions relevées en 1998. Il avait alors écoupé d'amendes totalisant 3125 \$.

Mme Chouinard a reconnu que le dossier de l'Auberge Grand-Mère est suivi de près par la Régie. «Il ne faut pas penser que non-conformité signifie absence de sécurité, surtout dans le cas des bâtiments âgés. On ne peut pas demander de tout démolir; il y a d'autres moyens de rendre les lieux sécuritaires. Néanmoins, il y a lieu de s'interroger lorsqu'il est question d'avertisseurs de fumée, de système d'alarme et d'issues de secours», a-t-elle conclu.

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

Radio-oncologie: les patients de Lanaudière sont tous traités au CHRTR

ÉRIC LANGEVIN

Trois-Rivières

Depuis le mois de juillet, tous les patients traités par le Centre hospitalier régional de Lanaudière et qui ont besoin de traitements en radio-oncologie sont dirigés la Mauricie. Le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières a, en effet, établi un corridor de services avec cette région, ceci afin de désengorger d'autres centres hospitaliers de la région de Montréal qui présentent des listes d'attente considérables en matière de radiothérapie.

Un spécialiste du CHRTR se rend, aux deux semaines, au CHRL pour rencontrer des patients. Si ces derniers ont besoin de traitements en radiothérapie, ils sont référés directement à l'hôpital de Trois-Rivières.

Le Nouvelliste a fait état à plusieurs fois, au cours des dernières années, du fait que des personnes de l'extérieur étaient traitées à Trois-Rivières. Ce n'est donc pas d'hier que le CHRTR rend ses installations et ses spécialistes disponibles à d'autres régions.

C'est le centre provincial de coordination en radio-oncologie qui gère la liste des patients en attente d'une place. Les centres de traitement, comme celui du CHRTR, donnent des disponibilités au centre provincial qui ensuite désigne des patients qui acceptent de se déplacer à l'extérieur de leur région. En 2001 et 2002, l'hôpital de Trois-Rivières accueillait jusqu'à 250 patients par année en provenance d'autres régions.

Le corridor de services entre le CHRTR et Lanaudière a été mis en place parce que les centres de traitements en radio-oncologie de Montréal sont débordés. Les temps d'attente dépassent les normes établies par le gouvernement. Voilà pourquoi cette solution a été envisagée.

Au début de l'entente au mois de juillet, un radio-oncologue allait une fois par mois au CHRL pour rencontrer des patients. Maintenant, ce sont deux spécialistes qui se relaient aux deux semaines pour aller au CHRL, expliquait, hier, Jocelyne Galardo, coordonnatrice du service de radio-oncologie du CHRTR.

L'avantage d'une telle entente est que les patients de Lanaudière n'ont pas besoin de passer par le centre provincial de coordination pour être traités. On estime qu'environ 300 patients recevront des services à Trois-Rivières au cours de la première année de l'entente avec le CHRL.

Comme, au départ, on ne savait pas

AUTOMOBILE Un syndicat pour les vendeurs?

Montréal (PC)

Un syndicat pour les vendeurs d'automobiles? Le Syndicat international des métiers (SIM) a rencontré mercredi, à Montréal, plus d'une trentaine de travailleurs du secteur de la vente automobile dans le but de créer un syndicat leur permettant d'améliorer leurs conditions de travail.

Selon le directeur de l'organisation et des services professionnels au SIM, Mario Cotton, les vendeurs de voitures n'ont pas de salaire de base et leur commission varie entre 25 et 38 % de la valeur résiduelle de l'automobile vendue. De plus, la majorité d'entre eux ne bénéficient d'aucun fonds de pension. Un second rassemblement devrait avoir lieu le 28 février à Montréal. Plus d'un millier de travailleurs du secteur de la vente automobile sont attendus.

quelles répercussions aurait la mise en place de tout cela, le CHRTR a suspendu les disponibilités données au centre provincial de coordination. Le tout a été rétabli au mois d'octobre puisque, malgré l'ajout de la clientèle d'un nouveau territoire, il restait encore des places de disponibilités au pavillon de radio-oncologie.

«Notre priorité est de donner le maximum d'accessibilité à la clientèle de la région. On ne crée pas d'attente plus grande en acceptant des gens de l'extérieur», assure Mme Galardo.

Depuis décembre, une trentaine de patients de Montréal et quelques autres de la région de Gatineau ont été traités au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. Pour l'ensemble de l'année 2003, c'est environ 120 personnes qui ont accepté de venir en Mauricie. Ce sont surtout des cas de cancer de la prostate et du sein.

Il est clair que certains patients montrent des réticences à se faire soigner dans une autre région. «Il faut savoir qu'en radiothérapie, les traitements sont de longue durée. Ça peut aller de quatre à huit semaines. Ce ne sont pas tous les patients qui acceptent d'être éloignés de leurs proches pour une aussi longue période, dans des moments qui sont souvent difficiles émotionnellement et physiquement, d'autant qu'ils doivent demeurer à l'hôtel parce que nous n'avons pas encore de pavillon d'hébergement», explique Mme Galardo. Cette dernière ajoute que tous les frais relatifs au transport et à l'hébergement sont remboursés par le ministère de la Santé.

Le pavillon de radio-oncologie du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières accueille environ 1200 patients par année. Sa capacité est beaucoup plus grande. Actuellement, le pavillon est en fonction du lundi au vendredi entre 7 h 30 et 16 h 30. «Les équipements peuvent fonctionner pendant 24 heures, mais les ressources humaines manquent», termine la coordonnatrice.

Trafiquant de stupéfiants arrêté

Il fournissait des dérivés de morphine à des vendeurs

NANCY MASSICOTTE

Trois-Rivières

La police de Trois-Rivières a mis fin aux activités d'un présumé trafiquant de stupéfiants qui fournissait des pilules et des suppositoires s'apparentant à la morphine à des vendeurs.

Le suspect, Réjean Gélinas, 60 ans de Yamachiche, a été arrêté mercredi après-midi au centre-ville de Trois-Rivières alors qu'il s'appropriait à livrer des suppositoires de supeudol à un vendeur de stupéfiants. Il avait en sa possession 48 suppositoires, 2630 \$ en argent canadien et 55 \$ en argent américain.

À la suite de cette arrestation, les enquêteurs qui étaient sur les traces de Gélinas depuis quelque temps, ont réalisé une perquisition à son domicile. Ils y ont trouvé 218 suppositoires de supeudol, 89 comprimés de lorazépan, 162 comprimés d'oxycodone, 57 pilules de diazépam, 60 d'oxymorphone, 35 de codéine et 32 de nitraxépan. Ils ont également saisi une somme de 23 000 \$ en argent canadien et un fusil de calibre .410.

Gélinas a comparu, hier, au palais de justice de Trois-Rivières sous trois chefs d'accusation, soit possession de l'oxycodone en vue d'en faire le trafic, trafic de cette substance et



Réjean Gélinas

Dégâts d'eau URGENCE 24 H

CDN

MAURICIE

Carrefour du Nettoyage

Après sinistre • Résidentiel • Commercial

EXPERT EN NETTOYAGE

- Conduits d'air • Tapis • Carpets • Fauteuils
- Grand ménage • Stores ultrason • Désinfection

536-2646 **379-5605**

Shawinigan-Sud Cap-de-la-Madeleine

La qualité à juste prix

3017713

possession d'une somme d'argent obtenue par la commission d'un crime.

La Couronne s'est objectée à sa remise en liberté, d'autant plus que Gélinas a déjà des antécédents de même nature. Son enquête sur détention aura lieu lundi. À ce moment, d'autres accusations seront portées en rapport avec la possession et le trafic des autres stupéfiants, l'entreposage négligent d'une arme à feu et la possession d'argent obtenu illégalement.

Notons que toutes ces substances sont vendues sur le marché noir entre 5 \$ et 50 \$ l'item. Elles sont souvent obtenues par le biais de prescriptions médicales. Leurs effets se comparent à ceux de l'héroïne. Ces stupéfiants, qui ont fait leur entrée en Mauricie il y a un an environ, sont de plus en plus populaires auprès des gens et ce, en dépit de la dépendance presque instantanée qu'ils créent.

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2004-02-04		GAGNANTS	
649	08 22 37 38 45 47	6/6	0
Complémentaire: (43)		5/6+	1
		5/6	117
		4/6	8 845
		3/6	167 514
		Ventes totales:	10 952 104 \$
		Prochain gros lot (appr.)	5 000 000 \$
Tirage du 2004-02-04		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	04 42 70 71	6/6	1
Complémentaire: (01)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129
		3/6	19 764
		Ventes totales:	562 048 50 \$
Tirage du 2004-02-05		GAGNANTS	
Quebec	01 10 11 24 48 49	6/6	1
Complémentaire: (36)		5/6+	1
		5/6	23
		4/6	1 129

Vente du million

GAGNEZ
un des 8 voyages
à Riviera Maya*

RIVE SUD
Moblier de chambre
• 6 morceaux

SPÉCIAL
899⁹⁹
courant: 1219⁹⁹

Rabais
320⁰⁰

Rustique
Armoire TV

Fauteuil

SPÉCIAL
599⁹⁹
courant: 699⁹⁹

Rabais
100⁰⁰

RODI

SPÉCIAL
899⁹⁹
courant: 999⁹⁹

Rabais
100⁰⁰

Causeuse

Sofa

SPÉCIAL
1149⁹⁹
courant: 1349⁹⁹

Rabais
200⁰⁰

Cuir
et
similicuir

SPÉCIAL
699⁹⁹
courant: 779⁹⁹

Rabais
80⁰⁰

DES RABAIS sur toute la marchandise sans exception

Tous nos systèmes
informatiques
sont configurés
et vérifiés par
nos techniciens
avant livraison

SPÉCIAL
1249⁹⁵

24 versements
sans intérêts
52⁰⁸

LEXMARK

SPÉCIAL ORDINATEUR AXESS

MODÈLE ATH2400 (344999)

- Processeur AMD Athlon XP 2400 • Alimentation 300 watts
- Mémoire 256 mo ddr 266 • Carte réseau/son/vidéo intégrés • AGP ouvert • Disque dur 80 Go
- CDRW 52x32x52 • Clavier multimedia noir/souris microsoft optique noire
- Haut-parleurs Koss HDM11-BK (330512) • Windows XP Familial
- Moniteur ViewSonic 17 po Q71-B (339959) • Imprimante Lexmark multifonctions X75 (Scanner-imprimante-copieur) (316726)
- Grand livre Windows XP version familiale (285910)

ACCESSOIRES DISPONIBLES

AZENRAM®

MISE À JOUR
128 MO (307975)

• Mémoire additionnelle

SPÉCIAL
25⁰⁰



SPÉCIAL
99⁹⁵

STINGRAY ST-01 Firewall (332516)

- Puissant outil pour contrer les menaces par internet
- Protège votre ordinateur des accès non autorisés
- Aucune configuration à faire
- S'installe en 1 minute



SPÉCIAL
149⁹⁵

A340T (336698)
• 128 mo
• Winfast Nvidia FX5200



SPÉCIAL
119⁹⁵

WINFAST TV2000XP (316982)

- Carte de capture TV et Vidéo
- Permet l'enregistrement de vos émissions ou la conversion de vos vieilles bandes VHS
- Installation incluse

Livraison et service
GRATUITS
à la grandeur
de la province

TANGUAY

FINANCEMENT
accord D
Desjardins

Magasinez en ligne:
www.tanguay.ca

2200, boul. des Récollets, Trois-Rivières 1 800 465-2200 (819) 373-1111

* Règlements disponibles en magasin. Obtenez un coupon de participation avec chaque tranche d'achat de 100\$. Gagnez un voyage pour 2 personnes, d'une durée d'une semaine à Riviera Maya au Mexique ou un crédit-voyage de 5000\$ avec Les Voyages Laurier Du Vallon. Photos à titre indicatif. Crédit disponible sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédits acceptées.

Mauricie

CENTRE-DU-QUÉBEC

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Massage pour tous !

L'école primaire Sainte-Bernadette souligne de façon particulière la Semaine nationale des enseignants

Trois-Rivières



ISABELLE LEGARE

Les bons patrons font les bons employés. À moins que ce soit l'inverse ?

Toujours est-il qu'à l'école primaire Sainte-Bernadette, le directeur, M. Dany Martin, a profité de la Semaine nationale des enseignants pour offrir à ses profs la possibilité de bénéficier, chacun, de 30 minutes de pure détente sur la table matelassée d'une massothérapeute.

Pour l'occasion, le bureau de la psychoéducatrice a complètement été transformé. Car, il faut le préciser, ces séances de relaxation se sont déroulées à l'école, durant les

«J'ai été enseignant pendant treize ans. Je sais c'est quoi la fatigue et le stress d'un prof.»

heures de classe, dans une atmosphère d'encens, d'éclairage à la chandelle et de flûte de Pan.

«On en oublie qu'on est à l'école», a confié Mme Lyne Turcotte qui, l'espace d'une demi-heure, a également oublié ses marmots de la maternelle.

Justement, les élèves? Pendant que les enseignantes se faisaient à tour de rôle pétrir le dos ou, question de pudeur, seulement les pieds ou la nuque, les enfants, eux, se sont retrouvés entre les mains de parents volontaires ou courageux mais surtout reconnaissants à l'endroit de celles qui font la classe à leur progéniture.

Aux dires d'enseignantes sorties, selon l'ex-



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Maman de trois enfants qui fréquentent l'école Sainte-Bernadette et massothérapeute en devenir (elle sera diplômée le mois prochain), Mme Marina Tesser a massé cette semaine pas moins de dix-huit membres du personnel de l'institution où on a tenu à souligner de façon particulière la Semaine nationale des enseignants.

pression de monsieur le directeur, «complètement gaga» de leur expérience «énergisante», ces parents ont réalisé qu'un groupe de 25 élèves peut drainer... de l'énergie.

M. Martin est visiblement fier de la façon dont il a souligné la Semaine des enseignants. Prenant soin de préciser que l'idée des massages a déjà été exploitée par le passé - et avec succès - dans d'autres écoles primaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, il s'est dit content de rendre son personnel heu-

reux. D'ailleurs, semaine des enseignantes ou non, le concierge et la secrétaire ont également eu droit à leurs trente minutes de petits soins.

«J'ai été enseignant pendant treize ans. Je sais c'est quoi la fatigue et le stress d'un prof», a-t-il dit avant de souligner la collaboration des parents qui, par l'entremise de l'OPP de l'école (organisme de participation des parents), se sont assurés qu'à leur pause, les enseignantes ne manquent pas de fudge ni de sucre à la crème.

Que les contribuables inquiets de la façon dont sont gérées leurs taxes scolaires se rassurent: les séances de relaxation qui coûtent chacune environ 55 \$ l'heure, étaient une grâceuseté de Mme Marina Tesser, la maman de trois élèves fréquentant l'école Sainte-Bernadette. Mme Tesser est sur le point de décrocher son diplôme de massothérapeute, une formation qui implique des heures de pratique.

Dix-huit membres du personnel, des enseignantes majoritairement, ont répondu à l'invitation du directeur qui n'a pas profité de la présence d'une massothérapeute entre ses murs pour dénouer les muscles tendus. Faute de temps.

Il était néanmoins relax en parlant de la «très bonne» atmosphère de travail qui prévaut dans son école et qui va vraisemblablement demeurer. Même les enfants ont tenu à montrer leur affection en écrivant des petits mots sur des cartons en forme de pommes.

«C'est rare et c'est spécial de recevoir une telle marque d'appréciation. On a un bon directeur et on a des bons parents. On est gâté», ont commenté des enseignantes qui souhaitent à quiconque de vivre une pareille expérience en milieu de travail. ●

RARETÉ DU MAZOUT ?

Pas de pénurie observée dans la région

Trois-Rivières (MIM)

Oui, les grands froids de janvier ont occasionné une plus grande consommation de mazout. Mais les propriétaires de maison de la région n'ont pas à craindre de pénurie, pour l'instant du moins. Les distributeurs d'huile à chauffage peuvent répondre à la demande.

«Je suis contente que vous m'appeliez», a commencé Maryse Béliveau, propriétaire de l'entreprise de distribution Les pétroles Bouvette, lorsque rejointe hier pour évaluer une possible rareté des produits pétroliers. «Avec tout ce qu'on entend dans les médias, les gens ont peur d'une pénurie, et vont vouloir stocker au cas où», explique-t-elle.

Mme Béliveau dit avoir reçu plusieurs appels de clients qui souhaitent faire des réserves de mazout même s'ils n'en ont pas besoin. Elle craint que ce soit cet excès de demande non nécessaire qui crée une éventuelle rareté, qui serait artificielle, en fait. La propriétaire des Pétroles Bouvette n'a pas connu de problème d'approvisionnement auprès des pétroliers.

Son entreprise est aussi en mesure de répondre à la demande de ses clients. Celle gérée par Gilles Germain également. Les Pétroles Henri Germain, distributeur des produits Esso, n'observe pas de rareté ni de hausse particulière des prix. Elle n'a pas de mal à répondre à la demande de ses clients non plus. M. Germain mentionne que son entreprise prend soin de prévoir les pointes de demande en se constituant des réserves.

Maryse Béliveau rappelle qu'une hausse de la demande de mazout peut être facilement prévisible, l'hiver, au Québec. Les distributeurs peuvent donc gérer leur inventaire avec cette préoccupation. «Nous avons connu des froids spéciaux en janvier. Les gens ont consommé plus. Mais c'est une chose qu'on remarque à chaque hiver où on connaît des froids intenses», observe Mme Béliveau. ●

Nous avons un toit pour vous !



Pour plus de renseignements sur cette maison consultez ▼



Demain dans le journal
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
Conservez-le !



Plus de 500 choix de propriétés
Résidentielles
Commerciales
Industrielles

13^e édition

Le Salon des petits Animaux

**Samedi et dimanche...
les 7 et 8 février 2004**

Plusieurs éleveurs, accompagnés de leurs animaux, seront présents dans le mail pour répondre à vos questions.

Un rendez-vous pour tous les amoureux des animaux

un choix simple et pratique!

Les Galeries du Cap

300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine
(sortie des Estacades, de l'autoroute 40)

GENTILLY-2

Très peu d'impacts associés à la réfection

Bécancour



BRIGITTE TRAHAN

L'étude d'impact du projet de réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2, que vient tout juste de rendre public Hydro-Québec, révèle que l'impact serait négligeable sur l'environnement, la population et les travailleurs du complexe nucléaire si les travaux sont autorisés.

La centrale nucléaire Gentilly-2 a été mise en service en 1983. Lors de sa conception, on prévoyait l'exploiter jusqu'en 2013. Les installations actuelles de stockage du combustible irradié ne pourront toutefois répondre aux besoins jusqu'à cette date.

Des études indiquent aussi une déformation des canaux de combustible du réacteur plus rapide que prévu. Ce phénomène entraînera donc une diminution de la production de la centrale après 2010.

Dans les circonstances, Hydro-Québec manifeste le désir d'agrandir l'aire de stockage du combustible irradié ou d'en aménager une nouvelle. La société d'État souhaite aussi procéder à la réfection du réacteur et s'assurer que les équipements puissent fonctionner adéquatement jusqu'en 2035.

Mais quels seront les impacts sur l'environnement, la population et les travailleurs si ce projet est accepté? Négligeables, si on se fie à cette étude d'impact récemment soumise par Hydro-Québec au ministère de l'Environnement et à la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Hydro-Québec vient tout juste de publier ce document sur son site Internet. Il sera analysé par le ministère de l'Environnement qui, prochainement, le mettra à son tour à la disposition du public pendant 45 jours, période au cours de laquelle des citoyens ou des organismes pourraient, s'ils le jugent à propos, demander la tenue d'audiences publiques sur le projet.

Si le MENV confie un mandat à une commission du BAPE, les audiences publiques devraient avoir lieu dès cet automne.

Quoi qu'il en soit au niveau du gouvernement québécois, il y aura des audiences publiques fédérales sur la question puisque la Commission canadienne de sûreté nucléaire prévoit en tenir elle aussi à la fin de l'année ou au début de 2005.

Plus de peur que de mal

Au cours de sa récente tournée d'information sur l'avant-projet, Hydro-Québec a pu déterminer que les questions de santé et de risques associés à la présence des installations nucléaires ont été

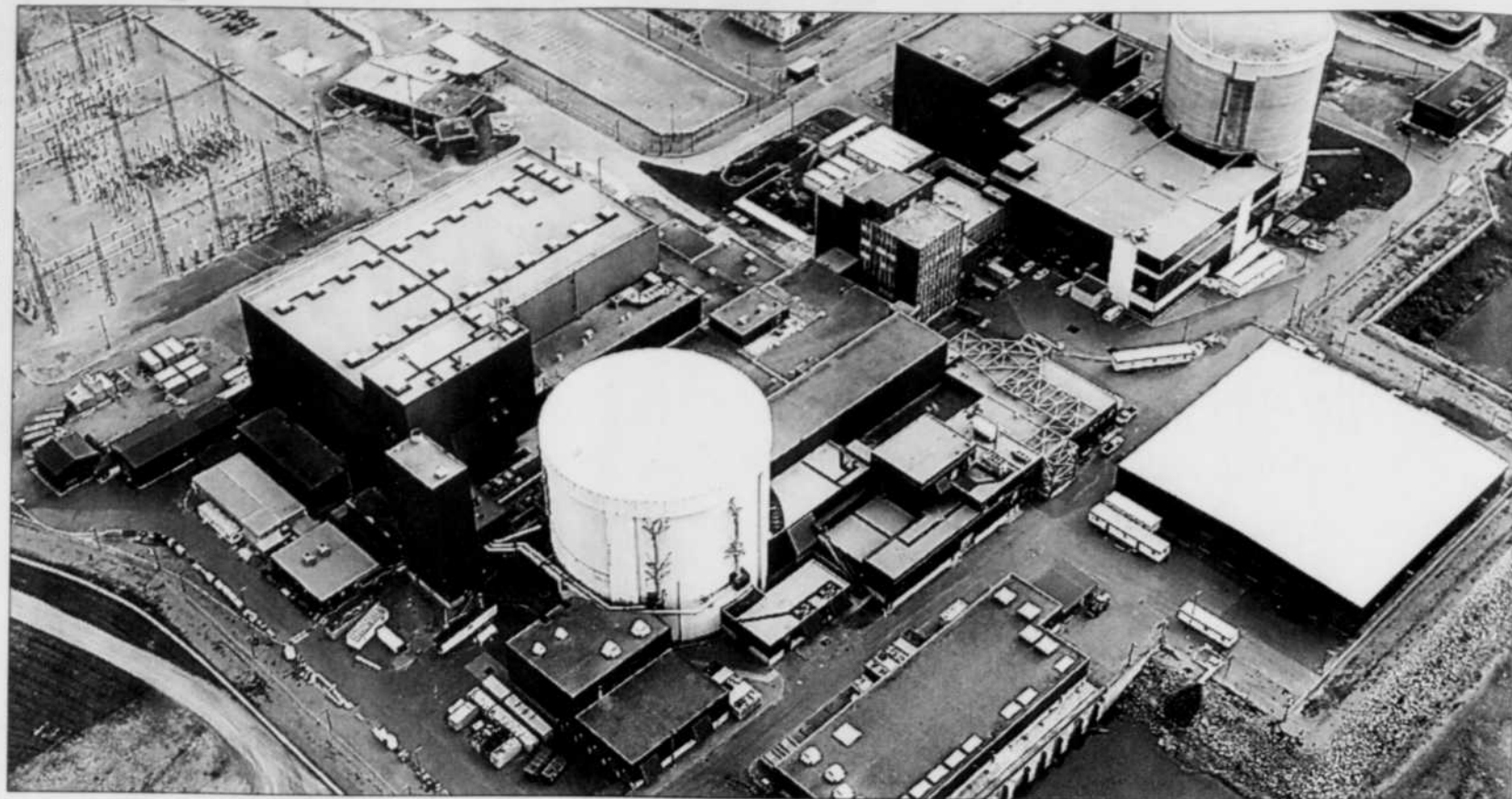


PHOTO: LA PRESSE

Une vue aérienne de la centrale Gentilly-2 et de son aire de stockage actuelle.

celles qui furent le plus souvent manifestées par les citoyens.

À la lumière de son expérience tirée du projet de stockage du combustible irradié réalisé au cours des années 1990, Hydro-Québec peut déjà prévoir que le projet à l'étude suscitera des inquiétudes, en particulier du côté de Champlain. «La poursuite de l'exploitation de la centrale de Gentilly-2 aurait comme effet d'entretenir, sur une période plus longue, les préoccupations liées à la présence d'installations nucléaires», analyse le rapport.

Les principaux enjeux environnementaux relatifs au projet sont évidemment la qualité de l'environnement, la santé et le bien-être de la population.

Nature des travaux

Outre l'agrandissement de l'aire de stockage du combustible irradié ou la construction d'une aire neuve, les travaux de réfection de la centrale Gentilly-2 incluent la décontamination du circuit caloporteur primaire, les travaux de retubage du réacteur, de même que certains travaux accessoires sur d'autres composants de la centrale.

Tous ces travaux engendreront des déchets,

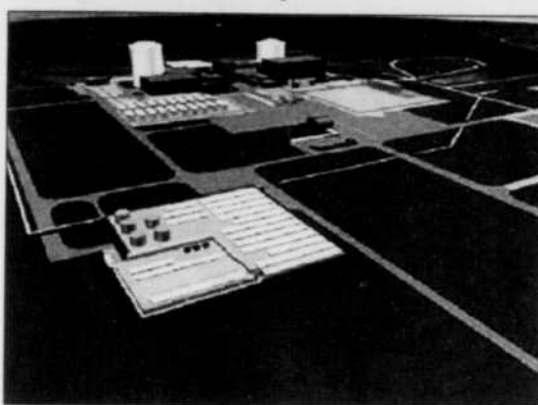


PHOTO: HYDRO-QUEBEC

Voici une représentation graphique de la nouvelle aire de stockage du combustible irradié prévue par Hydro-Québec.

dont certains radioactifs, qui seront stockés dans les nouvelles installations de stockage prévues.

Pas de danger pour la population

Selon le document, le projet provoquera des changements mineurs à l'environnement radiologique dans l'air, si le projet se réalise. C'est-à-dire

qu'il y aurait des émissions de tritium dans l'air mais elles seraient extrêmement mineures, de l'ordre du bruit de fond. Cela signifie, en clair, qu'aucune exposition radiologique significative n'est appréhendée pour les travailleurs qui seront sur le site et encore moins pour la population grâce aux mesures de radioprotection mises en oeuvre.

D'autre part, les mesures de radioprotection qui seront appliquées dans le cadre de ce projet permettront aussi de maintenir au minimum les impacts sur la faune et la flore, tant terrestres qu'aquatiques.

Les travaux seront confinés à l'intérieur d'une clôture temporaire de radioprotection entre les aires de stockage actives et les différentes aires de travaux. Le personnel de sécurité effectuera alors un contrôle des allées et venues des travailleurs du chantier.

Le chantier lui-même sera soumis à des normes très strictes édictées par les lois, règlements et directives concernant l'environnement et la radioprotection. L'entrepreneur devra aussi soumettre un plan d'urgence environnemental à Hydro-Québec Production sur le chantier. Ce plan vise à assurer une gestion rapide et efficace de tout incident. Bref, tout sera mis en oeuvre pour assurer le maximum de sécurité durant la réalisation du projet.

Incertitude à la Société Saint-Jean-Baptiste

Des coupes sont attendues pour la Fête nationale

MARIE-JOSÉE MONTMINY

Trois-Rivières

Les organisateurs d'activités en prévision de la prochaine Fête nationale doivent s'attendre à composer avec un budget amaigri pour élaborer leurs événements. Le Mouvement national des Québécois (MNQ), qui distribue aux mandataires régionaux les fonds dédiés à l'organisation de la Fête nationale, craint les coupes annoncées par le gouvernement Charest.

À la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, la directrice Paule Brunelle attendait hier des détails plus précis sur la nature des coupes. Elle ne serait pas surprise de voir le budget alloué à la Mauricie fondre de 25 %. Ces dernières années, les SSJB de la Mauricie et du Centre-du-Québec distribuaient chacune un total d'environ 50 000 \$ aux événements locaux soulignant la Fête nationale du Québec.

Une entente valide jusqu'en 2006 prévoit que le Mouvement national des Québécois dispose d'un budget annuel de 3,4 millions \$ qu'il répartit entre ses mandataires à travers la province. Le MNQ regroupe 19 sociétés nationales et Saint-Jean-Baptiste localisées dans autant de régions. Ce sont ces sociétés qui sont «mandataires» dans l'organisation des fêtes sur leur territoire respectif.

Les SSJB de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont subventionné environ 55 projets locaux chacune l'an dernier. L'argent distribué aux mandataires par le MNQ sert entre autres à engager un coordonnateur, défrayer les coûts publicitaires et offrir des subventions de démarrage aux projets locaux.

Comme l'explique Paule Brunelle, ces subventions de démarrage sont relativement peu élevées,

et risquent de diminuer encore avec les compressions anticipées. Les organisateurs d'événements locaux complètent le financement de leurs activités en sollicitant l'aide de partenaires du milieu, toujours dans l'optique d'offrir à la population des activités gratuites.

«C'est de l'incertitude pour le moment, mais on s'attendait déjà aux compressions. Les effets directs seront ressentis sur les projets locaux», indique Mme Brunelle. En Mauricie, plus de 1000 bénévoles sont impliqués dans les activités locales de la Fête nationale. Les bénévoles affectés à l'organisation du défilé à Trois-Rivières ont commencé à se réunir en septembre dernier. Le coordonnateur régional sera en fonction en mars.

Au Centre-du-Québec aussi, on compte plus de 1000 bénévoles impliqués dans les festivités de la Fête nationale. «L'incertitude amène un risque de démobilitation de la part des bénévoles», craint le directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec, François Gardner. Celui-ci trouve «triste» que le gouvernement choisisse de sabrer dans une fête rassembleuse comme celle du 24 juin, qui s'adresse à tous les citoyens.

«Les coupes auront un effet direct sur le contenu des programmations des fêtes», soutient M. Gardner, qui n'hésite pas à présumer que certaines festivités verront leur budget réduit de deux tiers. «Et pas seulement dans de petites localités. Dans des agglomérations plus grandes, aussi», précise-t-il.

Le MNQ, fondé en 1947, a obtenu du gouvernement en 1984 le mandat de chapeauter les festivités de la Fête nationale. L'entente financière actuellement en vigueur a été conclue en 2001 entre le gouvernement péquiste et les mandataires de la Fête nationale.

Le vaccin contre la grippe pourrait causer l'autisme chez un jeune enfant

Montréal (PC)

Le vaccin contre la grippe contient bel et bien du mercure, ce qui n'est pas souhaitable, mais l'Institut national de santé publique du Québec et Santé Canada jugent le risque tout à fait théorique.

Une nouvelle étude, publiée par la revue américaine «Molecular Psychiatry», a causé hier une certaine commotion parce qu'elle évoque le danger que le mercure contenu dans le vaccin puisse causer l'autisme ou d'autres problèmes neurologi-

ques chez de très jeunes enfants.

En 1999, le Québec avait recommandé, par pure précaution, de ne plus utiliser de vaccin contenant du mercure, et plus aucun vaccin de ce type n'était administré depuis.

La réapparition du mercure dans le vaccin contre la grippe n'inquiète cependant pas les autorités publiques, qui estiment ses effets nettement moins redoutables que ceux de l'influenza pour les enfants souffrant de maladies chroniques, notamment cardiaques ou pulmonaires.

WAL★MART

C'EST BIEN MOINS CHER, tous les jours!



PNEUS DUNLOP LIQUIDATION DE PNEU RADIAL D'HIVER GRASPIC - ICE
HÂTEZ-VOUS POUR UNE MEILLEURE SÉLECTION!

Dimension	Niveau de bruit	Maintenance
175/70R13 82Q(FN)	67,96	54 \$
185/75R14 89Q(FN)	69,96	48 \$
195/75R14 82Q(FN)	72,96	52 \$
185/70R14 88Q(FN)	72,96	54 \$
195/70R14 91Q(FN)	76,96	57 \$
175/65R14 82Q(FN)	69,96	52 \$
185/65R14 86Q(FN)	74,96	56 \$
185/60R14 82Q(FN)	82,96	62 \$
205/70R15 95Q(FN)	86,96	64 \$
215/70R15 98Q(FN)	87,96	69 \$
195/65R15 91Q(FN)	83,96	67 \$
205/65R15 94Q(FN)	86,96	68 \$
215/65R15 96Q(FN)	89,96	68 \$
195/60R15 88Q(FN)	91,96	69 \$
215/60R16 95Q(FN)	102,96	79 \$
225/60R16 98Q(FN)	106,96	80 \$
175/70R14 84Q(FN)	78,96	59 \$
195/55R15 85Q(FN)	89,96	69 \$
215/60R15 94Q(FN)	96,96	72 \$
215/55R16 93Q(FN)	98,96	74 \$
225/55R16 95Q(FN)	108,96	87 \$
225/45R17 90Q(FN)	121,96	97 \$

- Pneu d'hiver de première qualité
- Excellente traction
- Approuvé pour conditions très enneigées par la RMA
- Indice de vitesse «Q» (160 km/h).

jusqu'à 30% de rabais*

Le choix est limité à la sélection en magasin. Offerts jusqu'à épuisement des stocks.

155/80/R13 79Q(FN)
Maintenant
39\$ chac.
Notre p. cour. 57,96

* Sur nos prix courants.

L'achat de pneus chez Wal-Mart comprend : Une nouvelle valve
La réparation de crevaisons • Une garantie contre les dommages routiers
La rotation tous les 10 000 km • Une garantie nationale • Service offert
seulement dans les succursales avec un Centre de l'auto.

Économie

www.lapresseaffaires.com
Le Presse AFFAIRES.com

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	S CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR
8548,41 ▲ +10,28	1776,43 ▼ -11,16	74,72 ▼ -0,30	10495,55 ▲ +24,81	1128,59 ▲ +2,07	2019,56 ▲ +5,42	398,10 ▼ -2,90

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE Le Nouvelliste CYBERPRESSE.CA

Récupération Mauricie s'occupera des matières résiduelles

Trois-Rivières



BRIGITTE TRAHAN

La construction d'un tout nouveau centre de tri ultramoderne s'amorcera à la mi-mars sur les terrains de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM), à Saint-Étienne-des-Grès. C'est là que les matières résiduelles des bacs bleus seront triées à partir de cet automne.

Une toute nouvelle société en nom collectif du nom de Récupération Mauricie vient d'être créée pour gérer ce nouveau venu. Plusieurs municipalités du Québec auront les yeux tournés vers le projet car il s'agit d'une association entre un organisme sans but lucratif du secteur privé (le Groupe RCM d'Ya-

machiche) et le monde municipal.

Cela donnera lieu à une gestion intéressante pour les deux parties et pour les contribuables. «On va s'assurer que la régie paie un prix équitable et les coûts seront contrôlés. Comme nous sommes un organisme sans but lucratif, nous sommes un partenaire à livres ouverts. C'est intéressant pour la région», plaide le président du nouvel organisme, M. Jean-Guy Doucet, qui est aussi président du Groupe RCM.

«C'est emballant. Le centre aura à la fois des objectifs économiques et humanitaires», dit-il, en rappelant que 70 % des employés de RCM sont des personnes handicapées. Vingt-cinq d'entre eux seront transférés à la nouvelle usine de tri, après sa construction.

Mais RCM ne perd pas de plumes pour autant, précise M. Doucet qui prévoit éventuellement ajouter de nou-

veaux employés dans l'entreprise car RCM a en effet accentué ses opérations de tri et de granulation des matières plastiques.

Face à la RGMRM, le Groupe RCM «passe de client-fournisseur à partenaire», se réjouit M. Doucet. «Ce n'est pas un cadeau qu'on leur fait», tient toutefois à préciser le président de la régie, M. André Noël. «C'est parce qu'ils ont l'expertise et qu'ils sont capables de faire le travail.»

La régie devait en effet choisir judicieusement son partenaire car le défi sera important pour la nouvelle entité. Le gouvernement veut en effet augmenter à 60 % la récupération des matières réutilisables et recyclables.

Dans le concret, pour les citoyens, cet objectif et la construction de la nouvelle usine pourraient signifier l'arrivée de nouveaux bacs de recyclage plus gros



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

De gauche à droite: M. Jean-Guy Doucet, président du Groupe RCM, M. Robert Comeau, directeur général de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, M. André Noël, président de la RGMRM et M. Michel Camirand, directeur général du Groupe RCM.

chez les citoyens et de plus de publicité encourageant la récupération dans les résidences et les entreprises.

M. Noël explique en effet qu'une expérience a été menée récemment à Pointe-du-Lac où des bacs de recyclage plus gros ont été distribués. Il semble que ce geste ait poussé les citoyens à récupérer davantage. La régie tiendra sous peu un point de presse pour dévoiler les résultats de son expérience.

La régie est présentement en train d'étudier les soumissions ouvertes mercredi en vue de la construction du centre, en mars. Quant au Groupe RCM, il a déjà amorcé l'achat des équipements à la fine pointe de la technologie qui meubleront l'édifice.

Le nouveau centre permettra à Récupération Mauricie de trier 25 000 tonnes de matières par quart de travail comparativement à 17 000 tonnes autrefois chez RCM. ■

La valeur des permis de bâtir a fracassé les 200 millions \$

L'année 2003 a constitué la deuxième meilleure performance de la RMR de Trois-Rivières depuis 20 ans

GUY VEILLETTE

Trois-Rivières

Sur à peu près toutes les tribunes au cours des dernières semaines, les bilans portant sur le rendement de l'industrie de la construction dans la région témoignent de la vigueur de ce secteur en 2003. Hier, Statistique Canada a ajouté son grain de sel dans son rapport annuel, qui démontre que la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières vient d'enregistrer sa deuxième meilleure performance dans le domaine depuis que l'agence fédérale tient ces données pour les villes, en 1983.

Il s'agit d'une tendance nationale, puisque l'an dernier, les municipalités du Canada ont émis pour près de 51 milliards de dollars en permis de bâtir, un record. Jamais, depuis 1948, un tel montant n'avait été atteint.

La région métropolitaine de recensement trifluvienne, qui inclut les limites de la capitale régionale, Champlain et Bécancour, a accordé pour un peu plus de 202 millions \$ en permis de construction l'an dernier.

«C'est une excellente année», commente Erik Dorff, analyste de ce marché pour Statistique Canada. «Même que pour le seul secteur résidentiel, l'émission pour une valeur de 100 millions \$ représente un record à Trois-Rivières. La précédente marquée s'établissait à 97 millions \$, en 1989.»

La RMR de Trois-Rivières a connu sa meilleure année dans le secteur de la construction en 1993. À ce moment, une valeur de 315 millions \$ en permis avait été accordée.

Il faut toutefois préciser que lors de cette année historique, le volet résidentiel n'avait atteint que 76 millions \$, contre 239 millions \$ pour le reste. Or, il faut se rappeler qu'en 1993, Petresa amorçait la construction de son usine à Bécancour. Ce projet de 180 millions \$ a pesé lourd dans la balance.

En 2003, la valeur des permis non-résidentiels dans la RMR trifluvienne a atteint 102 millions \$, ce qui démontre un bel équilibre avec le secteur de l'habitation. Aucun doute, il s'agit d'une année tout à fait exceptionnelle.

«Des records ont été établis partout au pays l'an dernier», raconte M. Dorff. «Plusieurs villes ont connu d'excellentes années, particulièrement au Québec.»

La RMR de Trois-Rivières a connu

une hausse de 18,4 % de la valeur des permis émis par rapport à 2002. La moyenne provinciale s'établissait à 17,7 %. Toutes les principales villes ont déclaré des améliorations appréciables, à l'exception de Saguenay qui accuse une perte de près de 25 % comparativement à 2002.

Pour l'ensemble du pays, l'amélioration atteint 7,5 %. Statistique Canada fait remarquer qu'il s'agit d'une huitième année de hausse consécutive de la valeur des permis au Canada. Des records ont été enregistrés autant dans le secteur de l'habitation (32 milliards \$) que dans le non-résidentiel (18,8 milliards \$).

Ce n'est pas fini

Michel Matteau, chef des permis, inspection et environnement à la Ville de Trois-Rivières, s'attend à maintenir ce rythme un peu infernal en 2004. De belles surprises pourraient encore se produire, avance-t-il.

«On pensait bien avoir atteint un sommet en 2002», rappelle-t-il. «Je jase avec des entrepreneurs qui me disent que ce sera aussi bon en 2004, sinon mieux. En tout cas, l'année a bien commencé.»

M. Matteau fait remarquer que l'émission de permis de construction pour des logements en janvier est passée de 29 l'an dernier à 37 cette année. Mais la demande totale de permis et la valeur des travaux accusent une légère baisse pour ce premier mois.

Quand on tient uniquement compte que ce qui s'est passé à Trois-Rivières, on constate que la valeur totale des permis a frisé les 180 millions de dollars en 2003, une hausse spectaculaire de 28 % par rapport à 2002. Le nombre de permis émis, lui, a bondi de 25 % pour s'établir à 4225.

Contrairement à Statistique Canada, la nouvelle Ville de Trois-Rivières ne peut établir de comparaisons antérieures à 2002, puisque les données étaient compilées séparément dans les six anciennes municipalités.

«Mais on savait déjà que 2002 avait été une des meilleures années pour la construction», rappelle M. Matteau. «Le fait d'être encore plus performant en 2003, c'est énorme. On a bien vu ça, parce qu'on était pas mal essoufflé à Noël!» ■

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca



Résultats du 3 ^e trimestre		
(en millions \$)	2004	2003
Revenus	892,0	855,3
Bénéfice net	50,0	42,5
Bénéfice par action (\$)	0,48	0,41

Profil de l'entreprise

Siège social: Montréal
Effectif: 7000 employés
Activités: fabrication de fromage et autres produits dérivés du lait ainsi que des produits d'épicerie
Usines: 47 au Canada et aux États-Unis
Principales bannières: Saputo, Stella, Frigo, Dragone, Armstrong, Nutrilait, Vachon

Source: Saputo - PC

Saputo investira 20 M\$

Montréal (PC)

Après avoir tergiversé pendant plusieurs années, Saputo a finalement décidé de conserver sa division de boulangerie, basée à Sainte-Marie, en Beauce, et de faire croître ses revenus en y injectant des millions.

La division, qui fabrique notamment les gâteaux Vachon et les tartes Granny's, profitera d'investissements totalisant 20 millions \$ en trois ans. Cette somme servira principalement à financer la mise au point et la commercialisation de nouveaux produits.

«Au cours des derniers mois, nous avons pu examiner en profondeur la structure de la division et analyser diverses possibilités en ce qui concerne son avenir au sein de notre groupe ou à l'extérieur», a rappelé la direction de Saputo dans un communiqué.

«Nous avons conclu que la meilleure façon d'optimiser les opportunités pour nos employés et nos actionnaires serait de conserver cette division et de l'investir dans son développement et le redéploiement de ses marques.»

Bénéficiant d'une grande notoriété au Québec, Saputo souhaite surtout gagner des clients en Ontario, dans les Maritimes ainsi que dans l'ouest du pays. La société poursuivra aussi ses efforts afin de percer de façon «plus graduelle» le marché américain.

Pour l'exercice 2003, le bénéfice net de la division qui regroupe l'usine de Sainte-Marie et une participation de 21 pour cent dans le fabricant de biscuits Dare s'est établi à 33,2 millions \$. Son chiffre d'affaires a été de 33,2 millions \$, ce qui correspond à moins de cinq pour cent des ventes de Saputo. D'après l'analyste Michael Van Aelst, de Marchés mondiaux CIBC, c'est sans doute parce que personne ne s'est montré à l'acquiescer que Saputo a choisi de conserver sa boulangerie québécoise. ■

ÉQUITÉ SALARIALE

Québec renonce à porter le jugement en appel

MARTIN OUELLET

Québec (PC)

Le gouvernement du Québec ne portera pas en appel le jugement de la Cour supérieure invalidant le régime d'exception prévu à l'article 9 de la Loi sur l'équité salariale, a annoncé hier le ministre du Travail, Michel Després.

Quelque 300 000 travailleuses sont susceptibles de bénéficier de cette décision.

«Il y a des probabilités à l'effet qu'il y aura plus d'argent pour les syndiqués», a dit la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, lors d'une conférence de presse à Québec.

«C'est une très bonne nouvelle, a réagi le président de la Fédération de travailleurs du Québec, Henri Massé. Nous voulons que l'équité se règle en négociation, pas devant les tribunaux. On salue le geste du gouvernement», a-t-il dit.

Le gouvernement devra inévitablement payer pour se conformer à la loi et réaliser la pleine équité pour les travailleuses à son emploi. Le coût de l'équité aura un impact sur l'issue des prochaines négociations salariales avec les employés de l'État, a indiqué le ministre.

«Manifestement, il y a un payeur de taxes, c'est le même. On ne s'en va pas chercher l'argent à d'autres endroits que dans la poche des contribuables québécois. Par conséquent, c'est clair qu'il va y avoir manifestement un payeur dans tout ça.»

La grande argentine de l'État a laissé planer la possibilité d'un gel salarial dans la fonction publique.

«Vous savez, vous êtes au courant comme moi que nous avons une situa-

tion financière difficile et précaire (...) Les contraintes budgétaires nous posent problème», a-t-elle dit, refusant d'écarter quelque scénario que ce soit, y compris celui de n'offrir aucune augmentation.

«Je ne rejette rien et je n'accepte rien. Je vais vous dire: Ce n'est pas décidé. Aujourd'hui, nous parlons de l'équité salariale, nous mettons l'emphasis sur l'équité, c'est ça qui est important.»

L'article 9 de la Loi sur l'équité salariale permettrait à des entreprises disposant de certaines mesures de relativité salariale d'échapper à l'application de l'équité, telle que définie par la législation de 1996.

En tout, 125 entreprises, sur les 45 000 au Québec, se sont prévalues du régime d'exception, dont le plus gros employeur, le gouvernement lui-même.

Vivement contesté par les centrales syndicales, l'article 9 a été invalidé le 9 janvier dernier par la juge Carole Julien de la Cour supérieure du Québec, qui y voyait une «dérobade», une dérogation injuste, à la loi.

À quelques jours de l'expiration du délai d'appel, le gouvernement du Québec a finalement pris acte de la décision et n'a d'autre choix que de convoquer les organisations syndicales en vue d'amorcer des négociations dès la semaine prochaine.

Un règlement n'est cependant pas à portée de main, a prévenu la ministre.

«Nous souhaitons, évidemment, régler le plus rapidement possible, mais on ne se fixe pas de délai. Le dossier de l'équité salariale, c'est un dossier complexe, c'est un dossier qui n'est pas clair.» ■

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B.: TOUS LES POSTES ANNONCÉS SONT OUVERTS ÉGALEMENT AUX FEMMES ET AUX HOMMES

GRÂCE À UNE FORTE CROISSANCE,

un important concessionnaire à Trois-Rivières est à la recherche de

3 CONSEILLER(È)RES AUX VENTES

Vous avez plus de deux ans d'expérience dans la vente et vous désirez faire une carrière des plus prometteuses dans le domaine de l'automobile, n'hésitez pas à joindre nos rangs.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 13 février 2004 à :

**C.P. 668
Département 12540
Trois-Rivières (Québec) G9A 5J6**

Le N

COURSETV1 Pax 0 110454
Twin Map 1 20400

bond de 152 % des années 60

...lus élevées (2824 \$)
...ourriture et les vête-
...oses sous l'angle du
...disponible perçu par
...villes (impôts sur le
...impôt foncier, etc.),
...nent beaucoup dété-
...elon l'Institut Fraser,
...en 1961 comparati-
...dernière. Soit 1675 \$
...disponible de 5000 \$
...60, contre 27 640 \$
...moyen de 58 782 \$,
...en 2003.
...ne en substance l'or-
...des contribuables ne
...leur pouvoir d'achat,
...nements.
...ne moyenne, utilisée
...un peu plus d'un
...en-vant taxes et impôts,
...Le

L'impôt sur le revenu

Les deux provinces qui remportent la palme, en termes de la proportion du revenu disponible de la famille moyenne qui disparaît dans les coffres des gouvernements, sont le Québec (49,8 % en 2003) et la Colombie-Britannique (49,6 %).

«Ce sont les deux provinces qui n'ont pas encore entamé la réforme de leur régime fiscal, dit Niels Veldhuis. Quand Gordon Campbell a pris le pouvoir en Colombie Britannique en 2001, il y a eu une baisse du fardeau fiscal, après quoi de nombreuses taxes -sur le tabac, l'alcool, etc.- et les impôts fonciers ont augmenté.»

Perçu comme la composante la plus lourde du fardeau fiscal, l'impôt sur le revenu l'est moins qu'il n'y paraît, puisqu'il ne représentait, en 2003, et toujours pour la famille moyenne, que 32 % de l'ensemble.

Les taxes et les impôts perçus au titre de

la sécurité sociale et de l'assurance-maladie
comptaient de leur côté pour 20 % du total.

et les taxes de vente (TPS et TVQ au Québec) pour 16 %.

1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 26

Détente

Courrier du coeur

COURRIER: courrierdanielle@hotmail.com

ou par la poste à: 1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières G9A

DANIELLE PERRON

collaboration spéciale

Est-ce que je dois l'aimer ?

Bonjour Danielle,

Je tiens en premier lieu à vous féliciter pour vos judicieux conseils. Voici mon problème...

J'ai maintenant 15 ans, j'ai eu une relation avec un garçon il y a quelques mois. Mais maintenant, tout est terminé. On se parle encore un peu, mais beaucoup moins qu'avant. Il arrive qu'il me dise qu'il m'aime toujours, mais le lendemain, une autre fille a gagné son coeur. Je ne sais plus quoi penser, est-ce que je l'aime encore? Est-ce qu'il me dit cela juste pour me blesser encore plus que je le suis déjà? Est-ce qu'il me dit cela juste pour voir ma réaction? Il me dit aussi qu'il a tout essayé pour m'oublier, mais qu'il n'est pas capable. Pourtant, il a eu plein de blondes après moi.

Moi je suis restée célibataire car je n'ai pas encore la force de m'engager dans une autre histoire d'amour pour le moment... Il ne faut surtout pas me demander si je l'aime car je ne le sais pas (des fois je l'adore à mourir, et à d'autres moments j'me dis que ce n'est pas un gars pour moi). C'est sûr que lorsque j'apprends qu'il sort avec une

autre, ça me fait quelque chose. J'essaie de l'oublier et passer à autre chose, mais je reviens toujours à la case départ.

Qu'est-ce que je dois faire? Lui dire que je l'aime aussi quand il me dit qu'il est incapable de cesser de m'aimer? SVP aidez-moi! J'en parle souvent avec des amies, mais c'est sans succès... Merci à l'avance!

P.S: J'aimerais que vous me répondiez par courriel, sans publier ma lettre, et si ce n'est pas possible, svp, ne dites pas mon nom, j'aimerais rester dans l'anonymat, pour éviter des tonnes de questions...

Anonyme ou une fille au coeur brisé

Bonjour,

Je te remercie de me faire confiance. Tu as vécu une expérience douloureuse. Est-ce que tu le vois à tous les jours à l'école? Tu n'es plus avec lui alors que tu étais si proche! Ça te préoccupe beaucoup. Alors, il ne faut pas que cette souffrance soit vaine! Sers-toi d'elle pour prendre la décision de ne plus avoir à subir cela. Je te conseille de ne plus sortir avec un gars de l'école.

Ce serait pire encore si tu sortais avec un autre garçon pour te venger de

lui car tu t'apprêterais à vivre encore plus de problèmes. Les étapes de l'Amour ne sont pas les mêmes chez les filles et chez les garçons. (J'en reparlerai un autre jour). Alors, il y a des risques à souffrir, surtout quand cela implique des relations intimes à l'adolescence. En les évitant, tu te protèges. (Il n'y a pas de condom pour le coeur!).

C'est difficile de ne pas sortir avec aucun gars durant 3 ou 4 ans? Oui peut-être! Parfois c'est difficile mais dis-toi qu'un beau jardin ne s'obtient pas sans effort. Ça vaut la peine de travailler fort car la récolte est tellement bonne! Ceux qui ne travaillent pas, récoltent peu, ils ont faim. Avec un coeur brisé, ils voudraient bien recommencer! Il faut laisser le temps au fruit de mûrir avant de le cueillir et puis l'attente est récompensée!

Tu verras que ton coeur va revivre dans la joie. Plus longtemps tu resteras célibataire, plus ton coeur sera libre et ne sera brisé par personne. Décide d'être heureuse, tu verras, les autres t'envieront! Ta patience à vivre une relation de couple sera récompensée et pour ne pas trouver le temps trop long, un petit conseil: fais des activités, implique-toi dans des projets, des groupes. ●

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



HOROSCOPE

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)

Les aspects maléfiques entre Mars, Saturne et Uranus provoqueront une recrudescence d'accidents. Si vous le pouvez, évitez de voyager aujourd'hui.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)

Votre esprit clair et méthodique vous permettra de résoudre aisément ces problèmes mineurs. Mettez vos comptes à jour. Il est encore temps de réparer certaines erreurs.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)

À votre travail, c'est le moment de prendre la direction des opérations. Chassez vos doutes. Vous êtes parfaitement capable de commander! Les problèmes du jour vous semblent écrasants. Certains détails vous ont sans doute échappé.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)

Tout le monde ne possède pas vos qualités intellectuelles. Mettez à profit vos qualités de gestionnaire. Excellente journée pour conclure des accords. Vous avez l'humeur particulièrement romantique.

LION

(du 23 juillet au 23 août)

La Pleine Lune vous rend nerveux. Vous vous sentez fatigué. Ne dépassez pas les limites de vos forces. Vous êtes d'ordinaire si réaliste, vous rêvez. Uranus favorise les contacts avec votre entourage.

VIERGE

(du 24 août au 22 septembre)

Vous avez absolument besoin de vous détendre. Une promenade en soirée est à conseiller. Préparez-vous à un début de journée éprouvant. Vos supérieurs seront pointilleux. Attention!

BALANCE

(du 23 septembre au 23 octobre)

Ne vous laissez pas guider par vos émotions. Votre travail est favorisé. Pas de grandes initiatives, sans doute, mais des progrès notables. Votre famille attend beaucoup de vous. Ne la décevez pas.

SCORPION

(du 24 octobre au 22 novembre)

Ne ratez pas une occasion inespérée! Vous n'êtes pas d'humeur très sociable. Tant pis. Vos proches devront faire un effort d'adaptation. Modérez votre esprit critique. Très bonne journée pour faire vos comptes.

SAGITTAIRE

(du 23 novembre au 21 décembre)

Avec vous, rien à craindre. Vous gérez vos finances avec sérieux et compétence. Surveillez votre santé. Il n'est pourtant pas dans vos habitudes de vous laisser aller. Vos proches se montrent exigeants à votre égard.

CAPRICORNE

(du 22 décembre au 21 janvier)

Ne vous dérobez pas à vos obligations. Ce soir, vous sentirez heureux de vivre. Vos idées ne déclenchent pas l'enthousiasme que vous escomptiez? A vous de jouer. Si vous y tenez, battez-vous pour les défendre...

VERSEAU

(du 22 janvier au 19 février)

Il vaudrait mieux vous y mettre tout de suite, ça ira mieux par la suite. N'accordez pas votre confiance à des personnes que vous connaissez à peine.

POISSON

(du 20 février au 20 mars)

À moins d'être vraiment très conciliant, vous aurez du mal à maintenir l'harmonie dans votre famille. Si vous avez des démarches à faire c'est le bon jour. Vous bénéficierez de l'appui de personnes influentes. ●

MOT MYSTÈRE

COMPOSITEURS - Un mot de 9 lettres

E	O	A	L	A	I	N	R	A	M	E	A	U	V	F
S	F	C	M	A	S	C	A	G	N	I	J	I	E	B
E	I	T	A	S	L	E	G	N	D	O	A	S	M	E
R	L	B	B	R	O	O	L	R	P	N	O	N	O	C
A	E	K	E	U	E	K	E	L	W	O	H	A	N	A
V	I	C	A	L	U	V	I	A	I	T	W	V	K	U
E	R	I	K	R	I	N	E	S	D	G	R	E	B	D
L	B	M	T	C	O	U	Y	S	O	N	E	A	L	E
A	A	A	M	Y	N	V	S	U	R	I	L	T	E	L
G	G	T	R	A	O	A	D	S	N	L	U	R	I	A
O	L	S	T	P	C	I	R	U	A	L	R	C	G	L
S	U	G	N	I	M	E	S	F	I	E	L	D	E	A
S	C	C	V	E	G	A	Y	A	F	U	D	R	I	N
E	K	E	L	E	C	O	C	Q	A	U	B	E	R	D
C	S	H	R	E	D	D	I	N	G	K	C	A	G	E

ALAIN
AMY
AUBER
AURIC
BECAUD
BERG
BREL
CAGE
CAMPRA
CUI
DAO
DELALANDE
DUFAY
DVORAK
ELGAR

ELLINGTON
EVANS
FALLA
FERRE
FIELD
FRANCK
GABRIELI
GILLES
GLUCK
GOSSEC
GOUDIMEL
GRIEG
ISAAK
IVES
JOPLIN

KOSMA
KURTAG
LALO
LASSUS
LECOCO
LEKEU
LIGETI
MASCAGNI
MINGUS
MONK
NAT
NONO
OHANA
POWELL
RAMEAU

RAVEL
REDDING
REGER
SATIE
SEVERAC
SIBELIUS
STAMIC
VARESE
VERDI
VIAN
WIDOR
YUN

Solution du dernier problème : ASSIETTE

MM1002

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

No 922

HORIZONTALEMENT

- Penderie - Grade.
- N'aboutit pas - Non-croyant.
- Action de retenir une place.
- Qui a des cicatrices de varicelle - Se taper mutuellement dans la main en signe d'accord.
- Vieille monnaie - État créé en 1948 - Dissimulé.
- Il y en a plus d'un à Las Vegas - Petit flacon.
- Ville du Japon - Souhaitée.
- Pâté rond - Hallucinogène.
- Il nous est indispensable - Rait - Symbole d'un métal léger.
- Exhumer - Aire de vent.
- Symbole du fer - Marque une liaison - Surveillées secrètement.
- Frappé.

VERTICALEMENT

- Personnage de Rabelais - Marque le mépris.
- Pluies de courte durée - De même.
- Couleur - Indigné.
- Évoque le bruit d'une sonnette - Trois fois.

- Personnes - Rigueur.
- Renvoyer la lumière.
- Puritains.
- Se joue avec des baguettes - Mèche.
- Devenir chétif (v. pr) - Virtuosité.
- Exprime un mouvement soudain - Le petit écran - Préposition.
- Mammifères carnivores - Cinéaste indien.
- Après le do - Plante vivace malodorante - Altération musicale.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	R	A	N	D	R	E	P	I	T		
2	R	E	P	E	R	E	S	R	A	D	E	
3	A	L	E		E	N	T	E	R	R	E	S
4	V	E	R	T	S	A	P	O		E	T	
5	A	V	O	I	S	I	N	A	N	T	S	
6	D	E		M	E	N	D	I	E	R	D	
7	E		D	O	S	E		S	E	I	N	E
8	A	I	R		R	O	S	S	E		L	
9	A	C	C	E	N	T	U	E		R	A	I
10	F	E	T	E		S		C	E	N	E	
11	I	R	E		U	S	I	T	E		G	E
12	N	E	R	O	N		L	A	S	S	E	S

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

PLACE CANADEL

Un hommage aux frères Deveault et à leurs partenaires

Louiseville (MEL)

La Ville de Louiseville a tenu à rendre hommage, hier soir, aux frères Guy, Jean et Michel Deveault de Canadel ainsi qu'à tous ceux qui ont pris part à la réalisation du préau, qui se trouve sur la rue de la Mennais. Une infrastructure qui fait le bonheur du Festival de la galette de sarrasin mais qui pourra également être utilisée pour une foule d'autres activités.

«Le projet rencontrait les besoins de la population et les objectifs qu'on peut avoir comme corporation. Tout le monde en profite aujourd'hui. On peut y tenir des spectacles, des tournois de pétanque, toutes sortes d'activités, il suffit de penser à ce qu'on veut faire», mentionne M. Guy Deveault, président de Meubles Canadel.

C'est Yvon Picotte qui a eu l'idée de ce préau, mais à l'origine il imaginait un projet plus modeste d'une valeur d'environ 150 000 \$. Grâce aux frères Deveault et à leurs partenaires, un préau d'une valeur de 600 000 \$ et d'une capacité de 4000 personnes a finalement été construit. «Le Festival de la galette était rendu à un tournant. Il avait besoin d'un équipement majeur, c'était une question de survie», souligne M. Picotte. «On a aujourd'hui un équipement qui sert à l'ensemble de nos citoyens. Grâce à Canadel et ses



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

La Ville de Louiseville a rendu hommage, hier, aux gens qui ont contribué à la réalisation du préau. Un tableau a d'ailleurs été remis par la mairesse, Jocelyne Elliott Leblanc, aux frères Guy et Jean Deveault de Canadel. Michel Deveault était absent.

collaborateurs, on a un équipement qui a donné des ailes, je pense pour les 30 prochaines années, au festival», renchérit la mairesse de Louiseville, Jocelyne Elliott Leblanc.

La Place Canadel fait actuellement le bonheur des patineurs puisque la Ville a fait un anneau de glace autour du bâtiment. Hier, une oeuvre de l'artiste-peintre louisevillois, Jean Chevalier, a été remis à chacun des 14 part-

naires qui ont contribué au projet. Les frères Deveault ont eu droit à une oeuvre plus imposante sur laquelle on retrouve leur portrait au-dessus de la Place Canadel. La Ville adoptera d'ailleurs une résolution pour s'assurer que le préau conservera le nom de Place Canadel.

«De tous les projets qu'on a faits, c'est celui qu'on a eu le plus de plaisir à faire», conclut M. Deveault. ●

CARNAVAL DES VIEILLES-FORGES

Une 12e édition remplie de nouveautés

ANN BOISVERT

Trois-Rivières

La 12e édition du carnaval des Vieilles-Forges est marquée, cette année, par la nouveauté. Toujours soucieux d'offrir à la population un événement familial adapté aux plus jeunes comme aux plus vieux, le comité organisateur a consacré une bonne partie de ses énergies à la confection d'une grille-horaire attrayante pour toute la durée de l'événement qui s'étend sur trois jours, les 6, 7 et 8 février.

Ainsi, l'édition 2004 du carnaval des Vieilles-Forges sera lancée officiellement ce soir, vendredi, sur le coup de 19 h. Une première nouveauté de surcroît, pour marquer l'ouverture, la «Super soirée disco sur glace!»

«Nous voulons faire revivre l'esprit de la roulathèque dans le temps, avec des jeux de lumière, la fameuse boule disco et l'animation musicale toute la soirée», explique, avec fébrilité, la secrétaire du comité organisateur, impliquée bénévolement maintenant depuis quatre ans, Andrée Milot.

Maman de deux adolescents, Madame Milot insiste pour faire ressortir la préoccupation des organisateurs de satisfaire, les jeunes mais également, toute leur famille. «Nous croyons que la formule de notre soirée disco, avec du patinage libre, va permettre aux parents de se sentir plus à l'aise d'accom-

pagner leurs jeunes», explique-t-elle, avec enthousiasme.

Parmi les autres nouveautés de la programmation du carnaval cette année, les convives qui répondront à l'invitation des organisateurs des Vieilles-Forges ce week-end pourront profiter d'un immense chapiteau chauffé sous lequel, entre autres, le chansonnier folklorique Stéphane Robert prendra la vedette samedi soir, à compter de 20 h.

Juste avant, vers 19 h, le ciel sera illuminé par les feux d'artifice qui seront lancés au rythme d'une trame musicale qui durera une bonne trentaine de minutes. Pour accompagner le chansonnier à 20 h, un feu de camp sera alors allumé.

Les après-midi du carnaval des Vieilles-Forges seront aussi bien remplis. Demain, samedi, par exemple, en plus de l'impressionnante glissade sur chambre à air, haute de quelque trente pieds, accessible à toute la famille jusqu'à tard en soirée, de même que des promenades en calèche, également offertes de 13 h à 23 h, une course de chiens de traîneaux sera présentée à 14 h. Une trentaine d'équipes, des attelages de trois et cinq bêtes, sont inscrites, dont six de la région mauricienne.

Dimanche, après la messe carnavalesque de 9 h, à laquelle le bonhomme carnaval lui-même assistera, les amateurs seront choqués avec le retour des fameux concours de bûcherons. ●



CE SOIR, LE GROS LOT BONI EST DE

32,5 MILLIONS \$



Dans l'éventualité où il y aurait plusieurs détenteurs de la sélection gagnante 7 sur 7, le montant total du gros lot serait partagé entre chacun d'eux.

18 ans +



www.loto-quebec.com

MISE SUR TOI
1 866 505-JEUX



Les Sports

LES CATARACTES AU SSM
Sport et conscience sociale - page 15

CANADIEN
Une victoire payante - page 14



LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

La pression sera sur Simon Larose

Il sera opposé à Martin Verkerk en coupe Davis, aujourd'hui

Trois-Rivières



SERGE L'HEUREUX

Simon Larose disputera un des matchs les plus importants de sa carrière, aujourd'hui à Maastricht au Pays-Bas, après avoir été désigné par le capitaine de la formation canadienne de la coupe Davis, Grant Connell, pour évoluer en simple. Son adversaire, désigné par le tirage au sort, hier midi, sera Martin Verkerk, 18e joueur au monde et finaliste aux Internationaux de France à Roland-Garros en 2003. L'autre simple de cette première journée opposera Frank Dancevic et Sjeng Schalken, 15e joueur mondial.

Pour le Canada, l'enjeu est important: sa première présence dans le groupe mondial de la Coupe Davis depuis 1990, acquise contre le Brésil en septembre à Calgary, pourrait être de courte durée s'il subit l'élimination contre les Pays-Bas. «Même si on sait que c'est un gros morceau, nous savons que



PHOTO: PC

Larose, classé au 235e rang du classement général de l'ATP, affrontera Martin Verkerk, 18e joueur au monde et finaliste aux Internationaux de France à Roland-Garros en 2003.

nous sommes capables de les battre, disait Larose lorsque joint par *Le Nouvelliste*, hier. Nous aurons des chances.»

Larose, classé au 235e rang du classement général de l'ATP, se disait bien sûr ravi d'avoir été choisi par le capitaine de la formation canadienne dans ces circonstances. «Ça n'a pas dû être une décision facile pour lui, mais ça veut dire que je suis prêt pour jouer. D'ailleurs, nous avons tous connu une bonne semaine à l'entraînement, et le moral est excellent dans l'équipe», estime le joueur de Cap-de-la-Madeleine, qui ne s'émue pas à l'idée d'affronter un des meilleurs joueurs au monde, un spécialiste de la terre battue qui évoluera devant son public. «Justement, toute la pression sera sur lui, estime-t-il. J'ai l'habitude de bien répondre sous la pression.» C'est justement cette faculté de bien réagir quand les enjeux sont importants qui aurait incité Connell à choisir Larose, de préférence aux vétérans de l'équipe canadienne, Daniel Nestor et Frédéric Niemeyer.

Pour ce match, les Hollandais ont fait aménager - à grands frais, dit-on - un terrain de terre battue à l'intérieur,

convaincus que cette surface avantageait leurs joueurs face au Canada. D'ailleurs, Larose avoue n'avoir pas disputé de match sur la terre battue depuis plus d'un an. «C'est lent, mais j'aime mieux ça qu'une surface super rapide. Comme je frappe bien du fond du terrain et je me déplace bien, je me sens en confiance», assurait-il. L'équipe canadienne s'entraîne sur cette surface depuis lundi, à raison de cinq heures par jour.

En principe, les joueurs choisissent pour les deux premiers simples disputent également les deux derniers, qui seront présentés dimanche, après le double de demain. Par contre, Larose ignore encore s'il jouera dimanche. «Ça va dépendre des matchs de demain (aujourd'hui), et de l'allure du classement après le double, analyse-t-il. C'est sûr que si l'un ou l'autre d'entre nous connaît une contre-performance, le capitaine pourra désigner un autre joueur pour le simple de dimanche.» On se rappellera que contre le Brésil, en septembre à Calgary, Larose avait justement été choisi pour affronter Gustavo Kuerten le dimanche, après avoir été tenu à l'écart des premiers simples. ●

Marie-Ève Nault continue d'impressionner

Elle a participé à ses premiers matchs de niveau international en Chine

PATRICK CHAUVETTE

Trois-Rivières

La Chine n'a pas semblé dépayser la Trifluvienne Marie-Ève Nault qui a vécu, cette semaine, ses premières rencontres de niveau international en carrière avec l'équipe nationale de soccer, dans le cadre de la Coupe des quatre nations tenue à Shenzhen.

Même si le Canada a mordu la poussière face aux représentantes de la Chine, de la Suède et des États-Unis, la jeune fille de 21 ans a enfin pu constater qu'elle avait toutes les aptitudes nécessaires pour évoluer parmi l'élite mondiale au soccer féminin.

«C'est une expérience vraiment incroyable. J'étais franchement nerveuse lors de ma première apparition sur le terrain, mais à mesure que le tournoi avançait, je me sentais de plus en plus à l'aise et en confiance. D'ailleurs, mon entraîneur me l'a fait remarquer. Je peux rivaliser avec les meilleures au monde», a mentionné Nault depuis sa chambre située sur le campus de l'Université du Tennessee, où elle étudie en Sciences de l'activité physique.

La jeune joueuse de défense se rappellera toute sa vie le moment précis où elle a foulé pour la toute première fois la surface gazonnée lors d'une situation de jeu. «Alors qu'il restait vingt minutes à jouer dans la rencontre contre la Chine, mon entraîneur Even Pellerud m'a envoyée dans la mêlée. La première fois que j'ai touché au ballon, j'étais terriblement nerveuse. J'ai cherché en m'en débarrasser aussitôt. Par la suite, les minutes se sont écoulées et je me suis calmée», a expliqué la jeune fille qui a ainsi écouté les dernières minutes de la rencontre remportée 2-1 par la Chine.

Contre la Suède, ensuite, la Trifluvienne a franchi une autre étape importante de sa jeune mais prometteuse carrière internationale alors qu'elle a fait partie de l'alignement partant de l'équi-

pe canadienne pour cette rencontre qu'elle a finalement disputée en entier.

«Un autre stress de plus, a avoué en riant la jeune Nault. Encore une fois, le premier contact avec le ballon fut nerveux, mais ensuite, tout s'est bien déroulé», a-t-elle indiqué au sujet de cette partie gagnée 3-1 par la Suède.

Cependant, ce match complet a permis à l'ancienne porte-couleurs des Lady Vols de l'Université du Tennessee de constater que le calibre de jeu international est de loin ce qu'elle a vécu de plus difficile en carrière.

«Mentalement, c'est très difficile. On ne doit pas manquer une seconde du jeu qui se déroule sur le terrain. En un claquement de doigt, un revirement peut survenir et c'est la contre-attaque. Ce que j'ai goûté lors de mon séjour en Chine, c'est véritablement à un autre niveau de jeu», a renchérit la jeune Nault au sujet de son expérience.

Enfin, une autre surprise de taille l'attendait pour la dernière rencontre du Tournoi des quatre nations contre les États-Unis. Habituellement campée au poste de défenseur gauche, Pellerud a signifié à Marie-Ève qu'elle patrouillerait plutôt le côté droit du terrain, ce qui a eu pour effet d'opposer la jeune Trifluvienne à la redoutable Christine Lilly, une habituée des participations à la Coupe du monde.

«À mon avis, j'ai disputé ma meilleure rencontre du tournoi. J'étais vraiment impressionnée au début de la partie, mais j'ai mis cette idée de côté et je me suis concentrée sur mon jeu. Mon entraîneur a dit de bons commentaires

à mon sujet. Je ne pouvais pas demander mieux», a avoué Nault qui a joué les 85 premières minutes de la partie remportée 2-0 par les Américaines.

Même si le Canada a terminé au dernier rang lors de ce tournoi international, Marie-Ève Nault prétend que c'est la préparation de l'équipe et non le classement final qui importait. Le Canada, on le sait, devra participer à un tournoi de qualification olympique au Costa Rica prévu du 25 février au 7 mars.

Pour y prendre part, Marie-Ève Nault devra à nouveau faire ses preuves lors d'un autre camp d'entraînement de l'équipe nationale prévu très bientôt.

C'est à ce moment qu'elle saura si elle participera à ce qui pourrait bien être l'occasion rêvée pour le Canada d'obtenir un laissez-passer pour les Jeux olympiques d'Athènes, cet été. ●



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

La Trifluvienne Marie-Ève Nault a de nouveau impressionné cette semaine alors qu'elle prenait part à ses premiers matchs de calibre international lors de la Coupe des quatre nations tenue à Shenzhen, en Chine.

DERNIER MATCH LOCAL DE LA SAISON RÉGULIÈRE
À ne pas manquer!
Le SAMEDI 7 FÉVRIER à 15 h 30
SAINT-JOSEPH DE SOREL VS SHAWINIGAN

La grosse machine noire a finalement retrouvé sa vitesse de croisière en ce vendredi soir dès 21 h 30. Le Canadel tentera de consolider sa 2e position dans la LHSM en recevant la visite de l'Xtrême de Shawinigan. Ne manquez pas cette rencontre car on peut sentir que plus ça sent les séries, plus le Canadel joue à la hauteur de son talent. Soyez-y mesdames et messieurs.

3019993



Meilleur spectacle en ville pour 6\$



Prochain match à La Tuque, samedi à 19 h 30.
Marc Lebrun sera en uniforme. Réservez tôt pour le dernier match local contre Shawinigan le vendredi 20 février à 21 h.

Venez célébrer le championnat avec le Nova. L'équipe qu'il faut voir à l'action le vendredi à 20 h 30.

Les Loups de La Tuque VS Le NOVA
Assistons-nous aux confrontations PÉTIQUAY - MICHON BIBEAU - FORTIER

A SAINT-TITE

A NICOLET

ARENA JEAN-GUY TALBOT

Association des parents d'enfants handicapés (A.P.E.H.) inc.

amour patience espoir harmonie

L'A.P.E.H. remercie sincèrement la direction du Tournoi national Pee-Wee pour avoir permis l'intégration de personnes vivant avec une déficience intellectuelle au sein de ses activités.

Bienvenue à la 33e édition
TOURNOI NATIONAL PEE-WEE CAP-DE-LA-MADELEINE

DERNIÈRE FIN DE SEMAINE D'ACTION

COURONNEMENT DES CHAMPIONS LE DIMANCHE 8 FÉVRIER 2004

FINALE CLASSE B à 14 h 45
FINALE CLASSE CC à 16 h

33e édition



26 janvier au 8 février 2004

PÊCHE AUX PETITS POISSONS DES CHENAUX

Claude Devault



Chalets de pêche à louer

Pour réservation : (418) 325-2954
Descente n° 4, poste 27; descente n° 5, poste 43
Sainte-Anne-de-la-Pérade
www.chenauxclaudedevault.com



FORCES ARMÉES CANADA



BUREAU EN GROS

Le Nouvelliste

Une leçon... d'intensité

Drummondville



STEVE TURCOTTE

Les Estacades de Trois-Rivières ont surpris bien des observateurs en prenant la mesure du McDonald's d'Halifax par la marque de 5-2 au tournoi de Drummondville hier après-midi. Les patineurs des Maritimes avaient pourtant enregistré une victoire facile de 7-0 contre Peterborough, jeudi, mais ils en ont eu plein les bras contre les guerriers de Marco Bernard.

Et le mot «guerriers» est employé à juste titre dans le cas des Trifluviens. Les Estacades affrontaient des patineurs beaucoup plus imposants qu'eux hier mais ils n'ont jamais reculé, ce qui a donné lieu à un match palpitant entre deux équipes pratiquant le style du rouleau compresseur. Oui, le duel a été physique à souhait et les Estacades ont offert une véritable leçon d'intensité.

C'est d'ailleurs dans ce genre de match que le vétéran de l'équipe Gaby Roch semble s'amuser.

On se demandait justement comment le combatif attaquant réagirait face à des joueurs du même moule que lui mais plus

matures physiquement et Roch n'a pas déçu. Fidèle à lui-même, l'espoir des Olympiques de Gatineau a bousculé solidement tout ce qui se trouvait sur son chemin, en plus de faire des étincelles autour du filet adverse.

Roch a marqué trois des quatre buts de son équipe, chaque fois posté dans la zone payante. Ses compagnons de trio Maxime Garneau (1-1) et Marc Girouard (0-2) ont aussi disputé un fort match et ils ont amassé deux points chacun. Joël Laliberté a complété la marque alors qu'il ne restait que quelques secondes à écouler au cadran.

Le point tournant du match est survenu au début de la période initiale alors que les Estacades ont écopé d'un désavantage numérique de deux hommes.

Quelques minutes plus tard, c'était à leur tour de profiter d'une attaque massive de deux patineurs qui a conduit au premier filet de la soirée de Roch. «C'est effectivement une grosse séquence pour nous», analysait Bernard. «Nos unités spéciales ont vraiment fait du gros boulot et c'est souvent ce qui fait la différence dans des matchs serrés.»

Bernard était évidemment fort satisfait de l'effort de sa troupe, d'autant plus qu'il

dirigeait pas moins de sept adolescents de 15 ans hier. «Dans les circonstances, on peut dire mission accomplie. On avait parlé aux gars avant le match du défi physique qui les attendait et ils ont retroussé leurs manches plutôt que de baisser la tête. Je dirige des gars de caractère et ils en ont fourni une autre belle preuve.»

Bernard s'est attardé particulièrement au travail de l'unité formée de Roch, Garneau et Girouard et il avait aussi de bons mots pour son petit capitaine Renaud Laprise, lui aussi excellent hier même s'il n'a pas fait scintiller la lumière rouge. «Il y a des recruteurs qui se demandaient si Renaud était capable de se démarquer dans un match physique et ils ont obtenu leur réponse. Comme nos autres leaders, Laprise a répondu à l'appel.»

Les Estacades compléteront la phase préliminaire du tournoi par un affrontement face aux patineurs de Peterborough, qui ont deux défaites en autant de sorties dans les Bois-Francs.

Bernard a déjà mis en garde ses équi-piers contre un excès de confiance même si ceux-ci sont déjà assurés de passer à la ronde des médailles. «Il faut continuer notre bon travail, accomplir les petites choses si non on pourrait se placer nous-mêmes dans le pétrin...»



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Renaud Laprise a démontré qu'il pouvait tenir son bout dans une rencontre à caractère robuste, hier.

CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR DE PATINAGE ARTISTIQUE

Lamy et Beaudoin à Ottawa

SERGE L'HEUREUX

Trois-Rivières

Deux patineurs de la région, Claudie-Anne Lamy, de Trois-Rivières, et Simon Beaudoin, de Gentilly, participent à compter d'aujourd'hui aux Championnats nationaux junior de patinage artistique, à Nepean, en banlieue d'Ottawa. Tous deux ont mérité leur place sur l'équipe du Québec après leur performance au Défi de l'Est du Canada, à Dollard-des-Ormeaux en décembre dernier. À cette occasion, les deux athlètes avaient pris le septième rang dans leur catégorie respective, Beaudoin chez les hommes novices et Lamy en catégorie novice dames.

L'un et l'autre aborde toutefois la compétition du week-end dans une optique bien différente. Confiant à l'entraînement, Lamy vise une place parmi les huit premières, même si elle a pris le risque de changer son programme long après le Défi de l'Est. «J'ai choisi une nouvelle musique après la dernière compétition, expliquait-elle avant son départ. J'ai fait la compétition de Rose-mère avec ce nouveau programme, justement pour placer mon solo, et corriger ce qui n'allait pas. Maintenant, tout va bien à l'entraînement.» Dix-huit patineuses sont inscrites dans sa catégorie.

La protégée de l'entraîneuse Janic Leblanc en sera à sa deuxième participation au championnat canadien junior, mais sa première présence en ca-

tégorie novice; en 2002, elle avait terminé 9e chez les pré-novices. «Je garde la même approche, assure-t-elle. J'ai confiance en moi et j'y vais pour m'amuser d'abord.» Lamy représente le Club de patinage artistique de Trois-Rivières.

De son côté, Simon Beaudoin a dû réviser ses objectifs, lui qui visait une place parmi les cinq premiers. Une mononucléose tenace l'a contraint à réduire son programme d'entraînement en décembre, et même s'il a repris l'entraînement à un rythme normal depuis les fêtes, il ressent encore quelques séquelles. «Je me fatigue plus rapidement, et j'avoue que ça m'inquiète un peu pour le programme long», précise-t-il. Dans ces conditions, il n'était donc pas question de changer son programme, mais les objectifs, eux, ont changé. «Avant ma maladie, je voyais ça plus gros, mais là, je place la barre moins haute. Disons que je serais content de terminer dans la première moitié du peloton. (Seize patineurs sont inscrits dans sa catégorie.) Je veux surtout acquérir de l'expérience, et être fier de moi», explique le patineur, qui est membre du Club de patinage artistique de Trois-Rivières-Ouest.

Déjà à pied d'œuvre depuis quelques jours à Ottawa, les deux représentants de la région participeront, aujourd'hui, au programme court, avant de s'attaquer au programme long, samedi.

LHJMQ

Un marché saturé

Déjà 6000 amateurs de moins que l'an dernier aux matchs des Cataractes

STEVE TURCOTTE

Drummondville

La Ligue de hockey junior majeur du Québec a émis hier son quatrième rapport d'assurances au 31 janvier 2004 et on s'aperçoit que les Cataractes ne réussiront pas à attirer autant d'amateurs que l'an dernier à l'aréna Jacques-Plante, du moins en saison régulière. Jusqu'ici, la plus vieille concession du circuit Courteau a joué ses 24 matchs à domicile devant 46 122 spectateurs, ce qui se traduit par une baisse significative de 6777 clients par rapport au même nombre de sorties la saison dernière.

Pourtant, l'entraîneur-chef et directeur gérant Denis Francoeur dirige une bande spectaculaire avec une offensive talentueuse et un jeune gardien voué à un brillant avenir chez les professionnels en Julien Ellis. Francoeur a aussi répondu au souhait de nombreux partisans en ajoutant de la robustesse à l'équipe avec l'arrivée de Marty Doyle, qui s'avère un des meilleurs bagarreurs de la ligue.

Compte tenu que l'équipe pourrait difficilement offrir un meilleur spectacle, c'est à se demander si les Cataractes commencent à perdre la cote auprès de la population. «Il faut bien analyser la situation avant de sauter trop vite aux conclusions», raconte Francoeur. «Si on compare strictement avec l'an dernier, c'est vrai que ça peut sembler décevant, mais il faut savoir qu'on devrait encore cette année atteindre le cap prestigieux des 70 000 amateurs pour une quatrième campagne de suite. C'est loin d'être banal et si on compare ensuite nos chiffres de cette saison avec une moyenne des dix dernières, on s'aperçoit que c'est assez respectable merci.»

Francoeur est toutefois conscient que le marché dans lequel son équipe évolue est fort compétitif. «En tenant compte de la population de la région, c'est sûrement le marché le plus saturé au Québec. Pas une seule autre région compte sur du calibre universitaire, ju-

nior majeur, senior majeur, senior AA, midget AAA et junior AAA et dans ce contexte, c'est sûr qu'on est plusieurs à se partager la tarte.»

Francoeur convient notamment que l'arrivée du Viking dans le portrait régional a changé la donne pour son équipe. «Ce calibre de jeu draine beaucoup d'amateurs, pas de doute, et comme le Viking joue 25 matchs à domicile, c'est sûr que ça se reflète sur nos assistances», analyse le vétéran entraîneur. «Il y a aussi d'autres facteurs, notamment notre calendrier qui a été loin d'être favorable cette année. On a commencé avec beaucoup de matchs sur la route, ce qui nous a empêchés de créer un momentum, puis on a joué plusieurs matchs à domicile dans un court laps de temps. Chose certaine, ce n'est pas un climat propice à des foules records...»

Les Voltigeurs en ville

Les Cataractes reprennent le boulot ce soir en recevant la visite des Voltigeurs de Drummondville. Invaincus à leurs deux derniers matchs, les Shawiniganais sont toutefois loin d'être convainquants sur la surface glacée par les temps qui courent et Francoeur espère que ses équi-piers trouveront bientôt le moyen de sortir de leur jeu léthargique. «C'est normal de traverser ce genre de période pendant une saison mais il faut maintenant en sortir le plus vite possible», indique-t-il. «Quand ça va moins bien, les gars doivent spécialement faire attention à leur préparation. Ils doivent accomplir les petits détails, et, surtout, jouer avec intensité. Si tu travailles plus fort que l'autre équipe, tu as toujours de bonnes chances de l'emporter.»

Francoeur pourrait saluer le retour au jeu du défenseur format géant Justin Vienneau mais il forcera Pascal Pelletier à regarder le match des tribunes pour soigner une blessure à un tendon d'Achille. Marek Hasek pourrait aussi déclarer forfait, lui qui est embêté par un virus.

Bédard au pays de Vrbata

Trois-Rivières (SLH)

Pour sa première visite en République tchèque, Éric Bédard a fait connaissance avec... Radim Vrbata! Pas en personne, mais par l'entremise de jeunes amateurs de hockey de Mlada-Bolleslav, une agglomération située à environ une heure de route de Prague, et où sera présentée la Coupe du monde de patinage de vitesse courte piste à compter d'aujourd'hui. Vrbata, qui a évolué avec les Cataractes en 2000-01 avant d'être repêché, est originaire de cette ville. «Les jeunes qui sont venus nous voir à l'entraînement connaissent tout de sa carrière dans la Ligue nationale, raconte Bédard. En apprenant que nous venions de Montréal, ils ont répondu: "Saku Koivu!"»

En principe, Bédard ne devait pas participer à cette compétition, mais le désistement de Mathieu Turcotte lui a ouvert la porte en tant que premier substitut sur l'équipe canadienne. «Mathieu ne voulait pas venir faire juste le relais, il a préféré se reposer en prévision du championnat du monde», expliquait Bédard qui, lui, était ravi de prendre sa place, même pour faire «juste le relais».

«Ça me permet de faire un dernier voyage en Europe cette année, puisque je ne participerai pas au Championnat du monde en Suède», expliquait le patineur de Sainte-Thècle, qui s'est trouvé un nouveau rôle en fin de semaine. «Je renseigne les deux nouveaux sur l'équipe, Charles Hamelin et Steve Robillard, qui ne connaissent pas les autres patineurs sur le circuit. Comme Jonathan (Guilmette) et Jean-François (Monette) font toutes les épreuves individuelles, ils n'ont pas le temps de s'occuper des kids, alors j'ai offert à Guy (Thibault, l'entraîneur de l'équipe canadienne) de les aider. Ils savent que ça ne me dérange pas, et j'aime ça en plus.»

Sur la glace, Bédard participera aujourd'hui aux quarts de finale de relais. Environ 25 pays participent à la compétition. «Tous les meilleurs sont ici, sauf les Japonais», précise-t-il.

Le Canadien prend le large

Une victoire importante de 2-1 contre les Islanders

MATHIAS BRUNET

La Presse

Les joueurs du Canadien peuvent prendre leurs vacances de la pause du match des Étoiles l'esprit en paix.

Cette victoire chèrement acquise de 2-1, hier soir au Centre Bell contre les Islanders de New York, leur permet de prendre une avance presque insurmontable sur leurs principaux rivaux dans la course aux séries éliminatoires.

Le Tricolore devance désormais les Sabres de Buffalo, neuvièmes, par 12 points, les Rangers de New York par 13 points et les Thrashers d'Atlanta par 14 points. Les hommes de Claude Julien prennent en outre une avance de cinq points sur les Islanders au septième rang.

Le Canadien affrontait une équipe battue une seule fois au cours de ses dix derniers matchs. Mais il a offert une performance supérieure à ses deux précédentes contre Chicago et Pittsburgh,

deux équipes de second ordre, et bombardé le gardien Garth Snow de 38 tirs.

Deux des principaux candidats au titre de recrue par excellence, Michael Ryder, du Canadien, et Trent Hunter, des Islanders, s'affrontaient et Ryder a eu l'honneur de marquer le but décisif à mi-chemin en troisième période à la suite d'une échappée.

Le Canadien a pris une avance d'un but à la huitième minute de la première période. Mike Ribeiro a le talent pour réussir des petits tours de magie à l'occasion et il en a sorti un de son chapeau en première période lors d'un avantage numérique. De derrière le filet, un endroit où il est très à l'aise, Ribeiro a visé le dos du gardien Garth Snow et la rondelle a rebondi derrière la ligne des buts. Un jeu à la Gretzky.

Sheldon Souray a récolté une mention d'aide bien méritée sur le jeu puisqu'il a habilement intercepté la rondelle à la ligne bleue adverse pour permettre à l'attaque de se poursuivre.

La foule a eu droit à un autre jeu spectaculaire au milieu de ce premier engagement lorsque la recrue Mike Komisarek a racheté une gaffe à la ligne bleue adverse avec une percutante mise en échec aux dépens de Mariusz Czerkawski, qui tentait de se faufiler entre les deux défenseurs.

Les Islanders ont provoqué l'égalité à la fin de la période, lors d'un avantage numérique de quatre minutes. Le défenseur Kenny Jonsson a exécuté une passe parfaite à Justin Papineau qui s'est échappé et a surpris José Théodore d'un tir bas.

Avec une égalité de 1-1, le Canadien a bénéficié de trois avantages numériques consécutifs dans la deuxième portion de la deuxième période, mais ils n'ont pas marqué. Ribeiro a réussi quelques jeux spectaculaires dans la dernière minute de l'engagement, mais ses coéquipiers n'ont pu en profiter. Il aura fallu le but de Ryder en troisième pour faire un gagnant.



Centres de ski	Conditions des pistes	Nouvelle neige (cm)	Nombre de pistes ouvertes	Nombre total de pistes	Pourcentage de pistes ouvertes
QUÉBEC-CHARLEVÊUX					
Le Massif	Poudreuse	25	36	36	100%
Grand-Fonds	Poudreuse	40	14	14	100%
Mont Ste-Anne	Poudr. compacte	6	62	63	98%
Stoneham	Trav. mécan.	11	32	32	100%
HAUT-QUÉBEC S.E.					
Mont Carmel	Poudreuse	0	13	13	100%
Ski La Tuque	Neige artific.	5	11	11	100%
St-Mathieu	Fermé/journée	0	0	13	0%
Vallée du Parc	Poudr. compacte	0	18	18	100%
ESTRIE					
Bromont	Poudr. compacte	0	52	52	100%
Mont Orford	Poudr. compacte	25	54	54	100%
Mont Sutton	Poudreuse	6-8	53	53	100%
Owl's Head	Poudr. compacte	10	42	43	98%
LAURENTIDES					
Chanteclair	Poudr. compacte	20	22	25	88%
Gray Rocks	Poudr. compacte	10	17	22	77%
Mont St-Sauveur	Poudr. compacte	0	38	38	100%
Ski Morin Heights	Poudr. compacte	0	17	23	74%
Trémblant	Poudr. compacte	4	93	94	99%
LAVAL/ESTRIE					
Val St-Côme	Poudr. nouv.	15	28	29	97%

© Services Commerciaux MM 2003

Stoneham Express

Horaires réguliers
lundi, mercredi
vendredi et samedi.

36.99\$
plus taxes

Information et achats:
SPORTS RÉCUPÉRATION
1305, rue Amherst, Trois-Rivières

NOUVEAU! Tél.: 371-2116

Achetez vos billets en ligne: www.autobushelie.com

STONEHAM
Horaires réguliers
lundi, mercredi
vendredi et samedi.

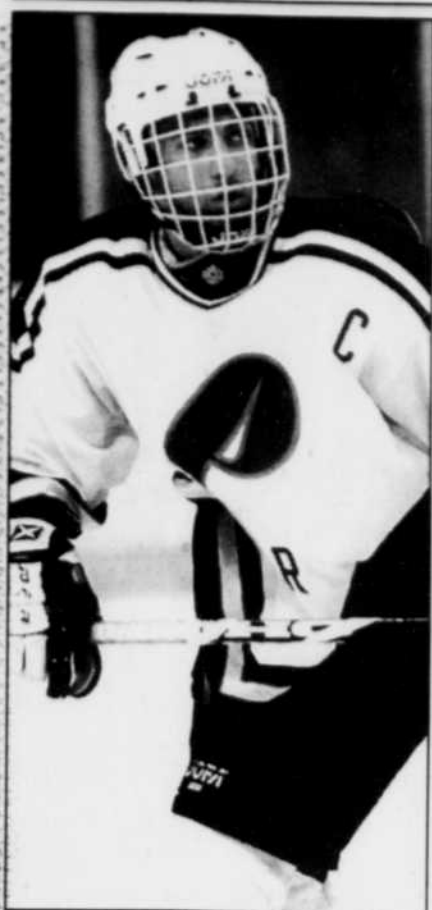
36.99\$
plus taxes

SUGARLOAF
Dimanche 8 février 2004

65.99\$
plus taxes

61.99\$
plus taxes

*Taxes en sus. Ces prix incluent le transport et le transfert en autobus de la zone.



Le capitaine des Patriotes,
Jean-Philippe Glaude

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Week-end en apparence facile pour les Patriotes

Toronto et Ryerson s'amènent en ville

PATRICK CHAUVETTE
Trois-Rivières

C'est un week-end d'apparence facile qui attend les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières alors qu'ils recevront coup sur coup les Blues de Toronto et les Rams de Ryerson au Colisée de Trois-Rivières.

Si la rencontre de samedi, à 13 h 30, face à Ryerson, s'annonce être une proie facile pour les hommes de Jacques Laporte - les Rams affichent le pire dossier du SIC avec seulement deux victoires en 18 parties -, celle de ce soir, cédulée à 19 h 30, contre Toronto, se veut un bon test pour les Patriotes classés au septième rang du Top 10 hebdomadaire du hockey masculin de Sport interuniversitaire canadien.

C'est qu'en novembre dernier, les Patriotes avaient difficilement vaincu les Blues par la marque de 2-1 à Toronto.

Même si cette dernière montre un dossier de 6-9-2-1 pour 15 points (12 points de moins que les Patriotes avec un match en main), une victoire contre les Triluviens lui permettrait d'aller rejoindre Queen's en tête de la section centre-est.

«À chaque saison, nous éprouvons de la difficulté à jouer contre eux. Au cours des dernières années, nous les affrontons à la Coupe Queen et nous réussissons finalement par les battre. Disons qu'ils ne nous portent pas dans leur cœur», a avoué le capitaine Jean-Philippe Glaude, élu cette semaine Pa-

triotte de la semaine en raison de sa performance de deux buts et une passe dans la victoire de son équipe, 5-3, face à Concordia, vendredi dernier.

Les Patriotes devront donc jouer de prudence face aux Blues s'ils veulent continuer sur leur séquence de trois victoires consécutives remportées de belles façons face à McGill, Ottawa et Concordia.

«D'ici à la fin de la saison, nous focussions sur notre travail d'équipe, et non sur l'adversaire que nous affrontons. Nous sommes actuellement en préparation pour les séries éliminatoires qui approchent. Chaque partie nous permet de nous améliorer pour être fin prêts pour cette étape importante de l'année», a indiqué Glaude qui, en l'ab-

sence de l'entraîneur Jacques Laporte, s'occupait, hier, de diriger la séance d'entraînement sur la glace.

Demain, les Patriotes vont recevoir les Rams de Ryerson et cette fois, la troupe de Laporte ne devra pas céder à la tentation de jouer la carte de l'individualisme et ainsi faire fi du plan de match de la partie.

«Lorsque tu affrontes une équipe moins talentueuse, il y a toujours un danger de vouloir obtenir un ou deux points de plus pour ta fiche personnelle. Même si nous avons blanchi Ryerson à notre dernière rencontre (4-0), nous devons aborder cette rencontre comme une partie importante à notre préparation personnelle pour l'après-saison», a indiqué le défenseur qui endosse le chandail numéro 28. ●

Quand le sport et la conscience sociale cohabitent

STEVE TURCOTTE
Shawinigan

Au Séminaire Sainte-Marie, la conscience sociale, on connaît ça!

Pendant que des finissants donnent un coup de main aux jeunes de secondaire I dans leurs devoirs et que les mordus d'informatique offrent des cours d'initiation aux aînés le soir, plus de 200 élèves ont accepté hier midi de payer pour assister au traditionnel match de volley-ball entre l'équipe de l'école et quelques joueurs des Cataractes de Shawinigan.

L'activité est organisée à chaque année mais c'était la première fois qu'on exigeait un prix d'entrée à la porte du gymnase afin de venir en aide aux sinistrés de Notre-Dame-de-Montauban. «C'est une bonne façon de sensibiliser nos jeunes à faire leur part quand des catastrophes surviennent près d'eux», répétait Bob Lord, le responsable des sports à l'institution shawiniganaise et initiateur de l'activité-bénéfice. «C'est bien plus pour le principe que pour le montant remis car les billets sont en vente au coût de 50 cents et de 1 \$, mais on a quand même remis un chèque de 150 \$».

Les élèves ne se sont pas faits prier longtemps quand Lord a rendu public son projet. «Bob, c'est l'homme de toutes les causes, et il n'a pas eu de misère à trouver des élèves pour l'aider dans le cadre de ce projet», mentionne le directeur général de l'établissement Réjean Lemay. «C'est plaisant de voir que les jeunes embarquent», poursuit Lemay.

«C'était une bonne idée et la preuve, c'est



PHOTO: LA PRESSE

Le match de volley-ball entre l'équipe cadette féminine du Séminaire Sainte-Marie et des joueurs des Cataractes a suscité beaucoup d'intérêt même si, pour la première fois, les élèves devaient payer pour y assister.

qu'il y a autant de monde que par les années passées», soulignait Marjorie Turcotte, une étudiante de secondaire V, qui a accepté volontiers de payer 1 \$ pour assister au match sur les lignes de côté.

«Tant mieux si l'activité peut être profitable à des gens dans le besoin. C'est un bon spectacle, et puis les filles vont gagner. Les Cataractes sont peut-être bons au hockey, mais au volley-ball, on voit qu'ils n'ont aucune technique et notre équipe va l'emporter.»

La jeune femme ferait certes une excellente analyste puisque les cadettes du SSM l'ont effectivement emporté 25-18 et 9-3 face à la bande de

hockeyeurs formée de Marc-Olivier Gignac, Julien Ellis, Nicolas Désilets, Mathieu Gravel, Jonathan Jollette et Jonathan Boutin.

Les cadettes n'étaient pas peu fières de leur performance, surtout qu'elles ont vengé les grandes juvéniles qui ont perdu leur match l'an dernier. «L'équipe n'était pas nerveuse, juste fébrile», racontait Andrée-Ann Benoit, qui s'est beaucoup impliquée dans l'activité, tout comme sa coéquipière Joëlle Savard. «En fait, on avait seulement un peu peur de se faire planter comme les juvéniles l'année dernière. Mais quand le match a commencé et qu'on a vu qu'on était dans le coup, on s'est bien amusé», poursuit Benoit.

Savard, de son côté, rigolait de voir les joueurs des Cataractes signer des autographes après leur défaite. «C'est pourtant notre équipe qui a gagné, non?», questionnait la sympathique étudiante. «En plus, les jeunes de l'école ont encouragé davantage les Cataractes que notre équipe pendant le match. Mais bon, tout ça fait partie du jeu.»

Les joueurs des Cataractes ont aussi apprécié leur expérience et ils assuraient tous après le match qu'ils ont joué au maximum de leur possibilité. «C'est juste que je suis pourri au volley-ball», confiait Ellis qui, comme ses coéquipiers, aimeraient bien obtenir leur revanche... au hockey cosom! ●

Lewis annoncerait sa retraite

Londres (AP)

Le champion mondial des poids lourds Lennox Lewis a convoqué une conférence de presse aujourd'hui et tout semble indiquer qu'il annoncera qu'il prend sa retraite. Certains observateurs croyaient que Lewis pourrait accepter un combat revanche contre Vitali Klitschko. Le boxeur britannique, qui a grandi à Kitchener, en Ontario, fera connaître ses plans d'avenir aux médias dans un hôtel cinq étoiles de Londres.

La BBC, citant des sources anonymes en provenance des États-Unis et se basant sur des faits rapportés par d'autres médias britanniques, a affirmé que Lewis mettrait fin à sa carrière de 14 ans. Son entourage a refusé de confirmer la nouvelle. Toutefois, plus tard dans la journée, plusieurs journaux et les membres du milieu de la boxe affirmaient tous la même chose: Lewis prendra sa retraite.

Il deviendrait ainsi le premier détenteur d'un titre mondial des poids lourds à prendre sa retraite depuis Rocky Marciano en 1956. Gene Tunney avait fait la même chose en 1928.

Lewis avait remporté le titre des super poids lourds pour le Canada à l'occasion des Jeux olympiques de Séoul en 1988, mais il était ensuite retourné dans son pays natal, l'Angleterre, dans le but d'amorcer sa carrière dans les rangs professionnels. À ce niveau, il a présenté un dossier de 41-2-1 avec 32 K.O.

Lewis a remporté le championnat mondial pour la première fois en 1992, par défaut. Le champion de la WBC, Riddick Bowe, avait dû renoncer à sa couronne. Bowe, au milieu d'une dispute avec la WBC, avait jeté sa ceinture de champion dans une poubelle à l'occasion d'une



PHOTO: PC

Lennox Lewis, que les amateurs de boxe de la région ont eu l'occasion de voir à l'oeuvre à Trois-Rivières en 1984 dans le cadre du championnat canadien.

conférence de presse tenue à Londres.

Les deux défaites subies par Lewis — aux mains d'Oliver McCall et Hasim Rahman — étaient d'énormes surprises, mais il a ensuite obtenu sa revanche contre l'un et l'autre. Son seul combat nul a été disputé contre Evander Holyfield, lors d'un combat qu'il avait pourtant remporté aux yeux de la plupart des observateurs. Il a ensuite battu Holyfield aux points pour devenir le champion mondial incontesté. ●

Le Titan affronte sa bête noire

PATRICK CHAUVETTE
Trois-Rivières

La formation de hockey féminin du Collège Laflèche sera au Collège Saint-Laurent, ce soir, afin d'y affronter sa bête noire de la saison, les Patriotes. Depuis le début de la saison régulière, les deux formations ont disputé deux parties nulles lorsqu'elles se sont affrontées, 3-3 à Saint-Laurent, en octobre, et 2-2 au Pavillon de la jeunesse, en novembre dernier.

«Les Patriotes misent sur une excellente gardienne de but ainsi que sur deux filles parmi les quatre meilleures compteuses de la ligue, Mélissa Roy, la première, et Nathalie Gravel. Mais le res-

te de l'équipe est ordinaire. Si nous parvenons à maîtriser ces trois joueuses, nous serons en mesure de remporter une première victoire contre eux», a indiqué François Thibault à propos de Saint-Laurent qui occupe le troisième rang au classement général, à sept points du Titan.

Blessée dernièrement, la gardienne de but Marie-Pier Rioux ne pourra pas prendre part à la partie. C'est Francesca Perron, qui joue également comme joueuse durant la saison, qui sera devant le filet pour le Collège Laflèche. Marilyn Gingras de même que Véronique Moisan manqueront également à l'appel. ●

PROMO Saint-Valentin

Fêtez la Saint-Valentin avec l'Hippodrome

Remplissez le coupon et déposez-le dans le baril à cet effet à l'entrée principale de l'Hippodrome.

Cinq couples seront choisis à la fin de la 2e course du samedi 14 février. Ces derniers profiteront d'un tour de piste des amoureux en diligence de luxe.

Un couple sera choisi parmi les cinq finalistes qui méritera un magnifique forfait de l'Hôtel Delta de Trois-Rivières comprenant une nuitée pour deux, un souper en table d'hôte ainsi que le petit déjeuner.

N'oubliez pas nos programmes de courses en direct, tous les samedis en après-midi, à partir de 13 h.

Coupon de participation

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

STATISTIQUES



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY



SAISON 2003-2004

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION NORD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Toronto	55	30	14	8	3	152	131	71	14	9	2	16	8	6	6	G-1
Boston	56	27	14	11	4	142	128	69	12	9	7	15	9	4	G-4	
Ottawa	54	28	15	7	4	130	120	67	16	10	4	12	9	3	P-3	
MONTREAL	56	28	20	6	2	139	123	64	15	10	4	13	2	2	G-3	
Buffalo	55	23	26	5	1	132	141	52	13	11	3	10	16	2	P-1	

SECTION ATLANTIQUE

	Domicile								Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	
Philadelphie	56	28	12	11	5	158	123	72	16	8	2	12	9	9		
New Jersey	53	28	14	10	1	123	100	67	14	10	3	14	5	7		
NY Islanders	54	26	21	5	2	153	135	59	19	8	1	7	15	4		
NY Rangers	55	20	24	7	4	143	157	51	11	15	3	9	13	4		
Pittsburgh	55	11	36	5	3	109	207	30	7	17	3	4	22	2		

SECTION SUD-EST

	Domicile								Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Tampa Bay	54	28	17	6	3	147	119	65	13	9	3	15	11	3	G-1	
Atlanta	56	21	27	6	2	150	170	50	13	13	4	8	16	2	P-4	
Florida	55	18	23	11	3	122	150	50	10	11	6	8	15	5	G-1	
Caroline	55	17	26	10	2	105	138	46	10	13	6	7	15	4	P-2	
Washington	54	17	30	5	2	128	168	41	9	15	3	8	17	2	G-1	

ASSOCIATION DE L'OUEST

	SECTION CENTRALE														
	Domicile									Extérieur					
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Detroit	56	31	15	8	2	181	131	72	19	4	3	12	13	5	G-2
Nashville	54	26	20	6	2	130	142	60	17	8	4	9	14	2	P-2
St. Louis	53	25	20	7	1	127	133	58	15	7	5	10	14	2	P-4
Columbus	54	15	28	8	3	112	153	41	12	13	4	3	18	4	P-1
Chicago	55	14	29	7	5	125	163	40	9	11	4	5	23	3	G-1

SECTION NORD-OUEST

	Domicile								Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Colorado	54	30	11	9	4	167	123	73	16	9	2	14	6	7	P-1	
Vancouver	56	31	15	7	3	168	127	72	14	7	5	17	11	2	G-1	
Calgary	53	26	19	5	3	131	121	60	14	11	4	12	11	1	N-1	
Minnesota	55	19	20	15	2	123	125	55	11	11	6	8	11	9	G-2	
Edmonton	55	22	24	8	1	141	144	53	14	12	3	8	13	5	G-2	

SECTION PACIFIQUE

	Domicile								Extérieur								
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq	
San Jose	54	25	13	11	5	133	111	66	13	7	7	12	11	4	4	G-1	
Dallas	56	27	20	9	0	118	122	63	16	6	5	11	14	4	4	G-4	
Los Angeles	54	21	15	13	5	145	139	60	10	8	11	11	11	5	5	N-1	
Phoenix	53	18	14	14	3	136	153	53	8	13	4	10	8	10	10	P-1	
Anaheim	55	17	23	8	7	119	148	48	11	10	6	6	20	2	2	G-1	

Note: Une équipe qui gagne en prolongation perd deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G). L'équipe qui perd en prolongation perd un point et la partie est inscrite dans la colonne (Dp) défaite en prolongation.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

SAISON RÉGULIÈRE 2003-2004

ASSOCIATION DE L'EST			SAISON RÉGULIÈRE 2003-2004				
	Mj	Pts			B	A	Pts P
x-Philadelphie	56	72	71	M. Ribeiro	15	31	46
x-Toronto	55	71	73	M. Ryder	15	25	40
x-Tampa Bay	54	65	44	S. Souray	15	20	35
Boston	56	69	20	R. Zednik	19	14	33
New Jersey	53	67	11	S. Kovu	9	24	33
Ottawa	54	67	38	J. Bulis	11	10	21
Montréal	56	64	94	Y. Perrault	9	10	19
NY Islanders	54	59	3	P. Brisebois	2	17	19
Buffalo	55	52	26	P. Dagenais	10	7	17
NY Rangers	55	51	71	A. Markov	3	13	16
1 Floride	55	50	30	N. Sundstrom	7	8	15
2 Atlanta	56	50	52	C. Rivet	4	10	14
3 Caroline	55	46	37	J. Juneau	3	8	11
4 Washington	55	41	51	F. Bouillon	0	8	9
5 Pittsburgh	55	30	24	A. Dackell	1	6	8
			17	J. Ward	1	6	8
			22	S. Bégin	3	3	6
			25	C. Kilger	2	2	4
			15	S. Quintal	2	2	4
x-Colorado	54	73	15	D. Langdon	0	3	3
x-Detroit	56	72	65	R. Hainsey	1	1	2
x-San Jose	54	66	81	M. Hossa	1	1	2
Vancouver	56	72	46	B. Gratton	0	1	1
Dallas	56	63	60	J. Théodore	0	1	1
Nashville	54	60	76	J. Balej	0	0	0
Calgary	53	60	32	G. Dwyer	0	0	0
Los Angeles	54	60	88	C. Higgins	0	0	0
St. Louis	53	58	8	M. Komisarck	0	0	0
0 Minnesota	56	55	35	T. Plekanec	0	0	0
1 Phoenix	53	53	30	M. Garon	0	0	0
2 Edmonton	55	53					
3 Anaheim	55	49					
4 Columbus	54	41					
5 Chicago	55	40					

GARDIENS						
	G	P	N	Min	Ba	B/M
60 J. Théodore	22	18	5	2744	95	5
30 M. Garon	6	4	1	648	26	0
Total (2)	28	22	6	3400	123	5

occupe le premier rang de leur section.

HOCKEY — LAH

HOCKEY

HOCKEY — JR AAA

Ligue américaine de hockey

Classement 2003-2004

Association de l'Est

Section canadienne

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Hartford	50	25	16	8	1	114	97	59
Providence	48	22	15	10	1	110	106	55
Worcester	48	22	16	9	1	124	120	52
Manchester	48	23	19	3	1	135	118	52
Lovell	46	21	19	3	1	128	131	48
Portland	47	17	17	7	6	90	98	47
Springfield	47	14	26	5	2	98	129	35

Section Est

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Bridgton	47	21	11	6	3	115	80	63
Philadelphie	48	28	14	5	1	133	104	62
Hershey	54	25	18	8	3	135	134	61
Binghamton	48	22	20	4	2	128	116	52
Wilkes-Barre	46	19	18	5	4	113	115	48
Norfolk	52	19	24	4	5	102	128	47
Albany	46	13	21	6	6	101	142	38

Section Nord

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Hamilton	51	27	15	7	2	148	113	63
Cleveland	48	23	18	4	5	143	135	55
Syracuse	47	21	16	7	3	135	133	52
Rochester	49	21	18	7	3	115	120	52
St. John's	51	21	23	5	2	141	160	49
Toronto	50	18	22	8	2	137	152	46
Manitoba	50	18	23	7	2	130	145	45

Section Ouest

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Gr Rapids	50	29	13	8	0	129	99	66
Chicago	49	25	15	6	3	147	130	59
Milwaukee	45	22	14	6	3	143	110	53
Houston	50	17	21	9	3	116	138	46
Cincinnati	47	18	21	7	1	118	120	44
San Antonio	44	18	20	6	0	112	121	42
Utah	49	15	27	4	3	92	139	37

Note: Un point pour une défaite en prolongation

Mercredi 4 février

Hamilton 4 Rochester 1	
Toronto 4 Binghamton 3	
Syracuse 4 St. John's 2	
Grand Rapids 1 Cincinnati 0	
Hershey 5 Albany 2	
Worcester 3 Lowell 2	
San Antonio 4 Chicago 3	

Jeudi 5 février

Manitoba 4 Cleveland 19H00	
Utah 4 Houston 20H00	
St. John's 4 Toronto 19H00	
Cleveland 4 Hamilton 19H00	
Hershey 4 Binghamton 19H05	
Albany 4 Philadelphia 19H05	
Worcester 4 Portland 19H05	
Hartford 4 Wilkes-Barre 19H05	
Syracuse 4 Grand Rapids 19H30	
San Antonio 4 Norfolk 19H30	
Lowell 4 Bridgeport 19H30	
Utah 4 Cincinnati 19H35	
Manitoba 4 Rochester 19H35	
Manchester 4 Springfield 19H35	
Houston 4 Milwaukee 20H00	

Vendredi 6 février

GOLF: Deuxième ronde du tournoi de Pebble Beach de la PGA, 15h à TSN.	
BASKET-BALL: Les Pacers de l'Indiana affrontent les Raptors de Toronto, 19h30 à TSN.	

Télé-sport

Vendredi, 6 février

GOLF: Deuxième ronde du tournoi de Pebble Beach de la PGA, 15h à TSN.	
BASKET-BALL: Les Pacers de l'Indiana affrontent les Raptors de Toronto, 19h30 à TSN.	

HOCKEY SENIOR

Ligue senior majeur

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Th. Mines	43	33	8	1	1	220	136	68
St-G. Beauce	42	32	10	0	0	187	118	64
Pont-Rouge	42	15	15	3	5	163	159	46
Riv. du Loup	42	17	18	4	3	142	187	41
Quebec	43	18	21	2	2	159	194	40
Saguenay	42	14	23	4	1	144	185	33
Trois-Rivières	43	10	29	2	2	122	193	24

Section Ouest

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Verdun	43	31	11	0	0	239	164	63
Saint-Jean	42	25	17	0	0	205	168	50
St-Hyacinthe	45	23	20	1	1	172	178	48
Sherbrooke	41	21	16	3	1	172	169	46
Leval	42	20	21	0	0	169	180	41
Laval	42	20	22	0	0	167	170	40
Granby	42	14	24	2	2	155	214	32

Jeudi 5 février

Vendredi 6 février

Verdun 4 Saint-H

Arts et Culture

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

«Votons Marc-André Niquet!»

Le jeune chanteur de Pierreville ferait partie de la nouvelle cuvée de Star Académie

Trois-Rivières



STÉPHAN FRAPPIER

C'est le secret le plus total entourant la sélection des 14 jeunes artistes qui feront partie de la deuxième cuvée de Star Académie. La populaire émission de télé-réalité reprendra le contrôle des ondes télévisuelles le 15 février prochain et les maîtres à penser du projet semblent bien déterminés à faire durer le suspense jusqu'au bout. L'an passé, des renseignements avaient permis de connaître l'identité de certains académiciens avant le début de l'émission et les gens de Star Académie ne veulent visiblement pas qu'une chose pareille se reproduise cette année.

Mais comme rien n'est parfait en ce bas monde, des informations ont déjà commencé à circuler. Sur Internet, les «accrocs» de Star Académie s'en donnent déjà à cœur joie en faisant leurs prévisions et, bien sûr, les candidats de la région mauricienne et du Centre-du-Québec n'y échappent pas.

Rappelons que trois jeunes de la région ont participé aux auditions finales. Il s'agit de Karyn Morin (Shawinigan-Sud), Frédérique Granger (Saint-Louis-de-France) et Marc-André Niquet (Pierreville).



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le fan club de Marc-André Niquet est déjà à l'œuvre dans la municipalité de Pierreville.

La question est sur toutes les lèvres: qui des trois aura le privilège de prendre le relève de Jean-François Bastien dans le cœur des fans de la région? Roulement de tambour. Eh bien, ceux qui ont mis un p'tit deux sur Marc-André Niquet devraient collecter une couple de dollars le 15 février prochain.

D'ailleurs, des affiches «Votons Marc-André Niquet» sont déjà installées ici et là dans la municipalité de

Pierreville. En plus, *Le Nouvelliste* a appris que l'équipe de tournage de Star Académie est allée prendre des images durant toute une journée au domicile du jeune chanteur qui a interprété «Pendant que» de Gilles Vigneault et «Sur les chemins d'été (Dans ma Camaro)» de Steve Fiset lors des auditions finales. Comme on dit: 1 + 1 = 2!

Il est par contre impossible de confirmer l'une ou l'autre de ces informa-

tions auprès des personnes concernées. D'ailleurs, la cinquantaine de jeunes chanteurs qui ont pris part aux auditions finales ont été «conviés» au mutisme total. On a beau appeler, rappeler, puis encore rappeler, c'est rien, rien, puis encore rien.

Pourtant, une bonne trentaine de ces artistes qui ont passé l'ultime étape de sélection savent déjà qu'ils n'ont pas été retenus par le jury de sélection. Mais ils ne veulent quand même rien dire... sauf peut-être qu'ils sont assurés d'être présents à la première émission en tant que membres de la chorale Star Académie!

Les autres (environ 18) qui verront leur rêve se poursuivre le 15 février seraient pour leur part toujours dans l'expectative. Et Marc-André Niquet ferait partie de ce groupe. «Pas de nouvelle, bonne nouvelle», doivent-ils se dire. Mais impossible d'en savoir plus. Visi-

blement, les organisateurs de l'émission laissent ainsi planer l'incertitude pour éviter que les médias ne volent le punch en dévoilant les noms des nouveaux académiciens avant le début de l'émission.

C'est donc le 15 février au soir, pas avant, que ces jeunes artistes aux ongles rongés jusqu'aux coudes sauront s'ils font partie des 12 qui passent directement à l'académie ou s'ils doivent subir la pénible étape du «repêchage» pour y accéder. De longues heures d'attente... qui connaîtront leur point culminant dans quelques jours. D'ici là, c'est le secret complet. Enfin, presque! ●

Le sein de Janet Jackson continue de faire des remous, jusqu'à «ER»

Los Angeles (AP)

Le sein droit de Janet Jackson continue de faire des remous aux États-Unis. La chaîne NBC a annoncé qu'elle allait retirer une séquence d'un épisode de la série «Urgences» diffusé jeudi soir.

Dans cette scène, on devait voir la poitrine partiellement dénudée d'une octogénaire recevant un traitement d'urgence.

Dans un communiqué, NBC a estimé que cette scène est «appropriée dans son contexte» et elle aurait été diffusée après 22 h 30 (heure de New York). Toutefois, poursuit la chaîne, il est impossible de ne pas tenir compte de l'agitation et l'émotion provoqués par le duo sexy de Justin Timberlake et Janet Jackson lors la mi-temps du Super Bowl. NBC a donc demandé aux producteurs d'«Urgences» de retirer cette scène.

Justin Timberlake, lui, a déclaré mercredi que sa propre famille avait été choquée par son duo sexy. Mais il insiste sur le fait qu'il pensait qu'en tirant sur le haut en cuir de sa partenaire, il dévoilerait un bustier et non pas sein à quelque 89 millions de téléspectateurs américains.

Attrapez ces enfants!

MISSION SANS PERMISSION

version française de «CATCH THAT KID»

www.catchthatkid.com

DÈS AUJOURD'HUI!

TROIS-RIVIÈRES O. CINÉMA DU CAP SHAWINIGAN LOUISEVILLE

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL OU WWW.TRIESTE.CA

NE MANQUEZ PAS LA SOIRÉE DES OSCARS LE 29 FÉVRIER

ICE CUBE CEDRIC THE ENTERTAINER

CHEZ LE BARBIER 2

DE RETOUR EN AFFAIRES

www.mgm.com

DISTRIBUÉ PAR MGM DISTRIBUTION CO.

À L'AFFICHE FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES

CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS

«LE MEILLEUR FILM DE HOCKEY JAMAIS VU.»

Steve Gown, The Movie Network

MIRACLE

WALT DISNEY PICTURES PRÉSENTE

KURT RUSSELL

DISTRIBUÉ PAR BUENA VISTA PICTURES

©DISNEY ENTERPRISES, INC.

À L'AFFICHE FLEUR DE LYS GALERIES DU CAP LE BERNARD TROIS-RIVIÈRES CAP DE MADELINE SHAWINIGAN

CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS

LES CINÉMAS BIERMANS Ligne Info-Films 539-8899

PLACE BIERMANS, SHAWINIGAN

HORAIRE JUSQU'AU 12 FÉVRIER 2004

MONSTRE (16+ violence)

Couche-tard ven. sam. 23h40

Ven. au dim. 13h00 - 15h20 - 18h50 - 21h25

Lundi au jeudi 18h50 - 21h25

MIRACLE (R)

Couche-tard ven. sam. 24h10

Ven. au dim. 12h50 - 15h30 - 18h50 - 21h30

Lundi au jeudi 18h50 - 21h30

LES INVASIONS BARBARES (13+)

Couche-tard ven. sam. 23h45

Ven. au dim. 13h10 - 15h30 - 18h50 - 21h25

Lundi au jeudi 18h50 - 21h25

MISSION SANS PERMISSION (R)

Couche-tard ven. sam. 23h20

Ven. au dim. 13h00 - 15h00 - 17h00 - 19h00 - 21h20

Lundi au jeudi 18h00 - 21h20

LA GRANDE ARNAQUE (G découpée aux yeux et lèvres)

Couche-tard ven. sam. 23h40

Ven. au dim. 13h10 - 15h30 - 18h50 - 21h25

Mardi et mercredi 19h00

GAGNEZ UN RENDEZ-VOUS AVEC TAD HAMILTON (R)

Couche-tard ven. sam. 23h10

Tous les soirs 21h00

LE PROJET D'ALEXANDRA (16+)

Ven. au dim. 15h20 - 21h20

Lundi au jeudi 21h15

L'EFFET PAPILLON (13+ violence)

Couche-tard ven. sam. 23h40

Ven. au dim. 13h00 - 15h20 - 18h55 - 21h20

Lundi au jeudi 18h55 - 21h20

21 GRAMMES (13+)

Couche-tard ven. sam. 23h50

Ven. au dim. 15h30 - 21h15

Lundi au jeudi 21h15

VOICI POLY (R)

Ven. au dim. 13h10 - 19h00

Lundi au jeudi 19h00

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX: LE RETOUR DU ROI (G 9c au 18c)

Ven. au dim. 12h00 - 15h45

NOUVELLE SOIRÉE DE TOSCANA (G) Lundi & jeudi 19h00

INFO-FILMS - 24 HEURES PAR JOUR - 539-8899

SALLE DE QUILLES T.-R.-O.

Du lundi au jeudi de 21 h 30 à 23 h 30

15 \$ * l'allée

16 petites et 28 grosses QUILLES INFORMATISÉES

Fermez les lumières, montez le volume et... pressez le bouton des effets spéciaux, car c'est le

PARTY AU BOWLING

Tous les vendredis soir

CLAIR DE LUNE

de minuit à 2 h 30

25 \$ * l'allée (souliers inclus)

Tous les samedis soir

CLAIR DE LUNE

de 23 h 30 à 2 h 30

Tous les dimanches matin

DÉJEUNER ET QUILLES

(3 parties) 6,95 \$ *

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX TOUS LES JOURS

Spéciaux pour groupes, amassez des fonds pour associations, clubs, etc.

Renseignements : 374-4668

Rosette Durand, gérante

Reservez tôt!

* Toutes les taxes incluses.

3016875

Le Nouvelliste en collaboration avec **Énergie 102.3**

INVITENT 100 PERSONNES À ASSISTER À L'AVANT-PREMIÈRE DE

LA PASSION DU CHRIST

UN FILM DE MEL GIBSON

JIM CAVIEZEL

25 FÉVRIER 2004

LE JEUDI 19 FÉVRIER 2004 À 19 H AU CINÉMA FLEUR DE LYS

(4520, boul. Royal)

POUR PARTICIPER :

Remplissez le coupon ci-joint et postez-le à l'adresse indiquée • L'annonce sera publiée les 6 et 9 février 2004

Les 50 gagnants recevront un laissez-passer double par la poste • Le tirage aura lieu le 12 février à 2004

La valeur des prix est de 1000\$ • Règlements du concours disponibles chez Groupe Popcorn.

www.lapassionduchrist.com

CONCOURS PASSION DU CHRIST

4520, boul. Royal, Trois-Rivières, (QC) G9A 4N2

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Âge _____

Tél. (jour) _____ (soir) _____

Prière d'écrire lisiblement

3018157

Ce soir 21 h

Choco, chocolat.

À la di Stasio

Gâteau chaud pur des Caraïbes, brownies, shooters, granité au café...

20 h

La poudre d'escampette

Invasion dans les Cantons-de-l'Est avec Louise Portal.

Réalisation-coordination: Martin Roy

22 h

Belle et Bum

Les Denis Drolet, Richard Petit, Dumas, Dorothée Berryman, Polo...

Animée par Rosane St-Gall et Normand Gauthier.

Télé-Québec

telequebec.tv

Ça change de la télé

Première rencontre concluante

Ariane Moffat était de passage à Trois-Rivières hier soir

Trois-Rivières



LINDA CORBO

Adorable voix, formidable musicienne, parolière de premier ordre, il faudra tout de même attendre encore un bon moment avant de donner d'aussi beaux qualificatifs à la présence sur scène d'Ariane Moffat, un profil qui n'est pas aussi naturel que le reste de ses atouts. Hier à la salle J.-Antonio-Thompson, ils étaient toutefois plusieurs centaines à s'en balancer complètement, pour plutôt se laisser bercer par sa musique et s'imbiber de son univers musical relevé.

Il faut dire que la jeune femme semble faite pour le piano et les claviers, possède une aisance à gratter la guitare et est belle à voir à la batterie. En fait, c'est plutôt mains libres devant un micro que l'artiste semble la moins à son aise. Hier en première portion de soirée, il aura fallu attendre une série de chansons avant que Ariane Moffat entre en contact avec son public, ne serait-ce que pour une phrase ou deux. Sauf qu'une fois ce contact établi, il ira en grandissant, tant et si bien qu'en deuxième partie, la belle se laissera aller à causer plus librement, jusqu'à oser l'humour, qui lui sied bien. Mais pas autant que la candeur qui la caractérise et qui crée son effet.

C'est dans cette atmosphère bon enfant que le très bel album *Aquanaute* nous a été dévoilé dans toute sa palette



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

C'était hier la quatrième présence d'Ariane Moffat sur la scène de la salle J.-Antonio-Thompson, mais la première en tête-à-tête avec son propre public.

de couleurs hier soir, au ravissement d'un public qui l'adore et qui savoure chaque note. Évidemment, avec un seul album, tous les titres y passent, certains très fidèles à l'album, alors que d'autres sont revisités, musicalement parlant, pour se dévoiler encore plus brillamment dans leur nouvel emballage sonore.

Seul dans sa catégorie, *Sur ton parallèle*, *Blanche* et *Point de mire* notamment, prennent de nouveaux reliefs en présence des quatre musiciens qui sont drôlement mis à profit. En revanche, c'est très légèrement accompagnée que Ariane Moffat livra *Poussière d'ange*, au piano, dans une prestation bien sentie pour clore la première partie. Et c'est aussi au piano, seule cette fois, qu'elle donnera les notes de la deuxième partie avec tout autant d'intensité pour entonner *Bien dans rien*.

Si la grande majorité des spectateurs semblaient connaître son album sur le bout des doigts, Ariane Moffat a tout de même servi une primeur, une nouvelle chanson qui, si elle n'a pas encore de titre, a déjà des adeptes. L'artiste donne ici un bel aperçu de ce que donnera la suite de sa jeune carrière dans un avant-goût très intéressant.

Autre clin d'oeil ravissant, celui adressé à Gilles Vigneault à qui elle emprunte un brin de poésie, le temps d'entonner «Le grand cerf volant», pour finalement clore sur une touche de country, avant de quitter sous de chaleureux applaudissements. ●

LES ARTS

EN BREF

Les Grands Explorateurs à Trois-Rivières

Les Grands Explorateurs seront de passage à la salle J.-Antonio-Thompson de Trois-Rivières samedi prochain. Le film d'Yves Sommaylla, *Le Transsibérien de Moscou à Valdivostok*, y sera alors présenté.

À bord du légendaire transsibérien, le cinéaste propose une aventure sur la plus longue voie ferrée du monde. Un périple de 10 000 km pour découvrir la Russie d'hier et d'aujourd'hui. Trois représentations sont prévues: à 14h30, 18h et 20h30.

Nouveau spectacle de Shantal Maure

La chanteuse Shantal Maure sera ce soir au restaurant Le Comix pour y présenter son tout nouveau spectacle intitulé «The Look of Jazz».

Essentiellement composée de pièces issues du répertoire de Diana Krall, la représentation est prévue pour 20h30. Depuis maintenant deux ans, Shantal Maure se produit avec le trio jazz ParHasard. D'ailleurs, pour cette grande primeur, elle sera accompagnée par Philippe Roy à la basse, Érick Laprade à la batterie et Stéphane Milot aux claviers.

«L'humain en quatre dimensions»

Jeune peintre originaire de La Tuque, Marie-Claude Chayer a entrepris le 2 février dernier la réalisation de la grande murale d'hiver du café-galerie l'Embuscade. Elle devient ainsi la huitième artiste à relever ce défi de peindre une oeuvre éphémère directement sur un mur de 9 mètres de long. L'immense tableau sera complété dimanche prochain. En même temps, celle qui a fait ses études à l'École Saïde Bronfman propose une trentaine d'oeuvres réunies sous le thème «L'humain en quatre dimensions». Cette exposition sera présentée jusqu'au 2 avril prochain.

Admission au Conservatoire de Trois-Rivières

Le Conservatoire de musique de Trois-Rivières annonce la tenue de ses concours d'admission pour l'année scolaire 2004-2005. Les demandes d'admission doivent être acheminées à l'établissement au plus tard le 1er mars 2004. Les auditions auront lieu le 8 mars.

Le Conservatoire a comme objectif de former des musiciens professionnels par un enseignement spécialisé et intensif. Pour y être admis, il faut démontrer des aptitudes pour la spécialité choisie et faire preuve de très bonnes aptitudes auditives. Le candidat doit posséder une formation musicale préalable lui permettant d'accéder au programme du Conservatoire.

Les spécialités offertes sont: le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse, la flûte, le hautbois, le basset, le cor, la trompette, le trombone, le tuba, le piano, l'orgue, la harpe et la percussion. Information et demande de formulaire: Marjolaine Gagnon ou Gilles Denoncourt, au 371-6748. ●

«...DES DIALOGUES SAVOUREUX...
MARIE TRINTIGNANT ET SERGI LOPEZ SONT PARFAITS...»

- L'EXPRESS

«...SYMPATHIQUE COMÉDIE PARSEMÉE
DE CLINS D'OEIL À LA CULTURE POP...»

- LE MONDE

«UN FILM DRÔLE ET CHALEUREUX...UNE RÉUSSITE!»

- STUDIO

«...UN SCÉNARIO DÉLIRANT ET HAUTEMENT CASSE-GUEULE...»

- PREMIÈRE

«...EXCELLENTE SURPRISE...DRÔLE,
INVENTIF ET À L'ÉNERGIE COMMUNICATIVE.»

- MCINEMA.COM

«...MISE EN SCÈNE MAGISTRALE,
COMÉDIENS AU SOMMET DE LEUR FORME...»

- TÉLÉ CINE OBS

La Saint-Valentin... virtuelle

Montréal (PC)

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine lance la nouvelle exposition du Musée virtuel du Canada intitulée «La Saint-Valentin: l'amour et la tendresse à travers les âges».

Cette exposition explore l'histoire de la Saint-Valentin célébrée depuis des siècles partout en Amérique du Nord et dans certaines régions d'Europe. L'exposition virtuelle aborde une grande diversité de sujets, tels les symboles de l'amour, les cartes de Saint-

Valentin de différentes époques, la poésie médiévale ainsi que les mythes et les rites entourant cette fête.

Une section est consacrée aux grandes histoires d'amour qui font partie de notre culture, comme celles d'Héloïse et Abélard, de Roméo et Juliette ou encore de Napoléon et Joséphine.

L'exposition est présentée exclusivement dans le site Internet du Musée virtuel du Canada, à l'adresse www.museevirtuel.ca/Exhibitions/Valentin. ●

2 NOMINATIONS AUX OSCAR
Meilleur scénario - Meilleur film étranger

12 NOMINATIONS AUX JUTRA
Meilleur film

GAGNANT

(PRIX DU SCÉNARIO) (PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE) (MEILLEUR FILM NON-EUROPÉEN) (MEILLEUR FILM ÉTRANGER) (MEILLEUR FILM ÉTRANGER)
(MEILLEUR FILM ÉTRANGER) (MEILLEUR FILM ÉTRANGER) (MEILLEUR SCÉNARIO) (PRIX DU PUBLIC) (MEILLEUR FILM CANADIEN)
(PRIX DU PUBLIC) (PRIX HENRI-JEASON) (GERBES D'OR 2003) (MEILLEUR FILM FRANCOPHONE 2003) (MEILLEUR FILM CANADIEN)

les INVASIONS BARBARES
UN FILM DE DENYS ARCAND
PRODUIT PAR DENISE ROBERT ET DANIEL LOUIS

13 De retour dès aujourd'hui! SON DIGITAL
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

NOMINATION AUX OSCAR
MEILLEURE ACTRICE - CHARLIZE THERON

GAGNANT D'UN GOLDEN GLOBE
MEILLEURE ACTRICE (DRAME) CHARLIZE THERON

★★★★
«Charlize Theron livre ce qui est sans aucun doute la meilleure performance de sa carrière et mérite pleinement sa nomination aux Oscars, ainsi que son Golden Globe.»
Le Soleil

CHARLIZE THERON CHRISTINA RICCI
MONSTRE
INSPIRÉ D'UNE HISTOIRE VRAIE

16 Dès aujourd'hui! SON DIGITAL
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

CHRISTAL FILMS • FIDELITÉ PRÉSENT

MONSTRE

UN FILM DE SAMUEL BENCHETRIT

SERGI LOPEZ MARIE TRINTIGNANT FRANÇOIS CLUZET
CHRISTOPHE LAMBERT ET JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

DÈS AUJOURD'HUI!
Ven. au dim. : 13h00 - 15h45 - 19h05 - 21h45
Lun. au jeu. : 19h05 - 21h45

✓ SON DIGITAL

Cinéma fleur de lys
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
375-3277

Programmation
du 6 février au 12 février 2004
OUVERTURE EN APRÈS-MIDI : VENDREDI - SAMEDI & DIMANCHE

MIRACLE, v.l., 134 min. (G), Vendredi au dimanche : 12h30, 15h30, 18h45 et 21h30. Samedi au jeudi : 18h45 et 21h30.

MISSION SANS PERMISSION, v.l., 92 min. (G), Vendredi au dimanche : 12h30, 14h25, 16h25, 19h et 21h. Samedi au jeudi : 19h et 21h.

VOICI POLY, v.l., 90 min. (G), Vendredi au dimanche : 12h30 et 19h05. Samedi au jeudi : 19h05.

BIG FISH : LA LÉGENDE DU GROS POISSON, v.l., 125 min. (G), Vendredi au dimanche : 15h et 21h05. Samedi au jeudi : 21h05.

MONSTRE, v.l., 104 min. 16 ans et +. Vendredi au dimanche : 12h45, 15h25, 18h45 et 21h30. Samedi au jeudi : 18h45 et 21h30. Preuve d'âge demandée.

GAGNEZ UN RENDEZ-VOUS AVEC TAD HAMILTON, v.l., 96 min. (G), Vendredi au dimanche : 12h15.

LES INVASIONS BARBARES, v.l., 113 min. 12 ans et +. Vendredi au dimanche : 15h25, 18h25, 21h10. Samedi au jeudi : 18h25 et 21h10. Preuve d'âge demandée.

LA GRANDE ARNAQUE, v.l., 98 min. (G), Vendredi au dimanche : 15h15 et 19h10. Samedi au jeudi : 19h10.

CHEZ LE BARBIER 2, v.l., 104 min. (G), Vendredi au dimanche : 12h40, 15h40, 18h40 et 21h40. Samedi au jeudi : 18h40 et 21h40.

MAÎTRE À RIGOL, v.l., 138 min. (G), Vendredi au dimanche : 12h30 et 21h. Samedi au jeudi : 21h.

JARIS ET JOHN, v.l., 105 min. (G), Vendredi au dimanche : 13h, 15h45, 18h05 et 21h45. Samedi au jeudi : 18h05 et 21h45. Preuve d'âge demandée.

L'EFFET PAPILLON, v.l., 105 min. 13 ans et +. Vendredi au dimanche : 12h50, 15h25, 18h50 et 21h25. Samedi au jeudi : 18h50 et 21h25.

JARIS ET JOHN, v.l., 105 min. (G), Vendredi au dimanche : 13h, 15h45, 18h05 et 21h45. Samedi au jeudi : 18h05 et 21h45.

JARIS ET JOHN, v.l., 105 min. (G), Vendredi au dimanche : 13h, 15h45, 18h05 et 21h45. Samedi au jeudi : 18h05 et 21h45.

JARIS ET JOHN, v.l., 105 min. (G), Vendredi au dimanche : 13h, 15h45, 18h05 et 21h45. Samedi au jeudi : 18h05 et 21h45.

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com

INFO-HORAIRE: 693-9899

CINÉMA DU CAP

300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine

● Semaine du 6 au 12 février '04 ●

MONSTRE (16-VIOL.)
ven au dim 13:20-16:00-19:10-21:35
lun au jeu 19:10-21:35

MIRACLE v.l. (G)
ven au dim 13:00-15:45-18:55-21:40
lun au jeu 18:55-21:40

MISSION SANS PERMISSION (G)
ven au dim 13:30-15:30-17:30-19:30-21:45
lun au jeu 19:30-21:45

LES INVASIONS BARBARES (13+)
ven au dim 13:15-15:40-19:10-21:25
lun au jeu 19:10-21:25

LA GRANDE ARNAQUE (G+DJE)
ven au dim 15:10-19:15 lun au jeu 19:15

GAGNEZ UN RENDEZ-VOUS AVEC TAD HAMILTON (G)
ven au dim 17:15-21:25 lun au jeu 21:25

LA GRANDE SÉDUCTION (G)
ven au dim 15:55-19:00-21:20
lun au jeu 19:00-21:20

L'EFFET PAPILLON (13-VIOL.)
ven au dim 13:05-16:10-19:05-21:30
lun au jeu 19:05-21:30

ANNIE BROCOLI DANS LES FONDS MARINS (G)
ven au dim 13:10

MOINS CHER LA DOUZAINÉ (G)
ven au dim 13:30

Cinéma du Cap maintenant
OUVERT LES VENDREDI toute la journée



DU CINÉMA GRATUIT PENDANT UN AN
UN WEEK-END POUR 2 À TORONTO
UNE EXPÉRIENCE VIP AU CINÉMA
UNE JOURNÉE DE LUXE À
The Elm Spa
UN MONTANT DE 2000 \$ DE MAGASINAGE À DÉPENSER AU
HAZELTON LANES
LA DESTINATION MAGASINAGE NUMÉRO UN À YORKVILLE

LES CINÉMAS CINEPLEX ET GALAXY PRÉSENTENT
LE CONCOURS CÉLÈBREZ LES OSCARS®

VOUS POURRIEZ GAGNER UN WEEK-END TRAITEMENT DE STAR

SURVEILLEZ VOTRE BILLET D'ENTRÉE POUR LE MOT DE PASSE HEBDOMADAIRE!

POUR PARTICIPER, ALLEZ AUX SITES CINEPLEX.COM OU GALAXYCINEMAS.COM

*Aucun achat n'est requis. Le concours est ouvert aux résidents du Canada. Le concours se termine le 4 mars 2004 à 23h59. Les règlements sont disponibles sur le site cineplex.com ou galaxycinemas.com

Actualité

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

ACTUALITÉS

EN BREF

JEAN LAPIERRE

Poursuite de 125 000 \$

(PC) — La journaliste Brigitte McCann du Journal de Montréal intente une poursuite de 125 000 \$ contre l'ex-animateur de radio et de télévision, Jean Lapierre, et CKAC Radiomédia.

La poursuite est relative à des propos tenus le 10 octobre dernier, propos par lesquels M. Lapierre aurait fait une allusion au fait que la journaliste aurait eu une ou des relations sexuelles avec un garde du corps de Raël.

Mme McCann réclame 100 000 \$ pour atteinte à sa réputation, sa vie privée et sa dignité. Un autre 25 000 \$ s'ajoute pour dommages exemplaires.

Les parties se retrouveront en cours une première fois le 8 mars prochain.

La poursuite allègue que Jean Lapierre aurait fait ces affirmations dans le cadre de l'émission «Bonjour Montréal» avec Paul Arcand.

Par la suite, à l'émission «Lapierre et compagnie», il aurait fait de nouvelles allusions en déclarant, selon la poursuite, à ceux qui voulaient parler avec le garde du corps, qu'il leur donnait un numéro de téléphone à composer.

EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE

Les frais pourraient être remboursés

(PC) — L'État pourrait rembourser les frais d'expertise en matière médico-légale lorsqu'un citoyen conteste une décision devant les tribunaux administratifs, a indiqué le ministre de la Justice, Marc Bellemare.

Plusieurs citoyens qui contestent des décisions de l'État en matière d'accidents de travail ou de maladies professionnelles sont incapables d'assumer les frais d'expertise médicale ou psychologique requis par leur contestation.

Certains s'en sont plaints devant la commission parlementaire qui étudie depuis trois semaines la réforme de la justice administrative. Les travaux de cette commission ont pris fin hier.

CIGARETTES

Le recours collectif rejeté

(PC) — Ce qui s'annonçait comme la plus importante poursuite judiciaire de l'histoire canadienne a été tué dans l'oeuf hier: la Cour supérieure de l'Ontario a refusé d'autoriser un recours collectif contre les trois plus importants fabricants de cigarettes au pays.

Le juge Warren Winkler explique, dans une décision faisant 22 pages, que la poursuite de plusieurs millions de dollars était trop vaste et qu'elle ne satisfait pas aux critères de certification et «qu'un tel processus requerrait l'équivalent de 1000 ans de litiges s'il devait être réalisé».

LOI 101

Ottawa défend avec Québec les dispositions scolaires

(PC) — Fait surprenant, le gouvernement fédéral appuie Québec dans une contestation en Cour suprême des dispositions de la loi 101 interdisant aux francophones et aux allophones d'aller à l'école anglaise.

L'avocat Brent Tyle souhaite que les magistrats déclarent inconstitutionnel l'alinéa 73.2 de la Charte de la langue française du Québec (loi 101) qui interdit l'accès à l'école anglaise à tout enfant qui n'a pas reçu «la majeure partie» de son enseignement primaire et secondaire en anglais au Canada.

Me Tyler prétend que cette disposition de la loi 101 va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés.

Dans le mémoire qu'il vient de soumettre à la Cour suprême, le gouvernement fédéral reconnaît au Québec et aux autres provinces la liberté de déterminer elles-mêmes les critères d'admission à l'école de langue minoritaire, confirmant ainsi la légitimité de l'alinéa 73.2 de la loi 101.

Un retour mouvementé

Martin obligé de désavouer Lapierre sur la question de la clarté référendaire

JOËL-DENIS BELLAVANCE
et KARIM BENESEAIEH

La Presse

Le premier ministre Paul Martin a été contraint de désavouer Jean Lapierre hier, quelques heures seulement après que son candidat vedette au Québec aux prochaines élections eut confirmé son retour en politique en qualifiant la Loi sur la clarté référendaire d'«astuce» et d'«inutile».

Le père de cette loi adoptée au printemps 2000, l'ancien ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, a aussi poliment rappelé M. Lapierre à l'ordre en affirmant que ses propos vont à l'encontre de la position du gouvernement Martin. Cette loi en question, très populaire dans le reste du Canada, constituait le fer de lance de la réplique du gouvernement Chrétien au mouvement souverainiste à la suite de la mince victoire du camp du Non au référendum de 1995 au Québec.

«Je ne crois pas qu'elle soit jamais utilisée», a laissé tomber Jean Lapierre au cours de la conférence de presse annonçant son retour au Parti libéral fédéral. Je ne vois pas de référendum bientôt et, franchement, vous voulez mon opinion? Je crois que c'est une loi inutile. Et il a ajouté: «S'il y avait une véritable volonté de séparation au Québec, une volonté claire, il n'y aurait pas moyen de la stopper avec une astuce. Ça ne marcherait pas.» M. Lapierre sera candidat dans la circonscription d'Outremont, que l'ancien ministre Martin Cauchon lui a offert sur un plateau d'argent en annonçant son départ



PHOTO: PC

Jean Lapierre a confirmé que Paul Martin lui avait confié le poste de lieutenant politique pour le Québec.

de la politique mardi.

Interrogé sur les propos du nouveau lieutenant politique de Paul Martin au Québec, le bureau du premier ministre a affirmé hier que la Loi sur la clarté «est une bonne loi».

«Le premier ministre a voté en faveur de la Loi sur la clarté. Nous estimons que c'est une bonne loi. C'est une bonne loi entre autres parce que ça clarifie justement sur quoi porte ou ne porte pas un référendum. Nous pensons que c'est important si jamais nous devions nous retrouver malheureusement dans une telle situation», a déclaré un conseiller de Paul Martin, qui a requis l'anonymat.

«Pour Paul Martin»

Cela dit, Jean Lapierre a choisi un

local de la bibliothèque Robert-Bourassa, à Outremont, pour annoncer hier son retour officiel en politique. Orateur coloré, il a d'emblée accordé tout le crédit de son geste au nouveau premier ministre. «Si je retourne en politique, c'est pour Paul Martin. Et quand Paul Martin va quitter la politique, je vais sortir de là moi aussi. Je ne m'acocherai pas comme certains.»

Le politicien de 47 ans a confirmé que M. Martin lui avait confié le poste de lieutenant politique pour le Québec.

M. Lapierre s'est longuement attaché à justifier ce qu'il a appelé son «p'tit pas de côté», ses deux années passées au Bloc québécois après l'échec de l'accord du Lac Meech. Cette étiquette de souverainiste a suscité passablement de remous au Canada anglais. «Ils vont

être obligés de m'accepter comme je suis, moi je ne changerai pas, a prévenu M. Lapierre. On peut être un nationaliste québécois, un fier Québécois.»

Il a cependant été cinglant à l'égard du parti qu'il a contribué à fonder en 1990, qu'il voit comme une «coalition arc-en-ciel temporaire et ponctuelle» aujourd'hui «passée date».

Identifié hier dans certains médias comme ayant été à l'origine des fuites qui ont éclaboussé le Parti libéral du Canada, notamment dans le scandale du programme des commandites, M. Lapierre s'est farouchement défendu d'avoir transmis des informations compromettantes sur des membres du gouvernement Chrétien. «Si j'avais eu des informations secrètes qui étaient de nature à démontrer que quelqu'un avait fait quelque chose de pas correct, j'aurais appelé la police.»

S'il a reconnu qu'il recevait des appels fréquents du chef bloquiste Gilles Duceppe, il a tenu à préciser qu'il conseillait ainsi plusieurs politiciens. «Je prends toujours mes appels. Une fois c'était Gilles Duceppe, une fois c'était un autre. Duceppe, il était fort sur le p'tit piton, il appelait plus souvent que d'autres. Mon commentaire parfois l'inspirait, comme ça en inspirait d'autres. Je suis un gars parlable, un gars jasant.»

À Ottawa, M. Duceppe a refusé de divulguer la nature des conversations qu'il a eues dans le passé avec M. Lapierre. M. Duceppe a toutefois dit qu'il voit maintenant M. Lapierre non plus comme un ami mais un adversaire politique.

BASE MILITAIRE DE VALCARTIER

19 soldats ont échoué un test antidopage

Québec (PC)

La direction du troisième bataillon du Royal 22e Régiment a partiellement rendu publics hier les résultats des tests de dépistage auxquels ont dû se soumettre une trentaine de militaires de la base de Valcartier. Des 29 échantillons d'urine prélevés lundi, pas moins de 19 ont révélé la présence de substances illicites.

Parmi les 19 militaires ayant échoué au test de dépistage, 17 devaient se rendre prochainement à Kaboul. Il n'a pas été possible de connaître le type de drogue retrouvé dans les échantillons prélevés.

La direction du Royal 22e Régiment est également demeurée muette quant à la quantité de drogue décelée. Selon le capitaine Mario Couture, officier des affaires publiques du cinquième groupe-brigade mécanisé du Canada, les militaires qui ont échoué au test s'exposent à des mesures administratives ou disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement des Forces canadiennes.

Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne participent pas à la mission Athena, en Afghanistan. «L'enquête n'est pas terminée», a indiqué hier le capitaine Couture, précisant que l'enquête était menée par la police militaire.

«Il faut savoir qu'un militaire qui a échoué à un test de dépistage n'est pas automatiquement expulsé de l'armée, ça prend des facteurs aggravants. Est-ce que, par exemple, le militaire est plus qu'un simple consommateur? A-t-il des problèmes de consommation? Consomme-t-il des drogues dures? Y a-t-il des risques de rechute? C'est tout



PHOTO: PC

Un premier groupe de 125 militaires de Valcartier avaient gagné l'Afghanistan le 20 janvier dernier.

ça que les enquêteurs vont tenter de savoir. On pourrait très bien décider de réhabiliter les militaires qui sont réhabilitables.»

À cet effet, un autre porte-parole des Forces armées canadiennes, le major Christian Lemay, a souligné qu'il était moins coûteux de réhabiliter un militaire déjà entraîné que de l'expulser et d'en former un autre à sa place.

Il semble par ailleurs qu'il soit trop tôt pour déterminer si des accusations

seront portées contre les militaires fautifs.

«Ça va dépendre de ce que va révéler l'enquête», a fait savoir le capitaine Couture. «Tout ce que je peux vous dire, c'est que le simple fait de consommer de la drogue n'est pas nécessairement synonyme d'accusations. Mais s'il devait y avoir des accusations, les renseignements d'usage seront rendus publics une fois disponibles.»

C'est à partir d'informations reçues

il y a plusieurs semaines que la direction a décidé de soumettre 29 militaires de la base de Valcartier à des tests de dépistage de drogues.

La consommation de drogues chez certains militaires pourrait-elle avoir un lien avec le stress du départ pour Kaboul? S'agit-il d'une tactique pour ne pas partir?

«Seule l'enquête pourra nous le dire», a répété le capitaine Couture.

Paul Martin défend son ancienne compagnie

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa (PC)

Devant les attaques répétées des partis d'opposition et des journalistes, hier, le premier ministre Paul Martin a tenté de défendre son ancienne compagnie, disant que CSL International n'aurait pas été concurrentielle si elle n'avait pas bénéficié des mêmes avantages que ses concurrents.

Pour une troisième journée consécutive, le Bloc québécois a bombardé le premier ministre de questions sur les

avantages fiscaux dont bénéficie la filiale internationale de Canada Steamship Lines (CSL). En vertu d'une convention fiscale entre le Canada et les Barbades, les compagnies maritimes canadiennes peuvent s'y incorporer et profiter des taux d'imposition très bas (environ 2,5 pour cent) qui y ont cours.

Le Bloc s'est fait un devoir de rappeler, hier, que cette convention fiscale a été présentée au Parlement, puis adoptée, alors que M. Martin était ministre des Finances.

«Quand on parle de Canadian

Steamship International aux Barbades, où le taux d'impôt est à peu près de 2,5 pour cent pour les quelque premiers millions, comparativement à 37 pour cent ici, et que la compagnie passe soudainement du Liberia aux Barbades (...) on appelle cela comment? On appelle cela faire ses propres affaires en se servant de son poste», a martelé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, était préparé pour parer aux coups et répondre aux affirmations du Bloc à la Chambre des communes.

«Répéter des faussetés ne les transformera pas en vérité, a lancé M. Goodale. Les allégations du Bloc sont un babillage incohérent et une tentative peu subtile de salir le premier ministre.»

Le premier ministre a encaissé les attaques, visiblement irrité et agacé. Plus tôt dans la journée il a toutefois défendu, devant les journalistes, la compagnie qu'il a cédée à ses fils, l'été dernier. «Il faut utiliser les mêmes règles que les compétiteurs» pour être concurrentiel, a fait valoir le premier ministre.

413 Empl
diver

L'ensemble des offres d'emploi disponible se retrouve sur Internet à l'adresse : **www.emploiquebec.net**

- **TRSA - 0343588. CAISSIER/ÈRE.** Poste saisonnier, temps plein, jour, soir, fin de semaine, durant de 6 mois, de avril à la fin de l'été. 7.30\$/heure. Minimum 6 mois d'expérience, entraînement, aptitudes des pour le service à la clientèle, dynamisme. Servir la clientèle, opérer la caisse enregistreuse, recevoir les paiements, répondre au téléphone, effectuer toutes autres tâches connexes.
- **TRSA - 0343591. SUPERVISEUR/E D'ENTRÉE/PT.** Poste saisonnier, temps plein, jour, soir, fin de semaine, durant de 6 mois, de avril à la fin de l'été. 7.30\$/heure. Minimum 6 mois d'expérience, entraînement, aptitudes des pour le service à la clientèle, dynamisme. Servir la clientèle, opérer la caisse enregistreuse, recevoir les paiements, répondre au téléphone, effectuer toutes autres tâches connexes.
- **TRSA - 0343877. CUISINIER/È.** Poste permanent, temps partiel, fin de semaine, entre 15 et 30 heures/semaine. Salaire à discuter. Ponctualité, honnêteté, débrouillardise, préparer et faire cuire les déjeuners, effectuer toutes autres tâches connexes.
- **TRSA - 0344002. CAISSIER/ÈRE DE RESTAURANT.** Poste permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine, entre 25 et 35 heures/semaine. 7.30\$/heure. Présentation soignée, personne fiable et responsable, avoir de l'initiative, aimer travailler avec le public. Prendre les commandes, recevoir les paiements, faire l'entretien du restaurant.
- **TRSA - 0344004. CUISINIER/ÈRE.** Poste, permanent, temps plein, jour, fin de semaine, entre 30 et 35 heures/semaine. 7.30\$/heure. Personne fiable et responsable, avoir de l'initiative, préparer la nourriture pour les déjeuners, faire la cuisson, faire le nettoyage de la cuisine.
- **CAPA - 0343608. ESTHÉTIEN/ÈNE.** Saint-Louis-de-France. Formation en esthétique demandée 2 ans d'expérience. Expérience dans la pose d'ongles un atout. Salaire à discuter. Travailleur/se autonome, possibilité de clientèle fournie. Permanent, temps plein, 30 heures/semaine, de jour, soir, fin de semaine. Curriculum vitae.
- **LSVA - 0344071. CUISINIER/ÈRE.** Temporaire, 35 heures/semaine, jour. Salaire 7.30\$/heure. Souplesse, respect, adaptabilité, initiative (qualités requises pour l'emploi). Être sans emploi, être prestataire de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des trois dernières années. (Louisville)
- **LSVA - 0344037. AIDE EN ALIMENTATION.** Temporaire (30 semaines), 35 heures/semaine, jour. Salaire 7.30\$/heure. Souplesse, respect, adaptabilité, initiative (qualités requises pour l'emploi). Être sans emploi, être prestataire de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des trois dernières années. (Louisville)
- **LSVA - 0339839. CONSEILLER/È EN SERVICES FINANCIERS.** Permanent, temps plein, jour, soir, 35 heures/semaine. Salaire à discuter. DEC ou BAC en administration ou expérience connexe au poste. Titre de planificateur financier. (Louisville)
- **LSVA - 0339781. CAISSIER/È DE CAISSE POPULAIRE.** Permanent, 20 heures/semaine, jour. Salaire selon expérience. Secondaire terminé. Expérience au niveau du service à la clientèle. Connaissances de base en comptabilité, connaissances informatiques. À l'aise avec la manipulation d'argent. (Louisville)
- **LSVA - 0340303. TOILETTEUR/ÈUSE POUR ANIMAUX D'AGREMENT.** Permanent, temps partiel, (entre 15 et 40 heures/semaine selon les besoins). Formation en toilettes d'animaux (obligatoire). Bonne dextérité manuelle, facilité à communiquer avec les maîtres des animaux. Salaire à discuter. (Louisville)
- **LSVA - 0333919. TECHNICIEN/ÈNE EN GRAPHISME ET Dessin Industriel.** Permanent, temps plein, jour, 40 heures/semaine. DEC en araphisme ou dessin industriel, 1 à 2 ans d'expérience. Bilingualité terminée. Connaissance des logiciels suivants : Freehand, Illustrator, PhotoShop, QuarkXpress. Connaissance des Mac. (St-Basile-Nord)
- **LSVA - 0336794. OUVRIER/ÈRE À LA PRODUCTION.** Permanent, temps plein, jour, soir, 40 heures/semaine. Secondaire terminé. Capacité à soulever des charges régulièrement, manuel, débrouillard, aime le travail d'équipe, ponctuel et disponible. (Maskinonge)
- **LSVA - 0336795. MANUTENTIONNAIRE.** Permanent, temps plein, jour. Salaire à discuter. Secondaire terminé, 1 à 2 mois d'expérience. Capacité à déplacer des charges plusieurs fois par jour, donné, ponctuel, aime le travail d'équipe, bonne mémoire. (Maskinonge)
- **LSVA - 0338251. BARMAN/ BARMAID.** Permanent, temps partiel, jour, soir, fin de semaine. 15 heures et plus/semaine. Salaire minimum + pourboires. Aimer travailler avec le public, avoir le sens de la planification. (St-Paulin)
- **LSVA - 0331427. DÉCORATEUR/TRICE D'INTÉRIEUR.** Occasionnel ou temporaire, temps plein, jour, soir, fin de semaine. Entre 30 et 40 heures/semaine. Remplacement de congé de maternité, 1 à 2 années d'expérience. Vente et décoration, présentation soignée, dynamisme, responsabilité, créativité et facilité à s'adapter au goût de la clientèle, posséder une base en dessin technique, être capable de se véhiculer chez la clientèle, permis de conduire valide. (Louisville)
- **LSVA - 0336672. HORTICULTEUR/TRICE.** Saisonnier, temps plein, jour, fin de semaine, 40 heures/semaine. Salaire à discuter. 2 ans d'expérience. Permis de conduire classe 3, entraînement, autonome et responsable. (Louisville)
- **LSVA - 0342484. MASSOTHÉRAPEUTE.** Permanent, temps plein, temps partiel, jour, soir, fin de semaine. Salaire à discuter, occasion d'affaire, nombre d'heures selon votre disponibilité. Secondaire terminé, diplôme en massothérapie, 1 année d'expérience, autres alternatives en médecine douce ou esthétique. (Louisville)
- **LSVA - 0336957. INSTALLATEUR/TRICE D'ARMOIRES DE CUISINE.** Permanent, temps plein, temps partiel, jour. Salaire à discuter. Secondaire terminé, 1 à 2 années d'expérience. Ponctuel, ordonné, consciencieux, débrouillard, autonome, stable. (Louisville)
- **CMA - 033816. EMBALLEUR/SE DE COUCHES.** Permanent, temps partiel, de jour. Salaire à discuter, 25 heures/semaine, Secondaire terminé, 1 à 2 années d'expérience. (Shawinigan-Nord)
- **CMA - 033683. CONCEPTEUR/TRICE GRAPHISTE.** Permanent, temps plein, de jour. Salaire à discuter, 30 heures/semaine. DEC en araphisme, 3 à 5 années d'expérience, maîtrise des logiciels Photoshop 6.0, Illustrator 8.0 et 10.0, QuarkXpress 5.0 et autres logiciels complémentaires pour plateformes MAC et PC. Faire preuve de créativité, initiative et dynamisme, AEC, BAC en communication graphique, très bonne connaissance du français. (Shawinigan)
- **CMA - 0343462. JOURNALIER/ÈRE.** Permanent, temps plein, de jour, 85\$/heure, 40 heures/semaine. Secondaire terminé, expérience dans le béton un atout. Polyvalence, bonne capacité physique. (Grand-Mère)
- **CMA - 0343387. PRÉPOSÉ/È À L'ENTRETIEN MÉNAGER.** Permanent, temps plein, de jour. Salaire à discuter, 35 heures/semaine et + 2 années d'expérience. Posséder une automobile pour se déplacer d'un endroit à l'autre. Entraînement. (Shawinigan-Sud)
- **CMA - 0343379. TÉLÉPHONISTE.** Permanent, temps partiel, de jour et de soir. Salaire à discuter, 15 heures/semaine, 1 à 6 mois d'expérience. (Shawinigan-Sud)
- **CMA - 0343357. JOURNALIER/ÈRE ET AIDE EN CONSTRUCTION.** Temporaire, temps plein, de jour et de soir, 85\$/heure, 40 heures/semaine. Permis de conduire. (St-Gérard-de-Laurentides)
- **CMA - 0343352. SOUDEUR/SE À L'ARC.** Temporaire, temps plein, de jour et de soir, 13\$/semaine, 40 heures/semaine. Diplôme en soudure, 1 à 2 années d'expérience. Permis de conduire. (St-Gérard-de-Laurentides)
- **CMA - 0342510. COUTURIER/ÈRE.** Temporaire, temps plein, de jour, salaire à discuter, 32 heures/semaine. Secondaire terminé, 3 à 5 années d'expérience. (Grand-Mère)
- **CMA - 0340760. PROFESSEUR/È DE FRANÇAIS AU NIVEAU PRIMAIRE.** Temporaire, temps plein, de jour. Salaire à discuter, 37.50 heures/semaine. Être âgé(e) entre 18 et 30 ans et première participation dans le cadre de la stratégie emploi jeunesse. Universitaire terminé, enseignement du français, littérature ou éducation préscolaire et primaire. Bonnes connaissances sur la culture, l'histoire et la géographie québécoise et canadienne française. Faire preuve d'ouverture d'esprit, bonne capacité d'adaptation et d'efficacité professionnelle en milieu culturel. Très bonne connaissance du français et une base en espagnol un atout. (Costa Rica)
- **NICA - 0344129. OUVRIER/ÈRE DE PÉPINIÈRE.** Salaire à discuter. Saisonnier, 40 heures/semaine, jour et fin de semaine, 3 à 11 mois d'expérience, entretien des végétaux, taille, plantation, pose de pavé uni et muret. (Nicole)
- **NICA - 0344100. CHEF D'ÉQUIPE D'OUVRIERS DE PÉPINIÈRE.** Salaire à discuter, saisonnier, 6 mois, jour et fin de semaine, 40 heures/semaine, 1 à 2 ans d'expérience, aérer et superviser les tâches d'aménagement paysager, pose de pavé uni, taille d'arbrustes et autres. (Nicole)

Consultez les guichets d'emploi ou communiquez avec le Centre local d'emploi de votre territoire pour connaître les exigences liées à ces postes.

625 Autos à vendre

CAVALIER 96, Z-22, mécanique A-1, 149 000km, réflecteur de vitre, vente, car se bébé, 3200\$. 293-2935

CAVALIER RS, 89, 240 km, manuelle, très propre, 1000\$ négociable. 228-9666

CAVALIER Z-22
1999, manuelle, noire, garantie 1 an, 145\$/mois

CHEVROLET Corsica 1900, 4 portes, automatique, très équipée, très propre, 4500\$, négociable.
Nissan Sentra GXE, 2002, 4 portes, automatique, très équipée, 15 800\$
Mazda Protégé ES, 2000, 4 portes, automatique, 5 vitesses multipliée, très très équipée, 17 500\$. Jour : 539-7511
Soir : 819-539-4209

CHEVROLET MALIBU 97
équipée, garantie 2 ans,
6400\$. 372-9602
www.autostgermain.com

CHRYSLER CIRRUS
2000, 29 200km seulement,
automatique, 4 portes, équi-
pée A à Z, condition impeccable,
super spécial 9999\$.
Avantage Honda. 539-5400

CHRYSLER LHS 1997

**CLASSIQUES AUTOS
UNIKES LTÉE**
818, BOUL. SAINT-LOUIS,
SAINT-LOUIS DE FRANCE
693-0088

Plus de 30 véhicules en
ventaire. Tous garantis
inspectés.

FORD FOCUS SE
2000, automatique, bas m
lage, très bien équipée.

Prestige Mazda, 539-1015.

EXPLORER LIMITED
1993, 178 000km, 4 ports
4x4, automatique, garanti
1 an, 6350\$. Steff Auto
378-2452

FORD Explorer, Ed.
Bauer, 1992, noire, interie
cuir tan, 165 000km, m
bonne condition, 2800\$ r
gociable, 372-1145

FORD F-150, 1995

FORD F-450, 235 000 km, automatique, garantie 2 ans, 6400\$. 372-9602
www.autostgermain.com

FORD F-450, 235 000 km, 1994, 7,3 turbo diesel, pe être vendu avec boîte réfrigérée. 221-2842

FORD Ranger, 1989, M Cab, V6, 5 vitesses, prop boîte de fibre, 1500\$. 418-365-7603

GMC 1500S
1994, 6.5 turbo diesel, 4x4, king cab, boîte courte, 115 000 km, équipement complet, climatisation, équipe, moteur 185 000 km, très propre, 11 500\$ ferm. Steff Autos. 378-2452

GMC Safari, 86, 8 passagers, moteur 4.3L, automatique, 1000\$, 371-1327

GMC Sonoma 1999, 4x4, 143 000km, climatiseur, direction assistée, 3 portes, king cab, 14 500\$, 819-532-2758

GMC Vandura 2500, 9
6.2L diesel, bonne con-
dition. 377-3424, 372-6448

HONDA CRV LX
2001, 4x4, tout équi-
pée, de garantie 29 m-
2006 ou 100 000km, con-
dition A-1, super spéci-
16 995\$. Avantage Hond
819-539-5401

JEEP Laredo, 1990, 4x4

MAZDA B-4000 SE
2002, 4x4, 28 000km, 4x cab allongé, équipe A à balance de garantie Mazda

MAZDA MPV 9
175 000 km, carrosserie
mécanique A-1, 2000
Ford Aerostar 90, auctu
rouille, 1000\$. 819-336-6123

MAZDA MPV DX
2000, 70 000km, 7 pass
gers, climatiseur, très bi
équipe, super spéci
13 995\$ Repton M-400

MAZDA MPV LX
2000, 62 000km, équipé A
Z, balance de garantie Ma
da, super spécial 15 495
Prestige Mazda. 539-1015

MAZDA TRIBUTE DX
2001, manuelle, très ba
millage, climatiseur, bi
équipé, aubaine. Prestig
Mazda. 819-539-1015

PLYMOUTH VOYAGER
1995, 7 passagers. Garantie 2 ans. 4900\$ - 372-9600
www.autostgermain.com

WINDSTAR LX
1995, moteur 3800, entièrement équipé, vrai bijou, garantie 1 an, aubaine 3995\$
Auto Pier. 819-539-1771

629 Pièces et accessoires

BATTERIE Eliminator, neuve, 50\$, 4 pneus neufs siamesés, 195/75-14, moitié prix, 140\$, 4 freins à disques neufs pour Grand Prix, E, 1989, moitié prix et peinture complète à vendre. 178-0645

ROY RADIO D'AUTOS
Démarreur à distance, 159.95\$, radio à commande
à distance, 159.95\$, radio à commande à distance, 159.95\$,
d. Blaupunkt, 4X55 watts, 159.95\$ (installation incluse).
373-3276 ou 372-7262.

630 Tracteurs

TRACTEUR Ford 5610, roues motrices, 6000 heures, grappe et pelle à neige 19-233-4704, 370-5163

TRACTEUR Kubota B-2 avec souffleur à neige, rétrogradeuse, chargeur

700
SPORT - PLEIN AIR
VÉHICULES
RECREATIFS

702 Articles de sport

ATINS neufs et usagés
ente, échange. Cordonne
e Saint-Philippe, Claude
audet, 1942 Royale, Trois
vières. 375-3444

ÉLO stationnaire, marqu
veslo, comme neuf, ta
bleau d'affichage, avec plu
eurs options, payé 3500
eur 1005. Sulpice 279-7574

721 Tout-terrain
990 Honda 300, 2 roues
 motrices, bonne condition
 2005\$ négociable. Jean-
 Luc, 294-4473 ou 386-0636
994 Kawasaki Bayou 220
 excellente condition, 1800\$
 négociable. Jean-Luc,
 294-4473 ou 386-0636

001, Honda Four Track
500, 4x4, poignées et pous-
sauffants, pare-brise,
œil, banc-coffre, prix à
discuter. Jean-Luc,
94-4473, 385-0636

CITÉ UTILITÉ
HONDA SHAWINIGAN
Meilleurs prix sur VTT. Au
330, boul. Royal, Shawinigan

ONDA Foreman, 450ES.
1999, 4x4, rouge, très pro
re, 4800\$. 819-533-1141

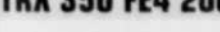
721 Tout-terr

limite

Super vente
30^e
anniversaire

TRX 350 754 8884 8888

1994/03

FAX 350 FC 2004, 0030-

 chez Motos Thibault
 seulement
 205, Dessureault
 Cap-de-la-Madeleine
 375-2222
www.motosthibault.ca

Moto Thibault
CAPORÉLA-MAGLEINE - 8151-5155
205, Dessureault, Cap-de-la-Madeleine 375-2222
www.motosthibault.ca

Super vente **38^e** *anniversaire*
Silverrado 1700cc
Road Star
 Disponibles
 seulement sur
 dépôt habif
 t.l.e.



28 février 2004

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

POWER **YAMAHA** **YAMAHA**

Pluies et arrosage

Remarque

721 rout-terrain JOUS vendons vos VTT tout vous. Toutes marques. motos Courtage 4 Saisons. 74-4444	722 Motoneiges TALX HORAIRE RÉDUIT 325/heure de 14h de 445, sur réparation de motoneige. Temps limité. Vaste choix de pièces neuves et usagées CLINIQUE DE LA MOTO 7525 boul. des Forges Trois-Rivières. 379-8288	733 légères REMORQUE 4, x 12, 2 m. sélux, roules 14 sur côtes 20 p. 1400S. 268-5042 soir
800 AVIS		

MOS négociable. Coteur
1980-1981. 891-691-7717

L.PINE, 1974, 1100S discur-
ble. 819-292-1469

CRICAT CAT Panthera,
1989, 800 cc, 3 cylindres,
1000 miles, échange. A-1.
819-815-4412.

CRICAT CAT 2, 440, 1980,
bonne propriété, impeccable.
2450\$. 914-9126

P.2139, 327-6276

TUNDRA II pont long,
1997, injection, A-1, 2500\$.
118-365-7677

XLT 600 touring, à vendre
2500\$. prenons échange
moto ou VTT. 819-539-8151

YAMAHA Ovation 1990,
moteur 400 (refait à neuf),
bon état, bonne électrique,
poignées chauffantes, tout.
750\$ négociable. 377-3303

842 Encans

ENCAN...ENCAN
Nouvel horaire. Tous les
vendredis 13 heures et les
dimanches 13 heures. Mar-
chandise neuve et usagée.
Les vendeurs sont les bienven-
us. Bienvenue à la tour
1105 Route 161, Saint-Ce-
lestin. 819-229-1825

NARCIT CAT ZL-600 Efficace, marche arrière, impeccable.
800S. 819-697-7378

RCTIC CAT ZRT 600
996, état neuf, chenille neuve. 2500\$. 377-7870

RTIC CAT Powder Spécial, 996, 580cc, chenille longue, siège double, très propre, mécanique A-1, 1800\$ négociable avec toile.
Jean 693-3031

YAMAHA V-Max 600, 1995, extra propre, 8300km
2000\$. 325-2489 Pierre

728 Caravanes, motorisés

ROULOTTE 1999, 25 pi, lts



PROCESSION - AMERICA

RAINE Jarmais... f.
Grand Touring, 1995, 580 cc, tout équipement, 9000 km, 1995\$ 372-7792, 386-0199.

OMBARDEIER Grand touring 87, 500 cc liquide, 2000km, 2200\$, 539-8999, Cellulaire: 698-2205.

OMBARDEIER Grand Touring 583, en excellent état, 20000\$, 418-3261.

OMBARDEIER Marché 2 900 cc, 1995\$, 386-0199.

age, 15 500\$. 285-9062.

731 Motocyclettes

DR 650, 2001, Parafente couleur, 4500\$, 285-9062, 359-3023, 692-4663

VULCAN 800, 2002, 5000 km, état neuf, 6250\$. 450-561-8315

Avic Scrimmeone

Avic Scrimmeone

**ADOPTEUR D'ENFANTS
ORGANISME BENEVOLE**

Pour enfants adoptés, parents biologiques et parents adoptifs.

228-8667

[illegible]

FERME ROBERT BELLERIVE INC.
DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie FERME ROBERT BELLERIVE INC. ayant son siège social au 180, rue Bellerville, Saint-Barnabé (Québec) G0X 2K0, immatriculée sous le numéro 1142636613, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefleur, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone : (819) 376-2501
Téléphone du Service aux abonnés : (819) 376-2000

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine

MXZ700, 2000 itation Mileum noire et rome, très rare, siège passa- r, marche arrière et +, car- de scieris incluse, très bon, 335, 500 \$	Prix de vente au camelot : 3,45 \$ + part du camelot : 0,72 \$ + TPS de 7% : 0,28 \$ + TVA de 7,5% : 0,32 \$ TOTAL : 4,55 \$
OLARIS 600 XL1 97, très copre, moteur défectueux 005, 374-1812	LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale Prix de vente au lieuvre motorisé : 3,41 \$ + part du camelot : 0,72 \$ + TPS de 7% : 0,28 \$ + TVA de 7,5% : 0,33 \$

OLARIS 800 X, 2003, 005, Sor, 289-2616	TOTAL: 4,75 \$		
OLARIS 500 EFi, 1995, is bonne condition, carte 2008 X, 2003, 2003 e. Apres 17h: 328-4659	LIVRAISON A DOMICILE		
OLARIS 1270, 96, 1500 lites, originale, comme neuve. Fast vendre: 3000S 9-336-6123	PATE A L'AVANCE: 12 mois 6 mois 3 mois		
	195,00	102,18	51,09
	T.P.S.	13,65	7,15 5,18
	T.V.Q.	15,45	2,20 4,50
	TOTAL	224,30	117,53 58,77
OLARIS Trail de luxe, 2	PAR LA POSTE		
	Partout au		

ne de senier, avec équipement. 1500\$. 694-7652 OLARIS Ultra Touring 700, 97, 3000 miles, très pro. 7500\$. 294-4486 ou 76-6217 OLARIS XLT SP 1998. Occ. Daniel. 374-4444 ODGO Skandic, 2002, 00 km, parfaite condition. 005. 377-0010	<table border="1"> <tr> <td>Canada</td> <td>12 mois</td> <td>6 mois</td> <td>3 mois</td> <td>1 mois</td> </tr> <tr> <td>PRIX</td> <td>395,20</td> <td>225,18</td> <td>158,08</td> <td>80,00</td> </tr> <tr> <td>T.P.S.</td> <td>15,76</td> <td>15,76</td> <td>11,07</td> <td>5,40</td> </tr> <tr> <td>T.V.Q.</td> <td>31,71</td> <td>18,07</td> <td>12,69</td> <td>6,42</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>454,57</td> <td>258,99</td> <td>181,84</td> <td>92,02</td> </tr> </table> Réduction.....374-2501 ext. 233 Service aux abonnés.....374-2000 Sports.....374-2501 ext. 237 Nécrologie.....374-2323 RUBRIQUE RÉGIONALE	Canada	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois	PRIX	395,20	225,18	158,08	80,00	T.P.S.	15,76	15,76	11,07	5,40	T.V.Q.	31,71	18,07	12,69	6,42	TOTAL	454,57	258,99	181,84	92,02
Canada	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois																						
PRIX	395,20	225,18	158,08	80,00																						
T.P.S.	15,76	15,76	11,07	5,40																						
T.V.Q.	31,71	18,07	12,69	6,42																						
TOTAL	454,57	258,99	181,84	92,02																						

OPER Liquidation, 50%
r tout l'inventaire de pi-
s Artic Cat, J.A. Marine,
ruseville, 819-228-2162

Centre Maurice	376-2000
Zone extérieure	1-877-933-2506

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN, M. Robert
58 ans, Saint-Justin

CHARTIER, M. Gédéon
84 ans, Champlain

de REPENTIGNY, M. Jacques
78 ans, Nicolet

DESCHAMPS DÉSILETS, Mme Jocelyne
59 ans, Trois-Rivières

DEFOSSÉS, M. Pierre Paul
66 ans, Trois-Rivières-Ouest

FORTIN, M. Jean-Guy
73 ans, Pointe-du-Lac

GERVAIS, M. Claude
68 ans, Maskinongé

GROULX, M. Dr Georges
83 ans, Trois-Rivières

HÉROUX, M. Martin
42 ans, Trois-Rivières

LAFRENIÈRE, M. Conrad
91 ans, Saint-Élie-de-Caxton

LAPORTE, M. Charles
83 ans, Shawinigan-Sud

LEMIRE, M. Roger
68 ans, Saint-Constant

MOORE, M. Gérard J.
81 ans, La Tuque

MOREAU NORMANDIN, Mme Louise
51 ans, Cap-de-la-Madeleine

PRÉCOURT TRUDEL, Mme Rose-Marie
79 ans, Trois-Rivières-Ouest

RODGERS LEMIRE, Mme Claire
86 ans, Sherbrooke

ROY VAILLETTE, Mme Denise
73 ans, Sainte-Marthe-du-Cap

TOUSIGNANT, M. Normand
61 ans, Le Gardeur

TOUSIGNANT, M. Marcel
82 ans

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 13h 30 en l'église Saint-Laurent de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse; ses enfants: Lucie (Pierre Lemire), Denis, M-Lise; son petit-fils, Javert; ses frères: Léo (feu Marcelle Boisvert), Philippe (Dora Lavigne); ses sœurs: Paulette (Frank), Thérèse (feu Fernand Lesage); ses belles-sœurs: Janette Rochefort (feu Raymond de Repentigny), Rolande Bellerose (feu Roland Ricard), Gilberte Tremblay (feu Paul-Emile Ricard); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.



**DESCHAMPS
MME JOCELYNE
DÉSILETS**

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, entourée de l'amour des siens, le 2 février 2004, est décédée à l'âge de 59 ans, Mme Jocelyne Désilets, épouse de feu Jacques Deschamps, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 13h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 7 février, à 15h au Complexe funéraire Julien Philibert.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: Cindy, Sandra (Stéphane Deshaies), Yanick (Isabelle Blais), Danny (Catherine St-Louis); ses 9 petits-enfants: Kevin, Jessy, Kelly, Alyson, Jimmy, Jason, Gabriel, Frédéric et Mathieu; ses frères et sœurs: Paul (Lucie Tremblay), André, Réjean, Madeleine, Stanley; sa belle-mère, Marguerite Deschamps; ses belles-sœurs et beaux-frères: Reine-Marie Deschamps (Maurice Bergeron), Jean-Denis Deschamps (Claudette Lapointe), Lise Deschamps (feu Serge Houle), Diane Deschamps (feu Gaston Bédard), Marc Deschamps (Luc Leblanc), Michel Deschamps (Jeannine Bergeron), Monique Deschamps (Yvon Gauthier); elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, dont Ginette Hubert et Marie Blais.

Des dons à la Maison Albatros de Trois-Rivières ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel: complexe@jphilibert.com



**DEFOSSÉS
M. PIERRE PAUL
(P.P.)**

À son domicile, subitement, le 28 janvier 2004, est décédé à l'âge de 66 ans et 4 mois, M. Pierre Paul Desfosés "P.P.", époux de Aline Carbonneau, fils de feu Elphège Desfosés et de feu Juliette Janvier, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Centre funéraire
Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières**

Heure d'accueil: samedi, à partir de 13h 30.

Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 7 février, à 16h au salon du centre funéraire.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Aline Carbonneau; les enfants d'Aline: Daniel Héon, Martine Héon (Francis Champeau); son petit-fils, Olivier Champeau; ses frères et sœurs: Yves Desfosés (Jane States), Henri Desfosés (Vivienne Dubois), Denis Desfosés (Purk Gauvin), Monique Desfosés (Normand Bellefeuille), Diane Desfosés (Réjean Rochefort); ses beaux-frères et belles-sœurs: Gérard Carbonneau, Bibianne Carbonneau (André Vidal), Denise Carbonneau (Ghislain Crépau); ses tantes, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et tous ses ami(e)s, incluant ceux du golf et du curling.

Des dons au Centre de réadaptation Interval seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 374-6225.
Condolances par télécopieur: (819) 374-6227.
Courriel: condolances@centrerousseau.com



**FORTIN
M. JEAN-GUY**

Subitement, à Pointe-du-Lac, le 1er février 2004, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Jean-Guy Fortin, époux de Madeleine Dicaire, demeurant à Pointe-du-Lac.

Il était membre des Chevaliers de Colomb, conseil 7929, de Pointe-du-Lac.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

**Résidence funéraire
St-Louis et fils Ltée
2840, rue Notre-Dame
Pointe-du-Lac**

Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h en l'église de Pointe-du-Lac.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse; ses enfants: Marie-Claire (Carl Perry) et François (Mélanie Gareau) tous de Laval; ses frères et sœurs: Lionel Fortin (Rolande Ouellette) de La Tuque, Rosaire Fortin (Lucienne Bureau) de Rouyn, Raymond Fortin de Trois-Rivières, Nicole Fortin (Jacques Bélanger) de Trois-Rivières, Réjeanne Fortin (feu John Hoag) de Gatineau, Jacques Fortin (Colette Perreault) de La Tuque, Gaston Fortin (feue Pierrette Poirier) de La Tuque; ses beaux-frères et belles-sœurs: Eugène Dicaire (Délise Lalonde) de L'Original, Jeanne-d'Arc Drolet (feu Laurent Dicaire) de Shawinigan, Fernando Dicaire (Cécile Caron) de Jonquière, Jacine Dicaire (feu Adrien Moisan) de La Tuque, Yvette Hamel (feu Lionel Dicaire) de

La Tuque, Lise Tremblay (feu Gabriel Dicaire) de Gatineau, Sœur Marguerite "Margot" Dicaire, s.m. de Montréal, Bernard Dicaire (feu François Gauthier) de La Tuque, Jacques Dicaire (Marielle Bourget) de Montréal; ses filles: Johnny Hoag et Guy Dicaire; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et de nombreux ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la fondation de votre choix.

Renseignements: (819) 377-1991.
Télécopieur: (819) 228-3345.
Courriel: maison.st-louis@infoteck.qc.ca



**GERVAIS
M. CLAUDE
(Bédo)**

À l'hôpital Laval de Québec, le 3 février 2004, est décédé à l'âge de 68 ans et 3 mois, M. Claude Gervais, époux de Julieanne Bastien, demeurant à Maskinongé.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

**Résidence funéraire
St-Louis et fils Ltée
92, rue Saint-Laurent
Maskinongé**

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 11h en l'église de Maskinongé.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Maskinongé.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse; ses enfants: Manon (Serge De Carufel) de Saint-Justin, Guy (Diane Gagnon) de Le Gardeur, Martine (Luc Lebeau) de Louiseville, Danielle (Sylvain Michaud) de Saint-Léon; ses petits-enfants: Sébastien et Francis De Carufel, Adrienne et Guillaume Gervais, Marilyn et Anthony Lebeau, Hugh Michaud; ses frères et sœurs: Marcel Gervais (Jacqueline Morin) de Shawinigan, George Gervais (feu Jules Bastien) de Montréal, Thérèse Gervais (Germaine Lessard) de Maskinongé, André Gervais (Jean-Denis Régimbald) de Saint-Léon, Normand Gervais (Louise Lessard) de Maskinongé, Yvon Gervais de Maskinongé, Gabriel Gervais (Janine Croisetière) de Berthierville, Claudette Gervais (Gilles Blanchette) de Maskinongé, Nicole Gervais (Florent Masson) de Maskinongé; ses belles-sœurs et beaux-frères: Colombe Lambert (feu Jean-Paul Gervais) de Shawinigan, Lucille Bastien (Gilles Lebeau) de Berthierville, Gérard Bastien (Marie-Rose Sylvestre) de Saint-Barthélemy, Marcel Bastien (Solange Dugas) de Châteauguay, Léo Bastien (Hélène Lapointe) de Montréal, Albert Bastien (Louise Gascon) de Pointe-aux-Trembles, Jeanne-d'Arc Bastien (Gérard Dupuis) de Maskinongé, Thérèse Bastien (Jacques Drainville) de Maskinongé, Jules Bastien (Marguerite Lacoursière) de Louiseville, Diane Bastien (Lionel Arseneault) de Charlemagne; son fils, Christian Bergeron; sa filleule, Lyne Hubert; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos dons à la Société canadienne du cancer (1259, rue Hart, Trois-Rivières, Qc, G9A 4S4) seraient grandement appréciés.

Renseignements: (819) 227-2372.
Télécopieur: (819) 228-3345.
Courriel: maison.st-louis@infoteck.qc.ca



**GROULX
DR GEORGES**

À la Résidence La Providence du CHSLD Le Trifluvien, le 30 janvier 2004, est décédé à l'âge de 83 ans et 10 mois, Dr Georges Groulx, époux de Claire Mayrand, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Centre funéraire
Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 13h 30 en l'église de la Cathédrale de la paroisse Immaculée-Conception.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Claire Mayrand; sa fille unique, Hélène; son frère, René Groulx (Yvette); ses belles-sœurs: Georgette Mayrand (feu Armand Lebire), Jeanne D'Arc Mayrand (feu Richard Dessureault), Claire Gélinais (feu Claude Mayrand); de nombreux neveux et nièces des familles Groulx, Shoiry, Dessureault et Lebire, cousins, cousines, dont Clement Légaré, Père Eudiste et plusieurs ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR et au CHSLD Le Trifluvien seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 374-6225.
Condolances par télécopieur: (819) 374-6227.
Courriel: condolances@centrerousseau.com



**HÉROUX
M. MARTIN**

À Trois-Rivières, le 2 février 2004, est décédé à l'âge de 42 ans, M. Martin Héroux, fils de Denise Lacroix et de Jacques Héroux, conjoint de Nathalie Boisclair, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 13h 30 en l'église de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Martin laisse pour pleurer sa perte, sa compagne, Nathalie Boisclair; sa fille, Maude; ses parents: Denise Lacroix et Jacques Héroux; son beau-père, André Boisclair (Louise Crête); sa belle-mère, Carmen Dupont (Pierre Dulude); ses belles-sœurs: Audrey

et Marie-Eve Dupont; ses tantes et oncles: Georgette Lacroix, Marie-Paule Lacroix, Père Émile Lacroix, Père Blanc d'Afrique, Thérèse Lambert (feu Auguste Lacroix), Annie Gauthier (feu Léon Lacroix), Madeleine Héroux (Aimé Trudel), Pauline Héroux (Dr Maurice Leclair), Julien Héroux (Angella Piccinin), Pierre Héroux, René Héroux (Louise Dupré), Denis Héroux (Lucille Boisvert); il laisse aussi plusieurs cousins et cousines des familles Héroux, Trudel, Leclair, Fauteux, Dumont, Lacroix; de nombreux ami(e)s, son patron et ses collègues de travail.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou des dons à l'organisme de votre choix.

Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel: complexe@jphilibert.com



**LAFRENIÈRE
M. CONRAD
1912 - 2004**

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 28 janvier 2004, est décédé à l'âge de 91 ans et 3 mois, M. Conrad Lafrenière, époux de Mme Huguette Arvisais, demeurant à Saint-Élie-de-Caxton.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux:

**Salons funéraires
Oscar St-Ons Ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan**

Heures d'accueil: samedi à partir de 9h.

Une liturgie de la Parole aura lieu au salon funéraire, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.

Outre son épouse, Mme Huguette Arvisais, le défunt laisse dans le deuil, sa fille: Lida (Jacques Hallé); ses petits-enfants: Eric (Aldjandra), David (Barbara), Stéphane et Marc; son ex-épouse: Marjorie Moffatt; les enfants de sa conjointe: Josée Grondin (Pierre Goulet) et leurs enfants: Jean-François et David, Michel Grondin (Louise Bélanger) et leurs enfants: feu Cédric, Caroline; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à l'Association du diabète de la Mauricie seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 536-3717.
Si désiré, condolances par télécopieur: (819) 536-4259.



**LAPORTE
M. CHARLES
1920 - 2004**

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 4 février 2004, est décédé à l'âge de 83 ans et 3 mois, M. Charles Lapointe, célibataire, fils de feu M. Edmond Lapointe et de feu Albina Gélinais, demeurant à la Résidence Val-Mauricie de Shawinigan-Sud.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux:

**Salons funéraires
Oscar St-Ons Ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan**

Heures d'accueil: vendredi, jour des funérailles, à partir de 10h.

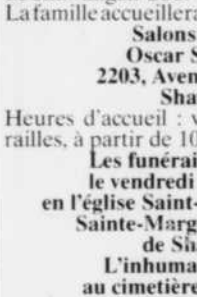
Les funérailles auront lieu le vendredi 6 février, à 11h en l'église Saint-Marc de la paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville de Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Nicolas à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, sa sœur: Révérende Sœur Germaine Lapointe, Oblate de Béthanie de Sainte-Marie-de-Beaucé; sa nièce: Lise Charest de Shawinigan-Sud; ainsi que plusieurs autres neveux, nièces de la famille Lapointe, cousins, cousines et amis dont le personnel de la Résidence Val-Mauricie.

Des dons à l'organisme de votre choix mais spécialement aux Oeuvres des Abbés Martel et Maril seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 536-3717.
Si désiré, condolances par télécopieur: (819) 536-4259.



**LEMIRE
M. ROGER**

Au Centre hospitalier Anna-Laberge de Châteauguay, le 2 février 2004, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Roger Lemire, époux de Denise Boisclair, demeurant à Saint-Constant, autrefois de Trois-Rivières.

Direction des funérailles:

**Maison J.D. Garneau
449, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine**

La famille se réunira à l'église, une heure avant la cérémonie religieuse, pour accueillir parents et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h en l'église Saint-Lazare de Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Denise Boisclair; ses enfants: Luc (Sonia Fortin), Sophie (Denis Lessard); son petit-fils, Christopher; sa mère, Aurèle Dionne-Lemire (feu Lucien Lemire); ses sœurs: Gisèle et Françoise; ses beaux-frères: Jean-Yves et Pierre Boisclair; sa belle-sœur, Louise Boisclair (Claude Malenfant); ainsi que plusieurs parents, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.

Pour renseignements: (819) 376-3731.
Condolances par télécopieur: (819) 376-3715.
Courriel: jdgarnau@arbornemorial.com

À son domicile, le 2 février 2004, après un long combat, est décédé à l'âge de 79 ans et 6 mois, entourée de l'amour des siens, Mme Rose-Marie Trudel, épouse bien-aimée de Ange-Albert Précourt, demeurant à Trois-Rivières-Ouest, autrefois de Sainte-Monique-de-Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère Ltée
1370, boul. Louis-Frédéric
Nicolet**

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h 30 en l'église de Sainte-Monique-de-Nicolet.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Monique-de-Nicolet.

Elle laisse dans le deuil, Ange-Albert Précourt, son époux; elle laisse aussi un grand vide dans la vie de ses filles: Diane Précourt et Louise Précourt, et de ses petits-enfants adorés: Jonathan Faucher (Julie Arsenault), Marie-Josée Crête et Marilyn Crête; ses belles-sœurs et beaux-frères: Marie-Paule Guévin (feu Paul-Emile Trudel), Laure Précourt (feu André Lemire), Justin Précourt (Fernande Bouchard), Estelle René (feu Paul-Emile Précourt), Aimé René (Madeleine Jutras), Cécile Précourt (Jean-Paul Allard), Dominique Drolet (feu Mariette Précourt en premières noces, et en secondes noces Monique Parent). Lise Précourt (Bernard Pinard); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s; aussi des personnes très chères à son cœur: Sabine Scarce, Hélène Précourt, Johanne et Mario Veillette.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à son médecin le docteur Michel Cossette, au personnel du CLSC Des Forges, tout particulièrement ses deux infirmières, Lucie Morinville et Hélène Levasseur, ainsi qu'à tous ceux qui lui ont tenu la main dans sa bataille.

Pour renseignements: (819) 293-4511.
Condolances par télécopieur: (819) 293-8212.
Courriel: jn_rousseau@sogetel.net

La famille se réunira à l'église, une heure avant la cérémonie religieuse, pour accueillir parents et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h en l'église Saint-Lazare de Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Denise Boisclair; ses enfants: Luc (Sonia Fortin), Sophie (Denis Lessard); son petit-fils, Christopher; sa mère, Aurèle Dionne-Lemire (feu Lucien Lemire); ses sœurs: Gisèle et Françoise; ses beaux-frères: Jean-Yves et Pierre Boisclair; sa belle-sœur, Louise Boisclair (Claude Malenfant); ainsi que plusieurs parents, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.

Pour renseignements: (819) 376-3731.
Condolances par télécopieur: (819) 376-3715.
Courriel: jdgarnau@arbornemorial.com

ARCHIVES

Vous pouvez consulter les archives des avis de décès parus dans Le Nouvelliste sur

cyberpresse.ca



**MOORE
M. GÉRARD J.**

À La Tuque, au Centre de la santé et des services sociaux de la Saint-Maurice, le 31 janvier 2004, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Gérard J. Moore, époux de feu Gina Spain, et conjoint de Gilberte Perron, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Salon funéraire
Perreault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque**

Heures d'accueil: le samedi 7 février, de 9h 30 à midi.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial

M. Moore laisse dans le deuil, outre sa conjointe, Gilberte Perron; ses enfants: Maureen (Michel Boulianne), Kathleen (Raymond Plouffe), Lugina (Réjean Croix), Alan (Diane Jacques), Lynda (Ron Lavigne); ses 7 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur: Brian Moore et Dorothy Moore; ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.

Renseignements: (819) 523-3566.
Télécopieur: (819) 523-2701.
Courriel: rf.perreault@sympatico.ca



**MOREAU
NORMANDIN
MME LOUISE**

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 4 février 2004, est décédée à l'âge de 51 ans et 10 mois, Mme Louise Moreau, épouse de Denis Normandin, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

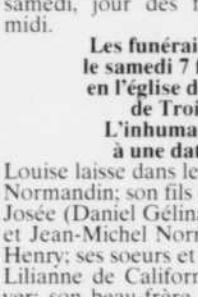
Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h 30 en l'église de la Cathédrale de Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Louise laisse dans le deuil, son époux, Denis Normandin; son fils et sa fille: Mathieu, Josée (Daniel Gélinais); ses beaux-fils: Brian et Jean-Michel Normandin; sa mère, Jackie Henry; ses sœurs et frères: Hélène, Michel, Lilianne de Californie, Claude de Vancouver; son beau-frère, Serge Normandin; son fils, Patrick Moreau; son oncle et sa tante: Réal Henri (Madeleine Lamarche); ses grand(e)s ami(e)s: Francine Côté (Normand Lemire), Thérèse Beaudry (Fernand Milette); elle laisse aussi plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour ceux qui le désirent, des dons à la Maison Albatros de Trois-Rivières seraient grandement appréciés.

Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel: complexe@jphilibert.com



**PRÉCOURT
MME ROSE-MARIE
TRUDEL**

À son domicile, le 2 février 2004, après un long combat, est décédée à l'âge de 79 ans et 6 mois, entourée de l'amour des siens, Mme Rose-Marie Trudel, épouse bien-aimée de Ange-Albert Précourt, demeurant à Trois-Rivières-Ouest, autrefois de Sainte-Monique-de-Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

**Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère Ltée
1370, boul. Louis-Frédéric
Nicolet**

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h 30 en l'église de Sainte-Monique-de-Nicolet.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Monique-de-Nicolet.

Elle laisse dans le deuil, Ange-Albert Précourt, son époux; elle laisse aussi un grand vide dans la vie de ses filles: Diane Précourt et Louise Précourt, et de ses petits-enfants adorés: Jonathan Faucher (Julie Arsenault), Marie-Josée Crête et Marilyn Crête; ses belles-sœurs et beaux-frères: Marie-Paule Guévin (feu Paul-Emile Trudel), Laure Précourt (feu André Lemire), Justin Précourt (Fernande Bouchard), Estelle René (feu Paul-Emile Précourt), Aimé René (Madeleine Jutras), Cécile Précourt (Jean-Paul Allard), Dominique Drolet (feu Mariette Précourt en premières noces, et en secondes noces Monique Parent). Lise Précourt (Bernard Pinard); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s; aussi des personnes très chères à son cœur: Sabine Scarce, Hélène Précourt, Johanne et Mario Veillette.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à son médecin le docteur Michel Cossette, au personnel du CLSC Des Forges, tout particulièrement ses deux infirmières, Lucie Morinville et Hélène Levasseur, ainsi qu'à tous ceux qui lui ont tenu la main dans sa bataille.

Pour renseignements: (819) 293-4511.
Condolances par télécopieur: (819) 293-8212.
Courriel: jn_rousseau@sogetel.net

La famille se réunira à l'église, une heure avant la cérémonie religieuse, pour accueillir parents et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h 30 en l'église de Sainte-Monique-de-Nicolet.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Monique-de-Nicolet.

Elle laisse dans le deuil, Ange-Albert Précourt, son époux; elle laisse aussi un grand vide dans la vie de ses filles: Diane Précourt et Louise Précourt, et de ses petits-enfants adorés: Jonathan Faucher (Julie Arsenault), Marie-Josée Crête et Marilyn Crête; ses belles-sœurs et beaux-frères: Marie-Paule Guévin (feu Paul-Emile Trudel), Laure Précourt (feu André Lemire), Justin Précourt (Fernande Bouchard), Estelle René (feu Paul-Emile Précourt), Aimé René (Madeleine Jutras), Cécile Précourt (Jean-Paul Allard), Dominique Drolet (feu Mariette Précourt en premières noces, et en secondes noces Monique Parent). Lise Précourt (Bernard Pinard); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s; aussi des personnes très chères à son cœur: Sabine Scarce, Hélène Précourt, Johanne et Mario Veillette.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à son médecin le docteur Michel Cossette, au personnel du CLSC Des Forges, tout particulièrement ses deux infirmières, Lucie Morinville et Hélène Levasseur, ainsi qu'à tous ceux qui lui ont tenu la main dans sa bataille.

Pour renseignements: (819) 293-4511.
Condolances par télécopieur: (819) 293-8212.
Courriel: jn_rousseau@sogetel.net

La famille se réunira à l'église, une heure avant la cérémonie religieuse, pour accueillir parents et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h 30 en l'église de Sainte-Monique-de-Nicolet.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Monique-de-Nicolet.

Elle laisse dans le deuil, Ange-Albert Précourt, son époux; elle laisse aussi un grand vide dans la vie de ses filles: Diane Précourt et Louise Précourt, et de ses petits-enfants adorés: Jonathan Faucher (Julie Arsenault), Marie-Josée Crête et Marilyn Crête; ses belles-sœurs et beaux-frères: Marie-Paule Guévin (feu Paul-Emile Trudel), Laure Précourt (feu André Lemire), Justin Précourt (Fernande Bouchard), Estelle René (feu Paul-Emile Précourt), Aimé René (Madeleine Jutras), Cécile Précourt (Jean-Paul Allard), Dominique Drolet (feu Mariette Précourt en premières noces, et en secondes noces Monique Parent). Lise Précourt (Bernard Pinard); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s; aussi des personnes très chères à son cœur: Sabine Scarce, Hélène Précourt, Johanne et Mario Veillette.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à son médecin le docteur Michel Cossette, au personnel du CLSC Des Forges, tout particulièrement ses deux infirmières, Lucie Morinville et Hélène Levasseur, ainsi qu'à tous ceux qui lui ont tenu la main dans sa bataille.

Pour renseignements: (819) 293-4511.
Condolances par télécopieur: (819) 293-8212.
Courriel: jn_rousseau@sogetel.net

La famille se réunira à l'église, une heure avant la cérémonie religieuse, pour accueillir parents et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h 30 en l'église de Sainte-Monique-de-Nicolet.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Monique-de-Nicolet.

Elle laisse dans le deuil, Ange-Albert Précourt, son époux; elle laisse aussi un grand vide dans la vie de ses filles: Diane Précourt et Louise Précourt, et de ses petits-enfants adorés: Jonathan Faucher (Julie Arsenault), Marie-Josée Crête et Marilyn Crête; ses belles-sœurs et beaux-frères: Marie-Paule Guévin (feu Paul-Emile Trudel), Laure Précourt (feu André Lemire), Justin Précourt (Fernande Bouchard), Estelle René (feu Paul-Emile Précourt), Aimé René (Madeleine Jutras), Cécile Précourt (Jean-Paul Allard), Dominique Drolet (feu Mariette Précourt en premières noces, et en secondes noces Monique Parent). Lise Précourt (Bernard Pinard); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s; aussi des personnes très chères à son cœur: Sabine Scarce, Hélène Précourt, Johanne et Mario Veillette.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à son médecin le docteur Michel Cossette, au personnel du CLSC Des Forges, tout particulièrement ses deux infirmières, Lucie Morinville et Hélène Levasseur, ainsi qu'à tous ceux qui lui ont tenu la main dans sa bataille.

Pour renseignements: (819) 29

NÉCROLOGIE



**RODGERS
LEMIRE
MME CLAIRE
1917 - 2004**

Au CHUS, site Fleurimont, le 14 janvier 2004, est décédée à l'âge de 86 ans et 8 mois, Mme Claire Rodgers, épouse de feu Jules Lemire, demeurant à Sherbrooke.

Lacrémentation a été confiée au :
Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue 24-Juin
Sherbrooke

La famille sera présente à l'église, samedi, à partir de 13h, pour recevoir les condoléances des parents et ami(e)s.

Le service religieux sera célébré le samedi 7 février, à 13h 30 en l'église Saint-Bernard de Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Maurice à une date ultérieure.

Mme Rodgers laisse dans le deuil, ses enfants : Odette (Lawrence Turner), Gisèle (Roger Lafontaine), Alain (Hélène Dolbec), Hélène (Jeff Smith); ses petits-enfants : Steve Turner, Janick Turner, Emilie Lemire-Lafontaine, Ya-Ling Lemire-Lafontaine, Charles Lemire, Etienne Lemire, Maude Lemire, Catherine Bourque, Scott Smith; ses arrière-petits-enfants : Alex Turner, Maxime Turner; ses sœurs et beaux-frères : Fernande Rodgers (Laval Boulanger), Gertrude Rodgers, Denise Rodgers (Gatien Samson), Cécile Rodgers, Normand Guérin (feu Lucienne Rodgers); ses belles-sœurs : Lucie Audet, Thérèse Ferland, Claire Lemire, Raymonde Lemire, Jacqueline Lemire, Madeleine Lemire, Jeannine Côté; ses ami(e)s du Faubourg Mena-Sen, de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

En guise de sympathie, des dons à la Société canadienne du cancer (3330, King-Ouest, bureau 130, Sherbrooke, Qc, J1L 1C9) seraient grandement appréciés par la famille.



**ROY
VEILLETTE
MME DENISE**

Au Centre de santé Cloutier-du Rivage de Cap-de-la-Madeleine, paisiblement et entourée de l'amour des siens, le 30 janvier 2004, est décédée à l'âge de 73 ans et 3 mois, Mme Denise Veillette, épouse de feu M. Roger Roy, demeurant à Sainte-Marthe-du-Cap. La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 10h, samedi, jour des funérailles, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
405, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine.
Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 14h en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine.
L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Marie-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Guy, Michel (Pierrette Magny), Gabriel (Marie Lamontagne), Danielle (Michel Veillette), Marc-André, Nathalie (Stéphan Nobert); ses petits-enfants : Martin, Emmanuel, Jean-Philippe, Samuel; ses sœurs et frères : Marie-Paule (Louis-Réal Godin), Gaston (Pauline Drolet), Jeannine (Pierre-Paul Dessureault), Gisèle (Léo-Paul Thiffault), Yvon (Jocelyne Châteaufort), Normande, feu André; ses beaux-frères et belles-sœurs : Onil (Paulette Brière), Mariette (André Pratte), Diane (Réjean Baril), Angéline; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Cloutier-du Rivage.
Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491.
Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarnau@arbormemorial.com



**TOUSIGNANT
M. NORMAND
1942 - 2004**

Tes rayons de soleil, que tu nous as fait partager sont imprégnés dans nos coeurs à jamais. Ta famille qui t'aime.

A l'hôpital Le Gardeur, le 2 février 2004, est décédée à l'âge de 61 ans, M. Normand Tousignant, époux de Denise Cloutier, de Le Gardeur, autrefois de Lac-à-la-Tortue. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carboneau
1250, 6e Avenue
Grand-Mère

Heure d'accueil : samedi, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 11h en l'église Saint-Théophile de Lac-à-la-Tortue.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse bien-aimée, Denise; ses filles : Claude (Jacques Allaire), Nathalie (Christian Bouchard); ses quatre petits frères : Noémie, David, Charles-Olivier et Vincent; ses frères et sœurs : Guy-Paul (Yvette Dubois), Louise, Gaëtan (Louise Clusiau), Denise (Pierre Dubuc); sa belle-mère, Mme Yvonne Thériault-Cloutier; ses belles-sœurs et beaux-frères : Christiane St-Germain (feu Denis Tousignant), Claudette Hébert (feu Jean-Guy Tousignant), Lise Cloutier (André Lefebvre), Lucien Cloutier (Hélène Vincent), Micheline Cloutier (Robert Lapolice), Hélène Cloutier (Jean-Claude Leblanc), Daniel Cloutier (Monique Goulet), Denis Cloutier (Marthe Cossette); ses grands amis : Raynald (Diane), Richard (Louise) et Serge-Anne, ainsi que les amis de la ligue de balles.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité 41, de l'hôpital Le Gardeur ainsi qu'aux Dr Denis Phaneuf, Dr Victor Racloux et Dr François Pigeon. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Association pulmonaire du Québec. Pour renseignements : (819) 538-8555. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funjcarbo@qc.aitra.com



**TOUSIGNANT
M. MARCEL
1922 - 2004**

Au Centre de santé Nicolet-Yamaska, site Christ-Roi, le 3 février 2004, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Marcel Tousignant, époux de Gisèle Boisvert, autrefois de Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et Frère Itée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février, à 11h en l'église de la Cathédrale de la paroisse Immaculée-Conception.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Gisèle Boisvert; ses enfants : Nicole, Ginette, Marcel Jr (Lynda Lamothe), Camille (Michel Troitier); ses petits-enfants : Bruno, Guillaume Ouellette, Karine Lagacé (Patrick Neault), Stéphane Lagacé, Philippe, Edric, Laurence Tousignant, Joshua Trudel-Lamothe; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Henri-Paul Tousignant (Gisèle Drolet), Marthe Tousignant-Beaudry, Jeannine Tousignant, Jeanne D'Arc Tousignant, Pierre Tousignant, Claude Tousignant (Louise Julien), Lise Tousignant (Joseph Boisvert), Maurice Tousignant (Marie Crépén), Guy Tousignant (Marielle Cameron), Jeanne Thiffault-Tousignant-Grenier, Madeleine Boisvert-Pronovost, Béatrice Boisvert, Yolande Boisvert-Cormier, Charles-Auguste Boisvert (Françoise Frenette), Paul-Aimé Boisvert (feu Pauline Pothier), Louise Boisvert (Roland Roberge), Yvette Boisvert (Jean-Paul Rousseau), Pierrette Boisvert (André Bernier), Angèle Julien-Boisvert; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Christ-Roi (département soins palliatifs). Une profonde reconnaissance au Dr Jocelyn Hébert et son équipe, au personnel du Sé de l'hôpital Christ-Roi et au personnel du CLSC des Bles d'Or.

Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condoleances@centrerousseau.com

935 In Memoriam



**GAOQUETTE
MLLE STÉPHANIE**

Ily a un an aujourd'hui, tu fermas les yeux, en douceur, sans le moindre bruit, tu es partie, encore aujourd'hui, nous le réalisons à peine. Ton départ a laissé un grand vide parmi nous. Stéphanie, tu nous manques terriblement, mais malgré tout, nous savons que tu veilleras sur nous. Que tous ceux et celles qui t'ont connue et aimée aient une pensée bien spéciale en ce jour. Ses parents, ses oncles et ses tantes, ses cousins et ses cousines ainsi que ses ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Cloutier-du Rivage.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491.
Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarnau@arbormemorial.com

MESSE 5e ANNIVERSAIRE



Cinq ans déjà que tu nous as quittés. L'époux attentif, le père complice, le grand-père qu'on a manqué, l'ami à jamais disparu. Même aujourd'hui, tout nous parle de toi.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 7 février 2004 à 19 h en l'église Saint-Odilon de Cap-de-la-Madeleine, à la mémoire de

M. GILLES LALIBERTÉ
(décédé le 6 février 1999)

Parents et ami(e)s sont invités à y assister.

Son épouse et ses deux filles.

D-2001011

IN MEMORIAM

Mme LOUISE MOREAU-NORMANDIN
(décédée le 4 février 2004)

Les membres de la direction et le personnel de Trois-Rivières BMW déplorent cette grande perte et témoignent à la famille éprouvée leurs plus sincères condoléances.

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

On ne meurt pas quand on continue de vivre dans le coeur de ceux qui nous aiment. Que son courage et sa joie de vivre inspirent chacune de nos vies.



Pour souligner le 1er anniversaire du décès de

M. ANTONIO LANNEVILLE
(décédé le 1er février 2003)

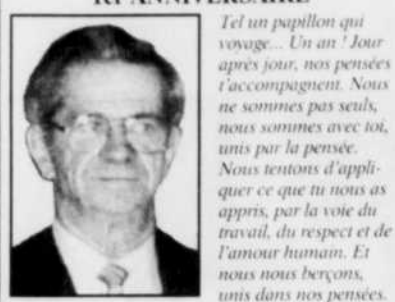
une messe anniversaire sera célébrée le samedi 7 février 2004 à 17 h en l'église Saint-Pie-X.

Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Son épouse, Carmen; ses filles, France, Jo-Ann, Lucie, Manon; leur conjoint et ses petits-enfants.

G-2000833

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Une messe commémorative sera célébrée le samedi 7 février 2004 à 19 h 15 en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère à la mémoire de

M. LÉO-PAUL TREMBLAY
(décédé le 6 février 2003)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous lors de cette cérémonie.

Son épouse Mariette, sa fille Danielle (Claude) et ses petites-filles Sara-Maude, Amélie et Sabrina.

N-1091534

SINCÈRES REMERCIEMENTS



Mme GERMAINE BASTIEN-BUISSON
(survenu le 27 décembre 2003)

soit par offrandes de messes, fleurs, dons, cartes, télécopies, courriels, visites ou assistance aux funérailles.

La famille Jean-Paul Buisson vous prie de considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

J-1090655

EN SOUVENIR 14 ANS DÉJÀ

Le temps pourra s'enfuir mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour chacun de nous. Tu nous manques beaucoup. Nous t'aimerons toujours.



MICHEL LANDRY
(décédé le 6 février 1990)

Que tous ceux et celles qui l'ont connu et aimé aient pour lui aujourd'hui une pensée bien spéciale. Et surtout ne soyez pas tristes car Michel aurait préféré vous voir sourire.

Sa mère, Maggie et sa famille.

D-2001017

ACTUALITÉS

EN BREF

SUROÏT

La grogne s'amplifie contre le projet

(PC) — Le mouvement d'opposition au projet du Suroît ne cesse de prendre de l'ampleur. La construction prochaine, à Beauharnois, d'une centrale thermique polluante a galvanisé les mouvements écologistes, qui en sont rendus à réclamer la tête du président d'Hydro-Québec, André Caillé, accusé de mentir à la population.

«On en appelle au gouvernement pour destituer le président d'Hydro-Québec, M. Caillé, et aussi Thierry Vandal (président d'Hydro-Québec production), qui malheureusement ne défendent pas la vérité dans ces dossiers-là», a soutenu, hier, André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). Participaient également à la rencontre de presse deux des principaux groupes environnementaux du Québec: l'Union québécoise pour la conservation de la nature et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement.

Ces groupes — chapeautés par la Coalition Québec vers-vert Kyoto — estiment que le mouvement d'opposition au projet du Suroît est maintenant généralisé dans la population et que le gouvernement Charest devra reculer. Une manifestation est prévue samedi, à Québec, devant le Centre des congrès, où seront réunis en conseil général les militants du Parti libéral du Québec.

SALUT HITLÉRIEN

Treize mois de prison pour le maître

(AP) — L'Allemand qui avait dressé son chien à faire le salut nazi a été condamné hier à 13 mois de prison avec sursis pour avoir crié «Sieg Heil» en public et arboré un T-shirt d'Adolf Hitler.

Un tribunal administratif de Berlin a reconnu Ronald T., 54 ans, coupable de port ostentatoire de symboles nazis et d'insultes à agent de police.

En mars, des policiers étaient intervenus après que l'homme eut crié «Sieg Heil». Sous leurs yeux, il avait ordonné à son chien, nommé Adolf, de lever sa patte avant droite avec ces mots: «Fais le salut!»

PROSTITUTION JUVÉNILE

Le juge Martin reste en poste

(PC) — Le juge Fraser Martin de la Cour supérieure a étoffé ses critiques faites récemment à l'égard du Procureur général Marc Bellemare relativement au dossier de prostitution juvénile de Québec. Non seulement il n'est pas question pour lui d'abandonner la direction de ce procès, comme il l'a annoncé hier, mais il n'est manifestement pas question non plus d'adopter la langue de bois.

RENDEZ-VOUS | INFORMATION@LENOUVELLISTE.QC.CA

ACTIVITÉS

■ **DISCO-JEUNESSE**: ce soir, 19 h, soirée organisée par la Garde paroissiale de Cap-de-la-Madeleine, pour les jeunes de 9 à 14 ans, au sous-sol de l'église St-Odilon, 440, 1ère Rue. Surveillance par les membres de la Garde. Info: 379-6038 ou 374-1898.

■ **MAISON GRANDI-OSE**: ce soir, 18 h 30 à 21 h 30, soirée jeunes explorateurs, pour les handicapés de 12 à 21 ans, au 440, Latreille, Cap-de-la-Madeleine. On ira à la découverte du Brésil. Coût: 10\$. Info: 373-7440.

■ **VIEILLES FORGES**: carnaval les 6, 7 et 8 février à l'arrière de l'église. Ce soir, 19 h, super disco familiale sur glace. Samedi: courses de chiens, balades en traineau, feu d'artifice, feu de camp et chanssonier sous chapiteau. Dimanche: concours de bûcherons et balades en traineau. Info: 372-9609.

■ **LOISIRS FOLKLORIQUES MAURICIE**: animation tous les vendredis à compter de 19 h, au sous-sol de l'église St-Charles-Garnier. Info: 376-2674, 535-3755 ou 535-5105.

■ **SOIRÉE COUNTRY ET FOLKLORIQUE**: ce soir, 20 h, à l'Aquarius de St-Grégoire, avec Réjean et Aline Paillet (musique) et Pauline Mélançon (danse). Spectacle: Carmen Gélinas. Coût: 4 \$. Info: 377-2967.

■ **ST-CÉLESTIN**: tous les vendredis, 19 h, gala avec Mario, au sous-sol de l'église. Le 13 février, fête de la St-Valentin avec souper à 18 h. Invité: M. Viateur Caron. Info: 229-1722 ou 229-1733.

■ **CLUB DE L'AMITIÉ**: le 7 février, la population est invitée à une journée spéciale: à compter de 13 h 30, quilles à la salle de Francheville, Trois-Rivières-Ouest et bingo et autres activités à la salle Félix-Leclerc, rang St-Malo, Ste-Marthe. Coût: 15 \$ membres et 18 \$

«Je sais que certains de mes commentaires ont été critiqués à l'égard du Procureur général sur la façon de prendre des décisions. J'ai concédé que le Procureur général n'avait pas à m'expliquer les raisons qui l'ont incité à déposer un acte d'accusation privilégié (sautant l'enquête préliminaire), mais cela va à l'encontre d'une jurisprudence bien établie», a-t-il servi.

Quant aux reproches formulés à l'égard de la direction du Service de police de Québec qui avait choisi d'arrêter Gillet sur son lieu de travail, le juge avait évalué que Gillet avait été jeté en pâture aux médias et il en a toujours la conviction.

MICHIGAN

Un bébé survit après avoir été entraîné par une voiture

(AP) — Un chauffard à bord d'un 4x4 a heurté un jeune couple avec leur fille d'un an avant de prendre la fuite et de trainer sur près de deux kilomètres le bébé dans sa poussette près de Detroit. Le bébé a survécu mais son père a été tué.

Un suspect a été interpellé et selon la police il était en état d'ébriété au moment de l'accident, mardi soir.

Un témoin a vu des étincelles provoquées par la poussette coincée à l'avant de la voiture avec le bébé sanglé à l'intérieur. Le fuyard ne s'est arrêté que près de deux kilomètres après. Là, il a décroché la poussette avant de repartir. La police a retrouvé la poussette avec le bébé en pleurs. Le bébé ne souffre que de coupures au visage.

HAÏTI

L'opposition gagne du terrain

(AP) — Un groupe d'opposition armé a pris le contrôle hier de la quatrième ville haïtienne, incendiant un poste de police et libérant les détenus d'une prison. Les affrontements avec la police ont fait au moins quatre morts et 20 blessés.

Peu après midi à Gonaïves, ville de 200 000 habitants située à 110 km au nord-ouest de Port-au-Prince, des membres du Front de résistance de Gonaïves (ex-Armée cannibale) ont lancé l'assaut. Ils ont mis le feu à la maison du maire puis ils ont aspergé d'essence un poste de police, qu'ils ont enflammé tandis que des officiers fuyaient, ont rapporté des radios locales.

PÉKIN

Au moins 37 morts dans une bousculade

(AP) — Au moins 37 personnes ont été tuées et 15 autres blessées hier dans une bousculade survenue lors d'un rassemblement pour la fête des Lanternes, qui marque la fin des célébrations du Nouvel an lunaire, près de Miyun, dans la banlieue de Pékin, selon l'agence officielle chinoise Xinhua. ●

non-membres, incluant le souper. Info: 373-2028 ou 370-3979.

■ **DÉJEUNER DE L'ESPOIR**: le 7 février, 9 h, au Sieur de Laviolette, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest. «En 2004, Jésus-Christ est vivant, serait-il toujours un espoir?», témoignage de M. Charles O'Connor.

ÂGE D'OR

■ **ST-GABRIEL-ARCHANGE**: réservation du 6 au 11 février pour le dîner mensuel du vendredi 13 février, 11 h 30, à la salle «Le Domaine», Ste-Marthe-du-Cap. Info: 378-0067.

ÉMOTIFS ANONYMES

■ **GROUPE AMITIÉ**: tous les vendredis, 20 h, au 140, 8e Rue, Grand-Mère, rencontre pour personnes ayant des problèmes émotifs. Info: 371-1911 ou 379-3214, code 370-0676.

■ **GROUPE RENAÎTRE**: tous les vendredis, 20 h, à la salle Ste-Thérèse de l'église St-Sacrement, à Trois-Rivières, rencontre pour personnes ayant des problèmes émotifs. Info: 371-1911 ou 379-3214, code 370-0676.

FILLES D'ISABELLE

■ **CERCLE 1106**: le 7 février, Quill-O-Coeur au profit des maladies du coeur, le 7 février à la salle de quilles de St-Grégoire.

PÉTANQUE

■ **BOULODROME NICOLET**: ce soir, un capitaine et deux à la pige. Inscription: 18 h à 19 h. Info: 376-2851.

RENCONTRES

■ **CLÉ DE L'AMITIÉ**: le 7 février, 19 h 30, pour les personnes seules de 45 ans et plus, buffet au restaurant Buffet des continents, au Carrefour Trois-Rivières-Ouest. Coût: 13,95 \$. Info: 375-7463 ou 375-5033. ●

LES GENS D'ICI

COURRIEL : GENSdICI@LENOUVELLISTE.QC.CA



avec ROLAND PAILLÉ



Compagnons d'armes

Récemment, des légionnaires des filiales 35 et 204 ont visité un de leurs compagnons d'armes que la maladie retient à l'hôpital, soit le capitaine Paul-Émile Piché, que l'on voit au centre, entouré de Jacques Bolduc et Jacques Raymond, et de Roger Ouellet, Pauline Morin, Normand Brousseau, Côme Dessureault, Marie-Jeanne Pinard, Henri-Paul Champoux, Léo Yergeau, Roger Linteau et Nelson Paquette.

Ce que les bourses permettent

JOSIANE COSSETTE est une étudiante au doctorat en lettres à l'UQTR qui a mérité, mercredi, trois bourses: 5000, 19 000 et 20 000 \$. Mais dans les faits, c'est 25 000 \$ qu'elle touche puisqu'un étudiant ne peut «empocher» les deux bourses majeures de 19 000 et 20 000 \$. Quand même, Josiane est consciente des avantages que cet argent lui procure. «Ça peut permettre de laisser un emploi à temps partiel, de payer le loyer, tout en diminuant les soucis. Parce que, quand on angoisse, on ne fait pas nos travaux de session, ni notre mémoire, ni notre thèse», a confié, après la cérémonie de mercredi soir, celle qui a travaillé dans une pépinière et dans un café avant de mériter des bourses.

Nouvelle relationniste au STR

ÉMA-ÉMILIE GÉLINAS est la nouvelle relationniste au Séminaire Saint-Joseph depuis la semaine dernière. Avant déjà à son actif un baccalauréat en communication sociale de l'UQTR, elle est présente au niveau de la maîtrise, toujours à l'UQTR, et elle vise même un doctorat.

Le géant Beupré se coupe les cheveux

Le restaurateur (et géant) CLAUDE BEUPRÉ, du Comix à Trois-Rivières, a donné le grand coup de ciseau dans ses cheveux qu'il portait attachés depuis six ans paraît-il. Même si sa coiffure est toujours aussi volumineuse, le changement est remarquable.

Trois-Rivières dans Geo

Une photo reproduite sur deux pages se retrouve dans la fameuse revue de tourisme international Geo. Aux pages 54 et 55, on peut en effet voir un plan aérien montrant le pont Lavolette et les deux rives qu'il réunit. Au milieu du Saint-Laurent, un brise-glace est à l'œuvre et démontre bien que la voie fluviale est un atout important dans l'activité économique de la région. ●

CONFIEZ
VOS
SECRETS !

Faites parvenir vos photos
et anecdotes à Roland Paillé
gensdici@lenouvelliste.qc.ca

Dégustez tous les lundis soir
au
**Resto-Terrasse
Reggiani**
► SOUPER
SPAGHETTI
Tél. :
693-6850 **2.99** + taxes
* Sauce à la viande et sauce
aux tomates seulement
626, rue Thibault,
Cap-de-la-Madeleine (face à JGA)



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Quel quatuor !

Durant le cocktail qui a suivi la remise de bourses de l'UQTR à la salle J.-Antonio-Thompson, un quatuor de saxophones a fait les frais de la musique. Il est composé de Andrée-Anne Saint-Germain, Dorvalino De Melo, Jacques Laroque et Isabelle Pomerleau.

À SOULIGNER



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Alexandre et Gabriel Tessier sont deux ados accros du Nouvelliste. Chaque matin, ils sont les premiers à se présenter à la bibliothèque du Séminaire Saint-Joseph pour lire leur quotidien régional.

Jumeaux mordus du Nouvelliste

Fils de LUCIE COSSETTE et DENIS TESSIER de Sainte-Anne-de-La-Pérade, GABRIEL et ALEXANDRE TESSIER, deux jumeaux âgés de 12 ans, pensionnaires au Séminaire de Trois-Rivières, avouent qu'ils sont accros du Nouvelliste. Quotidiennement, ils sont les premiers à se présenter à l'ouverture de la bibliothèque de l'école pour lire LEUR quotidien régional. De 8 h à 8 h 30, les deux ados passent à travers le journal. Et quand ils ne parviennent pas à tout lire ce qui les attire le matin, ils complètent leur lecture le midi et, si nécessaire, le soir.

Chacun a ses préférences. «Moi j'aime lire les nouvelles, et Alexandre, les sports. Après, on s'échange les cahiers», note Gabriel.

Ainsi, ce dernier dévorait cette semaine les textes portant sur l'incendie de l'Auberge Grand-Mère. «J'aime savoir ce qui s'est passé», explique-t-il. «Moi, c'est un peu comme ça», renchérit Alexandre. «J'aime être au courant des événements qui ont lieu et, en même temps, je surveille les résultats sportifs, question de savoir entre autres si le Canadien a gagné», ajoute-t-il.

Quant aux chroniques, Gabriel aime celle sur l'automobile. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'il veuille être mécanicien. «Moi, j'aime la chronique que vous faites (Gens d'ici)», relève Alexandre, qui émet cette opinion le plus naturellement possible, en toute spontanéité (sans que le menace de lui arracher un bras).

Même s'il y a d'autres journaux à la bibliothèque, les deux frères n'en ont que pour Le Nouvelliste. Ils l'ont toujours lu à la maison et ils continuent leur habitude à l'école. «Je regarde Le Nouvelliste, parce que je suis habitué à lire Le Nouvelliste», plaide Gabriel. ●



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Relève Mauricie

Le comité organisateur de l'événement Relève Mauricie, qui a été dévoilé mercredi, est composé de Geneviève Lamarre (assise), coordonnatrice de l'événement, avec toute son équipe derrière elle, soit Geneviève Leprohon, responsable du jury et du recrutement, Catherine Raymond, directrice générale de la Jeune chambre de commerce, Maxim Bonin, responsable du gala, Véronique Leblanc, responsable des communications et du recrutement, Eric Lamy, directeur général des jeunes entreprises du Coeur-du-Québec, Nancy Munger, responsable des participants et de la formation, Julie Harnois, directrice de l'événement, et Christine Boisvert, responsable du volet entrepreneuriat étudiant.



Médaille du Port

Jean Fournier (à droite), président du conseil d'administration du Port de Trois-Rivières, a remis récemment la médaille du Port de Trois-Rivières au maire de la ville, Yves Lévesque, dans le but de souligner et de reconnaître la collaboration de ce dernier dans le développement des affaires portuaires.



PHOTO: SYLVAIN MAYER

astuces101.ca

Le collège Lafleche offre désormais à la population un portail informatif et éducatif. Le lancement s'est fait hier en présence de Simon Charlebois, directeur du Fonds de développement économique LaPrade de Saint-Maurice et représentant du Carrefour virtuel de la Mauricie, David Longpré, coordonnateur du portail «astuces101.ca», Jean Morin, directeur des études du Collège Lafleche, et Monique Danis, coordonnatrice au développement et communication du Carrefour virtuel de la Mauricie.

AUJOURD'HUI

La Tuque -7/-10
Shawinigan -8/-8
Trois-Rivières
Montréal -4/-4
Victoriaville -5/-7
Drummondville -5/-6
Sherbrooke -4/-5

Météo Média
© Services Canada MM 2003

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	30/22	Martinique	Ave	29/20
Bermudes	Sol	21/15	Myrtle Beach	Ave	21/10
Barbades	Sol	29/23	Montego Bay	Sol	31/22
Cancun	Sol	33/22	Orlando	Sol	27/16
Fort Lauderdale	Sol	27/20	Puerto Plata	Sol	28/24
Freeport	Sol	26/21	Puerto Vallarta	Sol	27/19
Key West	Var	26/22	Tampa	Sol	26/14
La Havane	Sol	29/18	West Palm B.	Sol	27/19

RAJEUNIR DE 5, 10 OU 15 ANS...
de manière naturelle!
Solutions à la calvitie:
La prévention
Le remplacement esthétique
La micro-greffe (Dr Laplante).

avant après

124, boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine (819) 378-2951 • 1 800 481-JACO (5226)

DEMAIN
MAX: 0 MIN: -10 PREC. 100%

Dimanche
MAX: -6 MIN: -17 PREC. 60%

Lundi
MAX: -5 MIN: -24 PREC. 20%

Mardi
MAX: -6 MIN: -21 PREC. 20%

LE MONDE

Amsterdam	Plu	11/11	Madrid	Sol	17/5
Athènes	Sol	21/11	Mexico City	Sol	25/10
Bruxelles	Plu	12/12	Moscou	Plu	1/-3
Buenos Aires	Sol	22/19	New York	Mel	3/1
Hong Kong	Plu	13/10	Paris	Nua	14/11
Lisbonne	Nua	17/12	Rio	Plu	31/25
Londres	Plu	11/11	Rome	Sol	13/3
Los Angeles	Var	21/9	Tokyo	Sol	5/5

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Sol	-8/-13	Rivière-du-loup	Var	-8/-11
Barrage Gouin	Nua	-9/-16	Saguenay	Nua	-8/-12
Chibougamau	Nua	-9/-16	St Georges	Nei	-8/-10
Gaspé	Sol	-5/-14	St-Hubert	Nei	-4/-4
Gatineau	Nei	-3/-3	St-Hyacinthe	Nei	-4/-4
Iles de la Mad.	Sol	-7/-8	St-Jean	Nei	-3/-4
Joliette	Nei	-6/-6	St-Jérôme	Nei	-5/-5
La Grande	Var	-18/-27	Sept-Îles	Sol	-10/-16
La Malbaie	Nua	-7/-12	Sorel	Nei	-8/-8
Maniwaki	Nei	-4/-6	Val d'Or	Nei	-8/-14
Québec	Nei	-8/-10	Valleyfield	Nei	-4/-4
Rimouski	Sol	-10/-12	Victoriaville	Nei	-5/-7

AU CANADA

Calgary	Var	4/-8
Charlottetown	Sol	-7/-9
Edmonton	Var	-2/-14
Fredericton	Var	-3/-7
Halifax	Sol	-2/-5
Ottawa	Nei	-3/-3
Québec	Nei	-8/-10
Régina	Sol	-11/-20
Saint-Jean	Sol	-2/-7
Toronto	Plu	5/-6
Victoria	Plu	8/2
Yellowknife	Var	-10/-18

LES MARÉES

La Pêrade		Trois-Rivières	
Hr	Ht/m	Hr	Ht/m
6h40	0.8	0h20	1.1
10h45	1.3	8h40	0.9
18h05	0.7	14h20	1.1
22h35	1.8	19h50	0.9

ALMANACH

Max	Normal	-7°
Min	Normal	-18°
Max	Record	1946 4°
Min	Record	1934 -34°

LE SOLEIL
7h07 17h02

LE VENT
NE 10 km/h

FACTEUR VENT
-13

INDICE UV
1.2 (Bas)

LA LUNE
06 fév 13 fév
20 fév 28 fév